



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

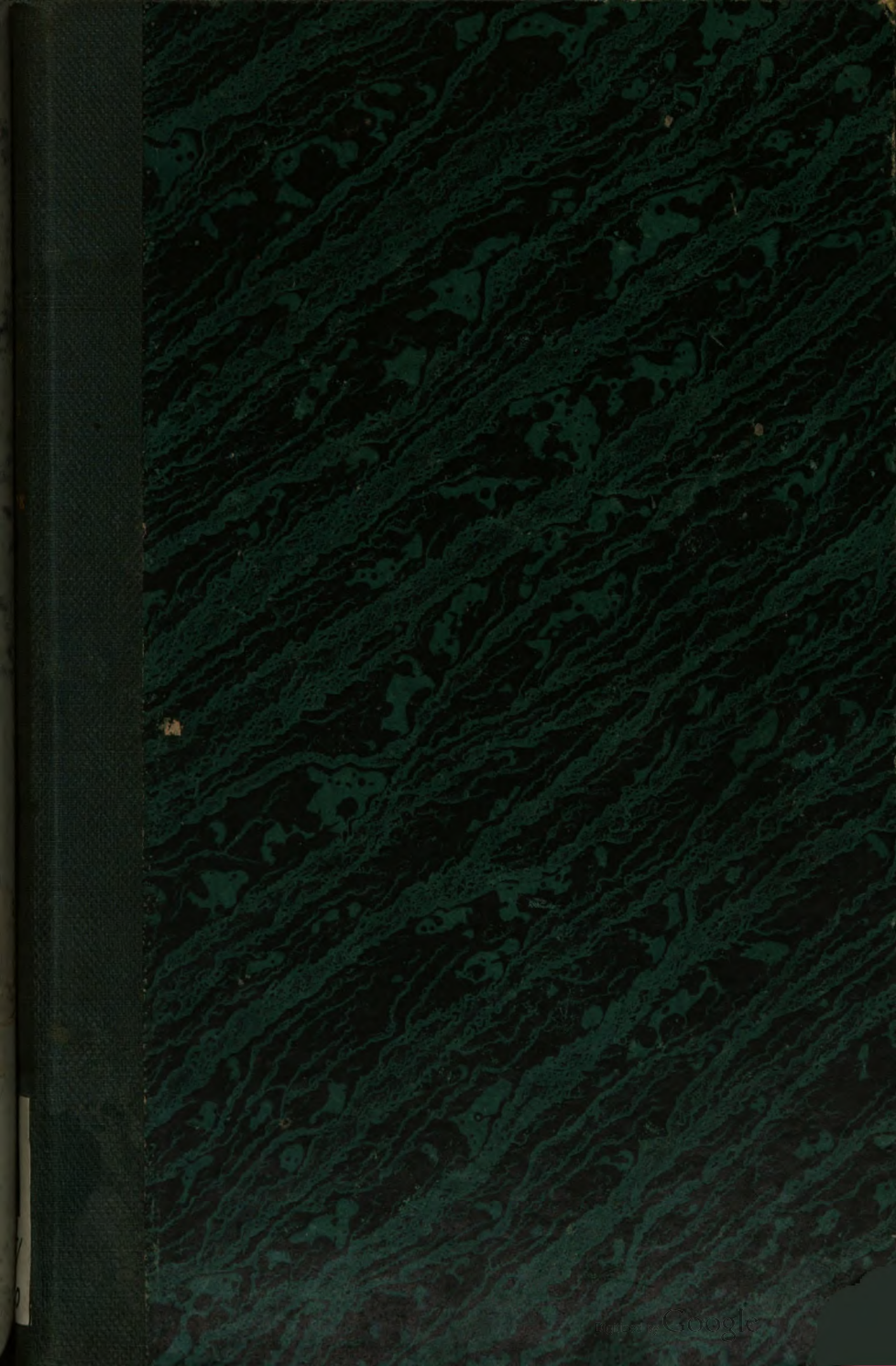
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

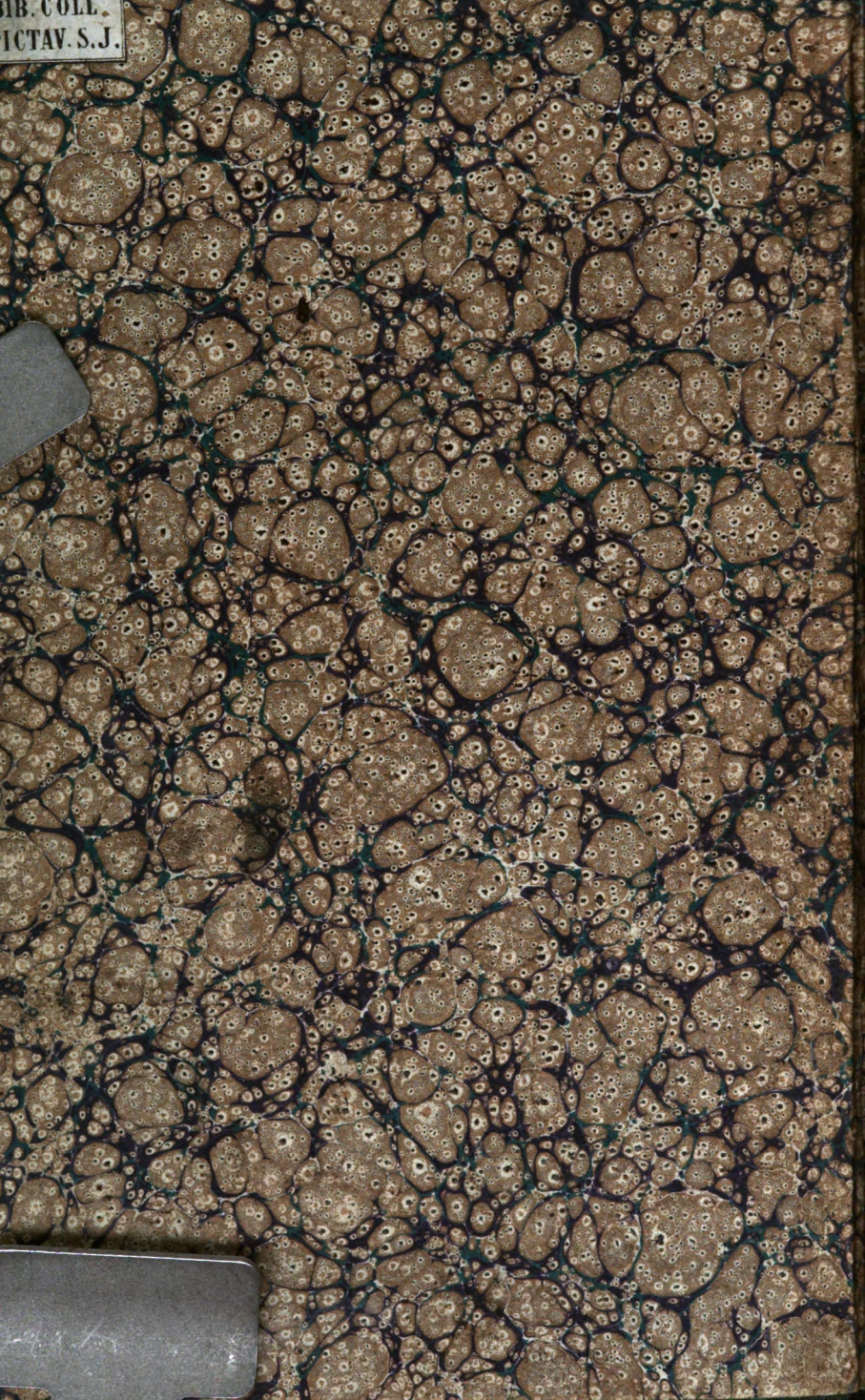
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



LIB. COLL.
ICTAV. S.J.





A 225/60

NOTRE - DAME - DE - LIESSÉ

LÉGENDE & PÉLERINAGE

Par les abbés E. et A. DUPLOYÉ.

2 beaux vol. in-8° ornés de cinq gravures sur acier,
une sur cuivre, et plus de quarante sur bois.

PRIX *franco.* { Sur papier de luxe, 13 fr.
 { Sur beau papier, 11 fr.

Adresser un mandat sur la poste à M. l'abbé E. DUPLOYÉ, à Laon.

Qui n'a pas entendu parler du pèlerinage de Notre-Dame-de-Liesse? Et cependant, qui en connaît l'histoire? Jusqu'ici, il est vrai, ce n'était pas chose facile que de se rendre raison de la grande célébrité, de l'immense popularité de ce pèlerinage. A peu près tous les auteurs qui ont traité cette matière, outre qu'ils sont incomplets, datent des 16^e et 17^e siècles, leurs livres sont devenus introuvables. Celui qu'on a réimprimé en 1853 (Villette), remonte à 1708; il ne rapporte que quelques miracles et encore d'une manière très-sommaire, et c'est à peine s'il consacre deux ou trois pages au pèlerinage proprement dit. M. Chantrel (1860) est encore beaucoup moins complet.

L'histoire qui est annoncée ici renferme : la Légende, une dissertation sur la certitude de cette Légende, des considérations sur le nombre et la certitude des miracles attribués à Notre-Dame-de-Liesse, et enfin l'historique complet du pèlerinage, c'est-à-dire le récit des pèlerinages faits par les Rois de France, par d'autres personnages illustres, et par des villes entières; le récit d'innombrables miracles opérés par Notre-Dame-de-Liesse, l'indication des présents qui lui ont été offerts... Vient ensuite une étude sur les nombreuses médailles frappées en son honneur, etc., etc ..

Avec ce livre, non-seulement on n'ignore plus pourquoi Notre-Dame-de-Liesse est un des plus célèbres pèlerinages du monde entier, mais encore on comprend qu'il n'en puisse pas être autrement.

MÉTHODE PRATIQUE DE STÉNOGRAPHIE

OU

L'ART DE SUIVRE AVEC L'ÉCRITURE LA PAROLE LA PLUS RAPIDE

appris sans maître et en peu de temps,

Par les abbés E. et A. DUPLOYÉ.

In-8°, troisième édition.

Franco, contre deux timbres-poste de vingt centimes envoyés *franco*
à M. l'abbé E. Duployé, à Laon (Aisne).

(La plupart des autres méthodes se vendent plus de 6 fr.)

Cette méthode est tellement simple et facile qu'un enfant ordinaire peut apprendre, en quelques heures, à s'en servir avec avantage, et cela sans qu'il ait besoin d'aucun maître pour le diriger. Quant à sa valeur, voici un jugement qui peut dispenser de citer les éloges nombreux adressés de toute parts, car il émane d'un homme éminemment compétent en cette matière. M. Léon Rosset, professeur au grand séminaire de Chambéry et auteur d'une *Méthode de Sténographie*, écrivait dernièrement à M. Duployé :

J'admire dans votre Méthode l'unité, la simplicité, la facilité des liaisons ; je l'estime beaucoup et la PRÉFÈRE à toutes celles éditées jusqu'à ce jour.

PROSODIE LATINE

EN QUATRE TABLEAUX SYNOPTIQUES.

Franco, 10 centimes.

Toutes les règles de la Prosodie latine réduites méthodiquement, et combinées sur quelques tableaux d'une manière claire et précise qui permet à l'élève de trouver, en un instant, celle dont il a besoin, et lui évite de longues recherches dans les Gradus.

HISTOIRE
DE
NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ

**1 vol. grand in-12, de 160 pages, renfermant plus
de 40 gravures dont 8 ont été tirées hors texte
et avec le plus grand soin.**

Franco, contre huit timbres-poste de vingt centimes envoyés *franco*
à M. l'abbé E. Duployé, à Laon (Aisne).

Quoique beaucoup moins complète que l'histoire en deux volumes, cette histoire l'est cependant incomparablement plus que toutes les autres publiées jusqu'à ce jour. Outre la Légende et le Cantique, elle rapporte les miracles les plus éclatants opérés par Notre-Dame-de-Liesse, les pèlerinages les plus remarquables faits à son auguste sanctuaire, les présents et ex-voto les plus riches, etc. etc. ; enfin tout ce qui, dans l'histoire en deux volumes, est le plus digne d'intéresser la pieuse curiosité des pèlerins de Notre-Dame-de-Liesse.

LÉGENDE ET CANTIQUE
DE NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ

1 vol. in-18, orné de 28 gravures.

Franco contre deux timbres-poste de 20 centimes envoyés *franco*
à M. l'abbé E. DUPLOYÉ, à Laon (Aisne).



PRIÈRE A NOTRE-DAME-DE-LIESSE.

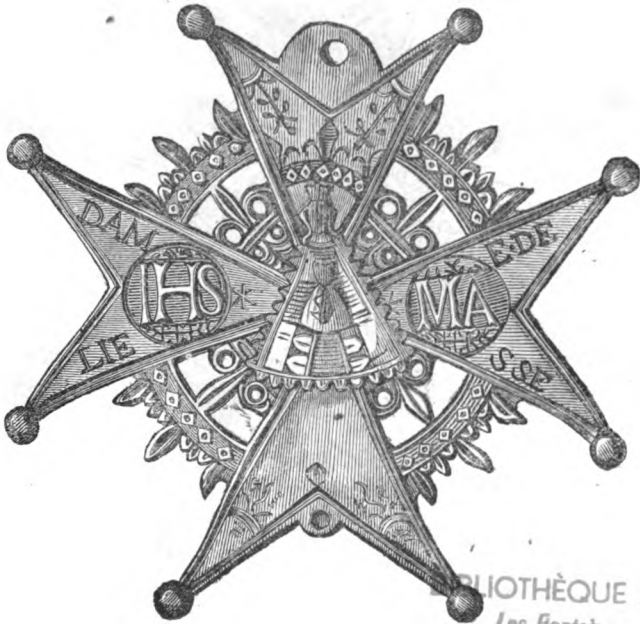
O Seigneur notre Dieu, accordez à vos serviteurs les *joies* d'une parfaite et continuelle santé de corps et d'esprit; et, par la glorieuse intercession de la bienheureuse Marie toujours Vierge, l'exemption de toute tristesse pendant cette vie, et après notre mort la jouissance des *joies* éternelles. Nous vous demandons ces grâces par JÉSUS-CHRIST notre Seigneur et votre fils, lequel vit et règne avec vous en l'unité du Saint-Esprit pendant les siècles des siècles. Ainsi-soit-il.

Notre-Dame-de-Liesse, source et cause de toute joie,
priez pour nous.

40 jours d'indulgence accordés par Mgr l'Evêque de Soissons et Laon (4^{er} avril 1862),
pour chaque récitation de la prière : O Seigneur notre Dieu...

HISTOIRE
DE
NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ

PAR
Les abbés E. et A. DUPLOYÉ.

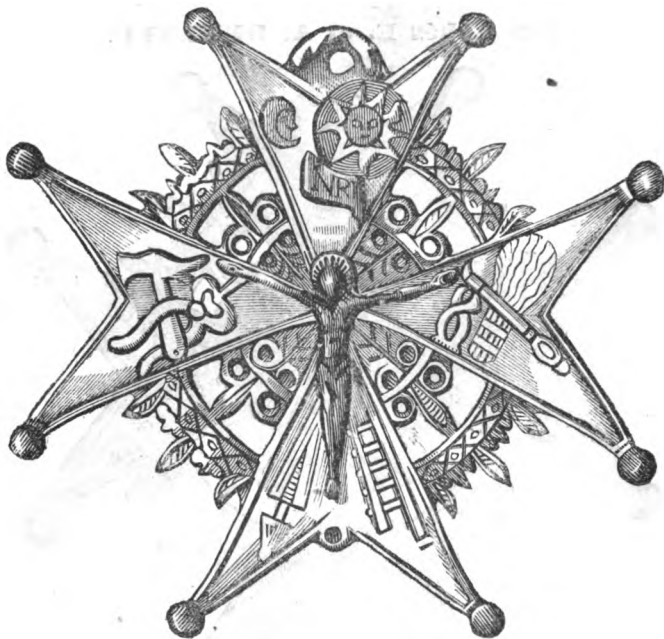


LIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

Chez les principaux Marchands d'objets de Pélerinage,
à Notre-Dame-de-Liesse (Aisne).

—
1862

REVERS DE LA MÉDAILLE PRÉCÉDENTE.



Voyez dans notre grande histoire, à la fin du tome second, une étude sur les innombrables médailles qui, à toutes les époques, ont été frappées en l'honneur de Notre-Dame-de-Liesse.

LÉGENDE

DE NOTRE-DAME-DE-LIESSE.

I. — COMMENT LES TROIS PREUX CHEVALIERS D'EPPEES FURENT FAITS PRISONNIERS PAR LES TURCS.

La foi énergique de nos pères avait reconquis sur les Musulmans le tombeau de notre sauveur JÉSUS-CHRIST, l'étendard des Francs flottait glorieux sur Jérusalem, et des combats acharnés avaient soumis aux chrétiens presque tous les lieux où s'étaient accomplis les mystères de notre rédemption, presque toute l'ancienne terre promise.

Cependant le calife d'Egypte avait conservé Ascalon, ville éloignée de Jérusalem d'environ 20 milles vers le couchant. Cette place *de marque* était extrêmement forte, et sa position sur la frontière la rendait de la dernière importance, car elle servait de passage entre le royaume de Jérusalem et l'Egypte.

Le calife craignait toujours qu'un heureux coup de main ne la fit tomber au pouvoir des chrétiens et ne rendit impossible la tranquillité de ses Etats; aussi mettait-il tous ses soins et toute sa vigilance à y entretenir une garnison nombreuse, bien fournie de vivres, de munitions de guerre, et de toutes les autres choses nécessaires. Tous les trois mois il ravitaillait la place et changeait les troupes. Remplis de vigueur et d'audace, les soldats faisaient sorties sur sorties; ils couraient jusqu'aux portes de Jérusalem, portant partout le ravage et l'effroi, harcelant sans cesse les chrétiens, les tenant toujours sur le qui-vive.

Le roi Foulques voulut faire cesser enfin un état de choses si intolérable; il résolut de faire construire, près d'Ascalon, une forteresse qui, par sa position, pût *brider les courses des infidèles et refréner leur audace*. Il se rend sur les lieux, et après avoir étudié le terrain, se décide à faire rebâtir l'ancienne ville de Bersabée, qui avait été

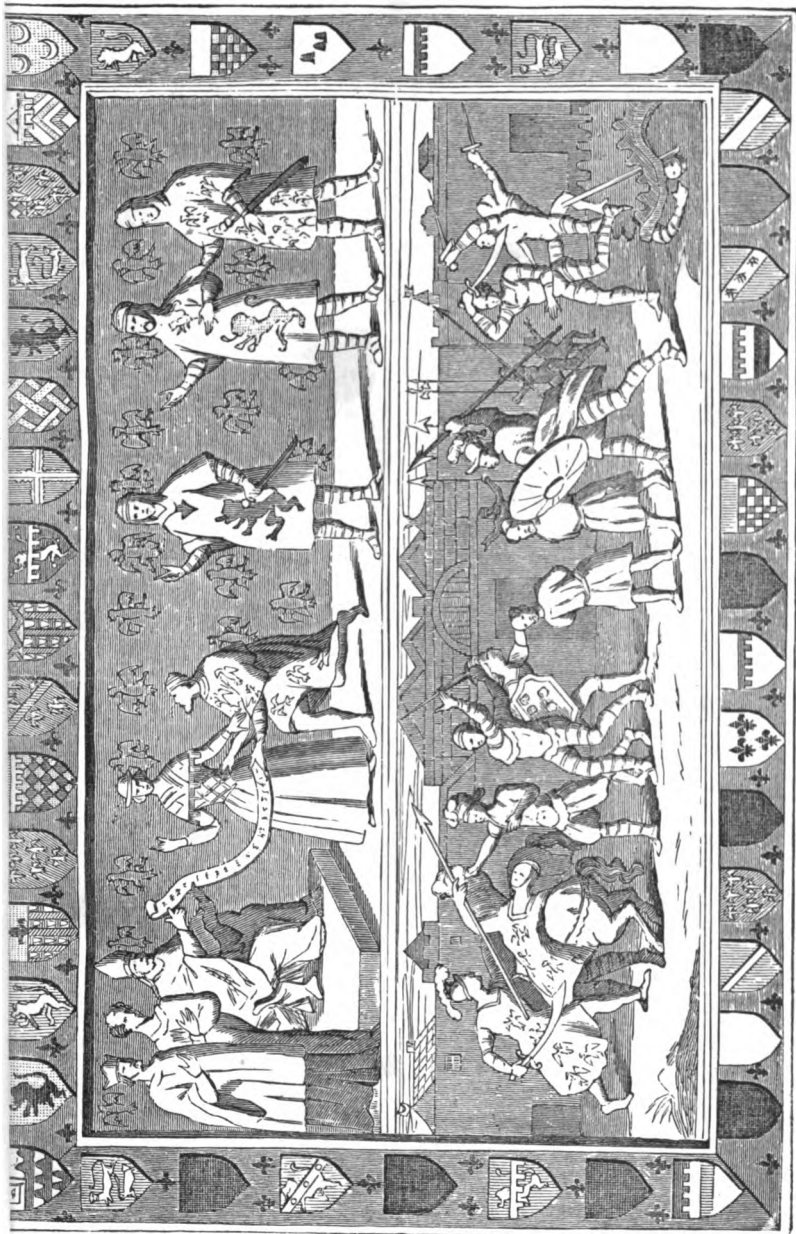
démantelée ès guerres précédentes. Il n'en restait plus que des ruines ; les barbares les avaient nommées Bethgebrim, c'est-à-dire maison de Gabrielle ; les chrétiens donnèrent à la nouvelle ville le nom de Gibelline. Autrefois Bersabée avait été, au midi, la frontière de la terre promise ; au nord, c'était la ville de Dan, nommée aujourd'hui Panea ou Césarée de Philippe ; de là cette expression que l'on rencontre si souvent dans l'Écriture : de Dan jusqu'à Bersabée.

Foulques rassemble de toutes les parties de son royaume un grand nombre d'ouvriers ; il pousse les travaux sans relâche et « fut la fortification si chaudement poursuivie, » qu'en peu de temps, Bersabée fut l'une des meilleures, » plus fortes et inexpugnables places du royaume de » Hiérusalem. » Elle était fermée de hautes et solides murailles, protégée par des tours, des fossés, des bastions ; elle pouvait à juste titre être regardée comme imprenable pour cette époque.

La garde de cette ville était d'une importance extrême. En effet, elle devenait la clef du royaume du côté de l'Égypte et elle était « esloignée quatre lieues tant seulement d'Ascalon. En après donc, sa majesté considérant » l'importance de cette place, la consigna ès mains eds » chevaliers hospitaliers, comme personnages fort affect » tionnez à son service et qui plusieurs fois avoient rendu » preuve suffisante de leur courage et valeur ès guerres » du levant. » Ces évènements se passaient en 1133.

Les chevaliers de Saint-Jean durent avoir continuellement les armes à la main. « On estoit tous les jours aux » prises avec l'ennemi, tantost par embuscades, tantost par » ouvertes attaques où les barbares avoient souvent du pis. » Mais ainsi, comme les effets de la guerre succèdent » diversement, inclinant la faveur des victoires tantost à » l'un et puis à l'autre party, remportans les hospita- » liers souvent du meilleur, quelques fois aussi du pire, il » advint, en l'an 1134, au mois d'août, comme récite Mel- » chior Bandini, » chancelier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dans les fragments de l'ancienne histoire qu'il nous a laissés, que les chevaliers étant sortis pour arracher aux mains des Musulmans un troupeau qu'ils essayaient d'enlever, ceux-ci feignirent une déroute et par là amenèrent peu à peu les chrétiens dans une embuscade préparée sur le chemin d'Ascalon.

« Or, tandis que les chevaliers pressoient les fuyards



Peinture murale de l'ancienne Église de l'Abbaye Saint-Vincent de Leon.

» avecque plus de courage que de prudence, ils furent
» enveloppés d'un nombre inestimable de Sarrazins, des-
» quels ils soutinrent le faix quelque temps avec tant
» de valeur qu'ils en tuèrent tout plain; mais enfin ils
» furent contraints, après avoir longuement combattu, de
» faire une assez confuse retraite et céder à l'ennemi, avec
» perte notable des leurs : car plusieurs d'entre eux
» demeurèrent par terre, autres furent blessés et quelques
» uns prisonniers. Au nombre desquels se rencontrèrent
» par désfortune, trois braves seigneurs, frères germains,
» françois de nation et chevaliers du dict ordre, nés dans
» la province de Picardie, près Laon, appelée par les
» Romains *Laudunum*. L'aisnel desquels estoit seigneur
» d'Eppes (1); le second de Marchoys (2) (qui sont deux
» terres retenantes encore le même nom); et le troisième
» n'estoit qualifié d'autre titre que de chevalier (3). Ils
» estoient nobles de sang et de courage et bien adroits
» aux armes. » Cependant les forces trahirent leur courage.
Après avoir tué et blessé un grand nombre d'ennemis;
blessés eux-mêmes, épuisés par la fatigue, ils tombèrent
enfin au pouvoir des Sarrazins, qui les emmenèrent captifs
à Ascalon.

II. — L'INVINCIBLE CONSTANCE DES TROIS CHEVALIERS FRÈRES, CAPTIFS DU SOLDAN D'ÉGYPTE.

Les Musulmans surent bientôt de quelle race illustre
sortaient ces trois frères et combien leur réputation de
bravoure et de *sainteté* était grande parmi les chrétiens.
» Cogneus (connus) donc et remarquez, ceux-ci furent
» tost guéris de leurs playes, puis envoyez promptement
» au Caire et présentez au soldan, qui gouvernoit alors
» l'Égypte au nom du calife.
» D'abord ces trois seigneurs furent peu gracieusement

(1) Village à sept kilomètres de Liesse. On voit encore sur une éminence, près de l'antique église, les fondations et quelques débris de son ancien château-fort.

(2) Marchais, village et château à trois kilomètres de Liesse. Nous en parlons très-souvent dans notre grande histoire (p. 131, 155, 159, etc).

(3) La tradition lui donne le nom de *seigneur de Coucy*.

Coucy-les-Eppes, petit village à six kilomètres de Liesse. C'est la station du chemin de fer des Ardennes (ligne de Laon à Reims), qui est particulièrement affectée au desservice du pèlerinage.

» reçus du soldan, lequel les rudoya fort, et d'un visage fier
» et hautain, les menaça de leur faire ressentir la pesan-
» teur de son courroux, tant pour la haine commune qu'il
» portoit aux chrétiens, qu'à raison des notables pertes et
» dommages qu'il avoit reçus d'eux. Ensuite, avec paroles
» gratuites et emmiellées, il les voulut persuader de renier
» la foy chrétienne pour embrasser la fausse et supersti-
» tieuse løy mahométaïne » leur promettant, non-seulement
tous les égards désirables, mais encore des charges et des
emplois dignes de leur haute naissance et de leur valeur.
Les chevaliers répondirent courageusement qu'ils étoient
disciplés de JÉSUS-CHRIST et qu'ils voulaient lui être fidèles;
qu'à cause de lui ils avoient abandonné la maison pater-
nelle, leurs parents, leurs biens, leur tranquillité pour
affronter les dangers et les fatigues de la guerre, en Syrie ;
que pour mieux défendre la foi de leur Seigneur, vrai
Dieu et Rédempteur des hommes, ils avoient revêtu l'habit
sacré de Saint-Jean de Jérusalem et qu'ils étoient prêts à
souffrir la mort, non-seulement une fois, mais mille s'il le
fallait, avec joie et bonheur, plutôt que d'obéir au soudan.

A cette courageuse réponse, froissé dans son orgueil, le
soudan ne peut maîtriser sa colère; il ordonne d'enfermer
les trois frères dans un obscur cachot, au fond d'une tour;
il commet à leur garde un Sarrazin farouche, ennemi
acharné des chrétiens et les fait « traicter à la rigueur,
ne leur donnant pour toutes viandes que du pain et de
l'eau. »

Cependant leur noble constance, leur ardeur à désirer la
mort pour JÉSUS-CHRIST avoient fait naître dans l'esprit du
soudan un violent désir de les gagner à sa religion, et une
ferme résolution d'employer tout pour arriver à ce but.

Il fait venir les prêtres et marabouts « les plus suffisants
qui fussent en Egypte » et les envoie à la prison des che-
valiers; ils devaient déployer toute leur éloquence, tous
leurs arguments pour faire abandonner aux trois frères la
religion de JÉSUS-CHRIST et embrasser celle de Mahomet ;
ils pouvoient même, de la part du soudan, leur offrir les
premiers grades dans l'armée du calife son seigneur.

Ces faux prêtres se rendent à la prison; ils emploient
tour à tour et les arguments les plus *sophistiques*, et les
menaces, et les caresses, et les offres les plus éblouis-
santes; ils espéroient, par ces moyens, ébranler la
constance des chevaliers et les amener aux désirs de leur
maître.

A leur grande confusion, non-seulement ils les trouvèrent inébranlables ; mais ils durent même revenir tout honteux après avoir été vaincus dans la discussion. Ils étaient tellement découragés, qu'ils avouèrent au soudan, qu'en vérité ils ne savaient pas trop ce qu'on pourrait répondre aux raisons alléguées par les chevaliers, à leurs pressantes interrogations, à leurs arguments, à leurs démonstrations ; ils lui disaient, que vouloir *dimouvoir* ces chrétiens de leur religion, était une besogne trop rude et qui pourrait même devenir dangereuse pour la foi de ceux qui l'entreprendraient. Le soudan en fureur les fait chasser de sa présence, « les traitant d'ignorans et de lourdaux. »

Cependant le désir qu'il avait de gagner à sa religion les chevaliers, croissait avec les difficultés ; jour et nuit cette pensée l'agitait, le tourmentait ; il résolut, pour arriver à ce but de ne reculer devant aucun moyen, quelque infâme et honteux qu'il pût être.

III. — COMMENT LA PRINCESSE ISMÉRIE VOULANT CONVERTIR LES CHEVALIERS A LA LOI DE MAHOMET, EST ELLE-MÊME CONVERTIE A LA LOI DE JÉSUS-CHRIST.

« Le Soldan avoit une fille qu'on nommoit Ismérie, » galante dame, belle au possible, bien emparlée et surtout accorte et rusée ; » elle était de plus très-instruite « en la loy Mahométane. »

L'échec que les Marabouts, malgré tout leur étalage de science et toutes leurs promesses, venaient de subir, engage le Soudan à employer l'adresse et les séductions de sa fille. Il espérait que les Chevaliers se laisseraient prendre à des arguments *ensorcelés* par la beauté et les charmes d'Ismérie, et qu'ils finiraient par accorder à l'appât de la volupté et des plaisirs, ce qu'ils refuseraient toujours à la force des arguments et à l'habileté des discussions.

Il appelle donc Ismérie, lui découvre combien ardemment il désire vaincre l'opiniâtreté des Chevaliers ; enfin, il la prie, il lui ordonne de se rendre à la prison et là, d'employer tout, raisons, reproches, promesses, charmes, flatteries, caresses, pour faire renier aux Chevaliers la religion de JÉSUS-CHRIST et leur faire embrasser celle de

Mahomet ; elle pourra même, si cela est nécessaire pour vaincre leur résistance, sacrifier jusqu'à son honneur. « O énorme, bestial, et plus que barbare meschanceté » et diabolique scélératesse ! » Mais c'est en vain que le démon met en œuvre le moyen qu'il croit le plus sûr, le plus infallible ; le grand Dieu, qui souvent se plaît à faire sortir le bien des attentats les plus horribles, va par ce moyen, non seulement attirer à la connaissance de la vraie religion cette noble Princesse ; mais encore, par elle et par les mérites de nos pieux Chevaliers, « enrichir la » France du plus riche meuble, noble et précieux joyaux » céleste qu'elle ait, qui est la miraculeuse Image de » Nostre-Dame-de-Liesse. »

Fait admirable, accompli par des voies merveilleuses dont nous parlerons bientôt.

Ismérie, fière de la confiance de son père et comptant sur ses attraits, brûle déjà, pour répondre aux désirs du Soudan, de se mesurer avec les Chevaliers. Elle se rend à la prison, salue avec *mignardise* les trois frères, leur fait connaître qu'elle est la fille du Soudan, leur dit que profondément émue de leur malheur et désfortune, et sachant que son père était résolu à les faire mourir « après les avoir fait sentir tous les tourments qu'humainement se pouvoient excogiter » s'ils s'opiniâtraient à suivre leur fausse religion, elle avait voulu les venir voir elle-même en personne ; qu'elle les conjurait de conserver leur vie, leur beauté, leur jeunesse ; de rejeter cette opiniâtreté qui les attachait à l'erreur et d'embrasser la religion de Mahomet ; que cette religion était la seule vraie, la seule qui pût leur assurer le bonheur et dans cette vie et dans l'autre. Enfin Ismérie faisait briller aux yeux des Chevaliers, les honneurs, les hautes dignités auxquelles son père voulait les élever ; elle leur promettait tout le poids de son propre crédit.

A cette apparition, à ce langage, les Chevaliers étonnés, stupéfaits, ne savaient comment s'expliquer qu'une jeune personne si belle, si noble, si gentille, pût ainsi venir seule les visiter.

D'abord donc, ils la remercièrent très-humblement d'avoir daigné entrer dans un lieu si vil et si répugnant pour visiter trois pauvres esclaves. Ensuite, ils lui assurèrent que le Soudan, son père, pouvait bien renoncer à toute espérance de jamais les *dimouvoir* soit par promesses de richesses, charges, honneurs, soit par menaces

de tourments, même par la crainte de la mort la plus ignominieuse, de cette religion du Christ pour laquelle ils avaient ceint l'épée et revêtu l'habit sacré des Chevaliers de Saint-Jean. En ce moment, il est vrai, prisonniers et esclaves, ils ne pouvaient défendre la foi de JÉSUS-CHRIST le glaive en main ; mais ils voulaient la glorifier en souffrant pour elle les supplices les plus cruels, en répandant pour elle, avec joie et bonheur, jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Ils ajoutaient que, même par ce dernier sacrifice, ils ne pourraient jamais satisfaire dignement aux obligations infinies et immenses qu'ils avaient à JÉSUS-CHRIST, leur Seigneur et Rédempteur. En effet, quoique vrai Dieu et Créateur de l'univers, il n'avait pas dédaigné de prendre un corps dans le sein virginal et très-pur de Marie, toujours Vierge ; il s'était fait homme ; il avait vécu sur la terre pendant trente-trois années, dans la pauvreté, dans les peines, dans des fatigues continues ; il avait supporté mille travaux, enduré mille tourments ; enfin, il avait, au milieu des supplices les plus douloureux, sacrifié sa vie, sur une croix, pour nous sauver et nous racheter de l'esclavage du démon.

Ces paroles donnèrent lieu à une longue et savante discussion. La princesse voulait, à tout prix, les amener à son sentiment ; aussi elle s'efforçait de prouver que la religion de Mahomet valait beaucoup mieux que celle de JÉSUS-CHRIST. Enfin, à bout d'arguments et ne sachant plus que répliquer aux raisons vraies et évidentes que lui objectaient les Chevaliers, toute troublée et agitée de mille doutes, de mille inquiétudes que leurs réponses avaient éveillés dans son esprit en lui démontrant la fausseté et l'absurdité du Mahométisme, elle courut chez son père et lui raconta tout ce qui s'était passé entre elle et les Chevaliers.

Le Soudan faillit en devenir fou de rage et de douleur. Il jurait et *maugréait* que, pour leur faire sentir la mort, il les ferait hacher en morceaux. Enfin, il ordonne de les enfermer dans un cachot plus étroit, plus sale et plus infect, et de ne leur donner de pain et d'eau que juste ce qu'il en fallait pour pouvoir prolonger les misères de leur vie. De plus, pour être certain que ses ordres seraient exécutés et pour empêcher qu'on ne les traitât mieux qu'il ne voulait, il fit ôter à leur gardien les clefs de la prison et les donna à Ismérie, avec ordre formel de ne leur porter que ce qui serait absolument nécessaire pour les empêcher de mourir.

« Il espéroit que la damoiselle s'appriivoiseroit avec eux
« à la longue et de quelque façon que ce fût, par une voie
» ou par l'autre, les attireroit à son désir. »

« Ismérie accepta cette charge d'autant plus volontiers,
» que les dernières paroles des Chevaliers lui avoient
» laissé certains aiguillons dans l'âme, qui l'époinçon-
» noient d'un ardent désir de les revoir. »

Le lendemain matin, prenant, d'après l'ordre de son père, du pain et de l'eau, elle se rend seule à la prison, ouvre la porte, salue gracieusement les Chevaliers, leur présente le pain et l'eau, les prie de manger et boire ; « puis, avec grande civilité, elle les supplia de l'excuser si » elle leur apportoit des vivres si grossiers et en si petite » quantité, qu'elle y estoit avec regret nécessitée par le » commandement de son père, auquel leur opiniâtreté » avoit donné lieu ; c'est pourquoy d'une grâce nomp- » reille elle les conjure, avec des prières instantes, » de vouloir bien écouter ses conseils, de céder à ses prières, d'embrasser la religion Mahométane qui, en sauvant leurs âmes et les délivrant de toutes peines, leur assure les premières charges, les plus grands honneurs.

Jugeant l'occasion favorable pour une nouvelle discussion, nos Chevaliers, inspirés par Dieu et pleins de l'Esprit-Saint, lui racontent et expliquent, avec tant de conviction et d'efficacité, les mystères sublimes de l'incarnation du Verbe éternel, la vie, les miracles, la mort, la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ, les vertus, l'excellence, les mérites, l'incomparable virginité de la glorieuse Vierge Marie, avant, pendant et après l'enfantement du Christ, que la Princesse se sentait toute remuée ; « leurs paroles estoient pour elle autant de » flammes ardentes qui, par l'opération du St-Esprit, » allumoient en son âme, peu à peu, les lumières de la » foi et embrasoient son cœur d'une sainte affection de » l'embrasser. » Aussi, à peine de retour chez elle, renfermée dans ses appartements, elle se mit à soupirer profondément, et alors « les propos que les Chevaliers lui » avoient tenus de la bienheureuse Vierge se ramente- » voient à elle avec tant de douceur, que le désir de » retourner pour en ouïr parler encore, lui faisoit paroître » les moments des heures. »

Les visites de la Princesse à la prison continuèrent les jours suivants. Les Chevaliers, s'apercevant qu'elle les écoutait avec grand plaisir, surtout lorsqu'ils lui parlaient

de la Vierge Marie, commencèrent à espérer de pouvoir lui procurer le plus grand de tous les biens. Ils redoublent d'ardeur et de zèle pour lui exposer, de la manière la plus convaincante possible, les mystères de notre très-sainte religion ; ils lui racontent en détail la vie et les miracles de la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu ; et Ismérie s'éprit pour elle d'un si grand amour, que jour et nuit elle ne pouvait penser à autre chose.

IV. — DE LA MIRACULEUSE IMAGE DE NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ.

Comme l'amant veut posséder toujours près de lui le portrait de sa bien-aimée, ainsi « Ismérie avoit un extrême » désir de voir la pourtraicture de la mère de Dieu, dont » elle avoit ouï si hautement parler. » Un jour donc, elle demande aux Chevaliers s'ils n'auraient pas une image de cette très-sainte Vierge. Ils lui disent que non.

— Est-ce qu'aucun de vous ne pourrait m'en faire une ? reprend la princesse. Si vous pouviez me procurer ce trésor, malgré les ordres de mon père, je vous traiterais avec bonté, je vous apporterais des mets qui bientôt vous auraient rendu vos forces, et à peine l'image serait-elle terminée que je vous ferais évader de cette prison et vous fournirais assez d'argent pour vous rendre en Syrie, ou bien partout où vous voudriez.

— Nous ferons ce que nous pourrons, répartit l'aîné des trois frères, pourvu que vous nous fournissiez du bois et des outils de sculpteur.

Cette réponse causa à Ismérie une allégresse indicible ; elle leur promet que, le lendemain, elle apportera tout ce qui est nécessaire. Elle les quitte, ferme comme de coutume la porte de la prison et rentre dans ses appartements.

A peine la Princesse fut-elle partie que les Chevaliers, réfléchissant à la promesse qu'ils venaient de faire, restèrent tout interdits. Jamais aucun d'eux n'avait manié les instruments d'un sculpteur. Aussi les deux plus jeunes, étonnés et effrayés de l'imprudence de leur frère aîné, ne purent-ils s'empêcher de lui dire avec un léger accent de reproche :

— Quelle déplorable facilité vous avez eue de promettre de faire une image lorsque ce nous est complètement

impossible ! Certainement la Princesse va croire que nous l'avons indignement jouée et dans son juste courroux, elle nous fera mourir ici misérablement de faim.

— Ne craignez rien, mes très-chers frères, reprend l'ainé, notre Seigneur JÉSUS-CHRIST et la glorieuse Vierge Marie nous viendront certainement en aide ; car c'est pour leur honneur et leur gloire, c'est pour le salut de cette noble princesse que je me suis ainsi engagé avec confiance.

Cependant la nuit s'écoule ; Ismérie arrive à la prison chargée du bois et des instruments qui doivent servir à faire l'Image. En même temps, elle leur offre en abondance des viandes et des rafraîchissements qui raniment leurs forces épuisées ; enfin elle les conjure de nouveau, avec les plus vives instances, de faire tous leurs efforts, d'employer toute leur diligence pour que, s'il était possible, elle trouvât le lendemain l'Image terminée ; puis elle se retira.

Les deux jeunes frères, pensant de nouveau à la promesse de leur aîné, se troublent et se désolent ; ils lui disent :

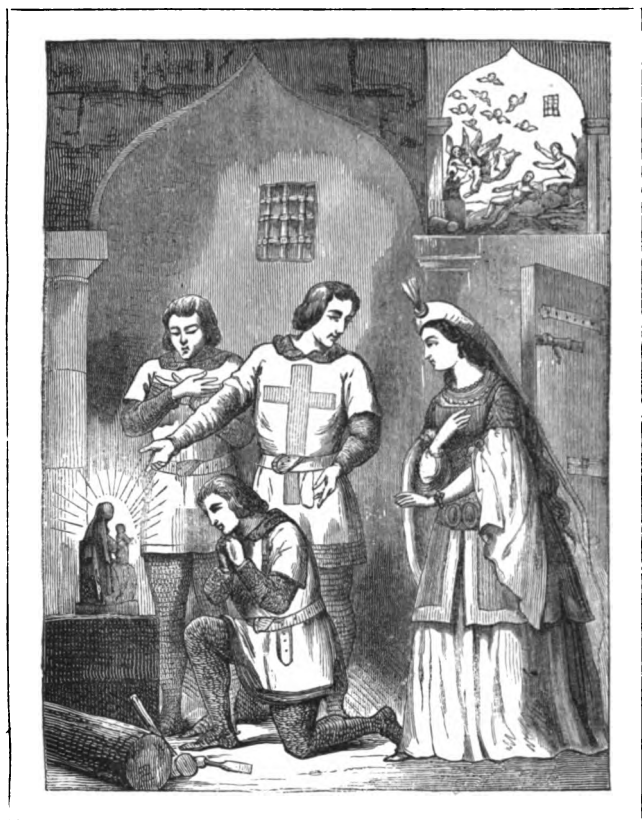
— En vérité, cher frère, vous avez été bien imprudent de promettre à la Princesse une chose qu'il nous est de toute impossibilité d'accomplir. Comment faire maintenant pour sortir d'embarras sans encourir son indignation et sa disgrâce ?

— Ne vous tourmentez pas, reprit l'ainé, la Providence et la bonté de Dieu sont infinies ; seulement, le soir, avant notre repos, prions-le du plus profond de nos cœurs ; demandons à Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST et à sa glorieuse Mère de nous venir en aide ; j'ai la plus entière confiance que, dans leur immense bonté et miséricorde, ils nous consoleront et aideront.

En effet, la nuit venue, nos trois frères se prosternant, demandent instamment à Dieu aide et secours ; « ils s'a-
dressent humblement et avec confiance vers la Sainte-
Vierge, la supplians très-affectueusement d'intercéder
pour eux et pourvoir à leur présente nécessité ; » et dans la plus grande ferveur de leur prière, ils s'endorment tous trois.

« Et voici que sur la minuit, la Mère de Dieu, veillant
pour eux, leur envoie », portée par la main des Anges,
« une sienne Image très-dévote et miraculeuse. »

« Ceste Image, aussi tost, rend ceste obscure et puante
prison éclairée d'une si grande lumière et parfumée de



LA STATUE MIRACULEUSE.

» si soëfues odeurs, qu'on eût dit que mille bougies
» brûloient dans le cachot et qu'on y respiroit les parfums
» du Paradis ; » on pouvait, de plus, « ouïr un chant rare,
» gracieux, et entièrement angélique. » Les messagers
célestes placèrent la sainte Image près de l'ainé des trois
Chevaliers qui, réveillé, ainsi que ses frères, au son
délicieux de cette céleste mélodie et à l'odeur suave de
ces parfums du ciel, « ravis tous trois, hors d'eux-mêmes,
» pensoient voir un songe. »

Revenus à eux et ayant aperçu à leurs côtés la miraculeuse Image, ils connurent alors l'immense bonté et miséricorde de Dieu à leur égard. Ils se prosternent devant elle, et « ayans les yeux trempés de larmes de joie, et les
» âmes de l'huile céleste d'une consolation et douceur
» inestimables, ils passèrent ainsi la nuit, louans et
» remerciaans la divine bonté de son signalé bienfait. »

« Le jour ensuivant, la jeune damoiselle Ismérie, »
impatiente de voir si l'ouvrage des Chevaliers était achevé,
accourt de grand matin, chargée de pain, de vin, et de
beaucoup de mets exquis. Elle ouvre la porte, aperçoit
cette grande lumière, respire ce délicieux et céleste parfum ; toute étonnée elle s'écrie :

— O chevaliers chrétiens ! d'où vient donc cette lumière,
d'où sort cette odeur si suave ; jamais je n'en ai respiré
d'aussi agréable.

Les Chevaliers étaient à genoux, priant et révéraant la sainte Image avec une si grande ardeur et attention, qu'ils ne s'étaient pas aperçu de l'arrivée de la Princesse. Elle, de son côté, n'avait pas d'abord vu la céleste Image, car elle était très-petite, comme on peut encore le constater aujourd'hui dans l'église de Notre-Dame-de-Liesse. Ismérie s'approche des Chevaliers, et ils lui disent :

— Princesse, voici la Sainte-Image que nous vous avons promise.

Ismérie la regarde attentivement ; et tout-à-coup elle sent son cœur tout brûlant de l'amour de JÉSUS-CHRIST et de la glorieuse Vierge Marie ; elle se prosterne, et profondément émue, elle s'écrie :

— O rare et précieuse Image, que vous êtes belle et gracieuse ! Ah ! je crois fermement que la glorieuse Vierge dont vous êtes l'effigie, est encore beaucoup plus belle, beaucoup plus gracieuse.

Et se tournant vers les Chevaliers :

— Mais, Seigneurs, comment est-il possible que vous

avez fait une si belle statue ? Vous êtes certainement d'excellents artistes.

— Noble princesse, répartit l'ainé des trois frères, nous devons cette Image à un grand miracle de la bonté de Dieu. Aucun de nous n'y a travaillé, car aucun de nous ne s'entend ni à la peinture, ni à la sculpture ; et ce que je vous dis est tellement vrai, que voici encore votre bois intact et entier, et vos instruments tels que vous les avez livrés. Cette sainte Image nous a été, par la volonté de Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST et de la glorieuse Vierge Marie, apportée pendant notre sommeil, par la main des Anges.

— J'en suis persuadée, reprend Ismérie ; on sent, en la voyant, que ce n'est pas un ouvrage de main d'homme, mais bien une œuvre céleste et divine. Ah ! je veux, cette sainte et glorieuse Vierge, la servir toute ma vie ainsi que son divin Fils ; je quitte la religion mahométane et je vous promets de l'abandonner entièrement, de me faire baptiser et de vivre en bonne chrétienne, si vous voulez me donner cette si belle et céleste Image.



Vieilles médailles en plomb portant en rebus le mot Liesse

— Avec le plus grand bonheur, répondent nos Chevaliers. Alors Ismérie, transportée d'une joie inexprimable :

— Soyez certains, s'écrie-t-elle, que je tiendrai inviolablement ma promesse ; avant peu de temps je vous aurai tirés de cette prison.

A ces paroles, nos pieux Chevaliers se prosternant de nouveau, remercient, avec les sentiments de la plus profonde reconnaissance, Dieu et la glorieuse Vierge Marie des grâces incomparables qu'ils viennent de leur prodiguer ; leur cœur surabonde de joie et de la plus ineffable consolation, et, dans leur bonheur, ils donnent à cette sainte et céleste Image le beau nom de NOTRE-DAME-DE-LIESSE, nom qu'elle porte encore aujourd'hui et qui veut dire : Dame de joie et d'allégresse.

V. — LA MÈRE DE DIEU SE MONTRE EN SONGE A ISMÉRIE, ET LUI PROMET QU'ELLE SORTIRA D'EGYPTE ET QU'ELLE RECEVRA LE BAPTÊME.

Ismérie ayant reçu la sainte Image, la prend avec respect dans ses bras, la « porte secrètement à sa chambre, » en ferme la porte pour éviter tout regard indiscret, pose la Vierge sur un tapis très-riche, « met les » genouils en terre » et la couvrant de pieux et respectueux baisers, la conjure de vouloir bien lui enseigner comment elle pourra parvenir à se faire chrétienne ; comment elle pourra surmonter les difficultés, les obstacles que sa résolution va rencontrer de la part de son père. Elle prie longtemps, contemple longtemps avec amour la Sainte-Image ; puis, l'enveloppant dans les soieries les plus précieuses, elle l'enferme dans un riche écrin et se rend ensuite chez son père. Elle lui laisse entendre que maintenant il y a lieu d'espérer que les Chevaliers finiront par renoncer à la foi de JÉSUS-CHRIST et par se faire musulmans. Mais pendant qu'elle parle à son père, son cœur et ses pensées sont avec la Sainte Image ; aussi se hâte-t-elle de sortir. Elle court à ses appartements, prend le précieux écrin et presse de nouveau dans ses bras l'Image vénérée. Tout à coup elle se sent pénétrée d'une joie si grande, d'une consolation tellement ineffable, qu'elle croyait éprouver déjà sur la terre les indicibles jouissances du Ciel. Elle tombe à genoux, et se

prosternant pieusement devant la glorieuse Vierge Marie :

O Vierge divine, s'écrie-t-elle, Vierge sainte, certes, c'est avec grande raison que vos trois dévots Chevaliers vous ont nommée Dame-de-Liesse ; votre seule vue me fait tressaillir d'aise, me comble d'une joie inexprimable. Je vous en conjure, priez pour moi votre cher Fils, afin qu'il me donne la grâce d'être bonne et fidèle chrétienne et de vous contempler un jour dans le Ciel. Ici-bas, en regardant votre Image, mon âme est énivrée du plus délicieux contentement ; quel ne sera pas mon bonheur, lorsqu'au Ciel je pourrai jouir de votre divine présence !

Ismérie passa ainsi le reste de la journée à contempler la sainte Image. La nuit, pendant son sommeil, « la » benoiste Vierge lui apparut en songe et lui dit : « Aies confiance, Ismérie, ta prière est exaucée ; j'ai prié pour toi mon divin Fils et Seigneur, il a daigné te choisir pour sa fidèle et bien-aimée servante. Tu délivreras de leur prison mes trois dévots Chevaliers ; tu seras baptisée et honorée de mon nom. Par toi, la France sera enrichie d'un trésor inestimable et de grâces innombrables ; par toi, mon nom deviendra célèbre par toute la terre et enfin, je t'admettrai près de moi, pour toujours, au Paradis. La vision disparut et Ismérie se réveilla.

Sa chambre était toute parfumée des odeurs les plus suaves, son cœur débordait de joie. Elle se croyait au Ciel. Aussi ne pouvant plus supporter le lit, elle se lève, se prosterne devant la sainte Image et passe le reste de la nuit dans les prières les plus ferventes.

VI. — COMMENT LES CHEVALIERS ET LA PRINCESSE ISMÉRIE FURENT MIRACULEUSEMENT TRANSPORTÉS EN FRANCE.

Le jour trouve Ismérie résolue plus que jamais à suivre l'inspiration divine ; elle le passe tout entier « à ramasser ses besognes les plus précieuses et à recueillir ses bagues et joyaux avec bonne somme d'argent, sans oublier la dicte sainte Image. »

La nuit suivante, profitant du silence et des ténèbres, elle se rend sans bruit et secrètement, de ses appartements à la tour et à la prison où nos trois chevaliers étaient enfermés. A son arrivée, elle trouve la porte miraculeusement



LE TRANSPORT MIRACULEUX

ouverte ; elle entre et voit les Chevaliers profondément endormis : elle les réveille. Eux d'abord ne savent comment s'expliquer sa présence à pareille heure ; mais bientôt la pensée que la Princesse vient les délivrer les remplit de la joie la plus vive. Ismérie se hâte de leur raconter ce qu'elle a vu et entendu en songe ; elle leur dit que, non seulement, elle est résolue de les délivrer, mais encore qu'elle veut s'enfuir avec eux, et, d'une voix animée, elle ajoute : Suivez-moi hardiment, ne craignez-rien, j'ai toute confiance en votre Dieu et en la Très-Sainte-Vierge dont je porte l'Image ; ils nous guideront, nous aideront et nous sauveront. Les Chevaliers se lèvent et, pleins de confiance, abandonnent la prison et marchent sur les pas d'Isméric.

Il leur fallait traverser la ville du Caire ; ils rencontrent « tout plein d'allans et venans » ; aucun d'eux ne leur demande où ils allaient, d'où ils venaient.

Arrivés aux portes de la ville, ils les trouvent ouvertes ; ils se hâtent, et bientôt ils sont « sur le bord d'un des grands bras du Nil, ne sachants comme le gueyer. »

Les Chevaliers commencent à craindre que le Sultan ne se soit aperçu de leur départ et de celui de sa fille bien-aimée, et qu'il n'envoie en toute hâte de nombreux serviteurs à leur poursuite. Pendant que dans leur inquiétude ils cherchaient un expédient qui pût les tirer d'embarras, tout-à-coup, ils voient, de la rive opposée du fleuve, se détacher une petite barque dirigée par un jeune homme à la figure noble et gracieuse ; en un moment il est près d'eux et « sans autre saluade il leur dit : C'est pour vous » que je viens, noblesse ! » entrez, je vous passerai à l'autre bord, car je connais votre désir. Ils montent dans la barque, et en un instant ils se trouvent sur l'autre rive ; et « si c'est, le jeune garçon et la barque s'eschappent » de leurs yeux. »

Ils continuent leur voyage et marchent tout le reste de la nuit, pendant environ trois heures. Ismérie était harassée de fatigue ; elle prie les chevaliers de vouloir bien la laisser reposer un peu ; ils quittent tous quatre le chemin battu et, cachés par quelques buissons, ils prennent sur l'herbe un peu de repos.

Pendant qu'ils dormaient, Dieu les fit miraculeusement transporter par les Anges, eux et la Sainte Image, en France dans la province de Picardie, près du château et de la maison paternelle des Chevaliers. Les esprits célestes les déposèrent sur les bords d'une fontaine et près

d'un arbre, à peu de distance de l'endroit où maintenant est situé le bourg de Liesse.



A leur réveil, Ismérie dit aux Chevaliers : Je crois bien que ma vision s'est réalisée et que nous sommes en France. Et tout-à-coup, leurs oreilles sont frappées des sons « d'une cornemuse de laquelle un pastre passoit quelques fredons » en faisant paître son troupeau non loin de là.

Les Chevaliers courent lui demander en quel lieu ils se trouvent, « laissant la Damoiselle auprès de la fontaine ; » mais elle, se voyant seule, saisie d'une soudaine peur « que les Chevaliers ne la voulussent abandonner, les

» poursuit en diligence et de telle promptitude qu'elle
» en oublia l'Image de la mère de Dieu. »

Les Chevaliers, se croyant encore en Egypte, demandent au berger, « en langue mauresque, » dans quel pays ils se trouvent ?

— Seigneurs, parlez français si vous voulez que je vous entende, riposte le berger.

— Nous sommes donc en France, mon ami, s'écrie le second frère.

— Certainement, répond le berger.

— Mais dans quelle province, dans quel diocèse sommes-nous ?

— Dans la province de Picardie, mes seigneurs, dans le diocèse de Laon, en Laonnois, et tout proche du château de Marchais.

— Est-ce donc possible ? s'écria le Chevalier.

— Oui, seigneur ; je suis de ce pays.

Alors ils reconnurent pleinement l'étonnant miracle, la grâce ineffable que le Seigneur Dieu et la glorieuse Vierge Marie avaient opérés en leur faveur : ils venaient d'être, en un instant, miraculeusement transportés dans leur patrie. « La reconnaissance leur fait à l'heure même » baisser les genoux tremblants en terre et lever les yeux » larmoyants vers le Ciel ; elle les porte à des actions de » grâces pleines de dévotion et de ressentiment tels que le » sujet méritoit. »

VII. — COMMENT LA SAINTE IMAGE CHOISIT ELLE-MÊME . L'EMPLACEMENT DE L'ÉGLISE DE LIESSE.

Tout transportés de joie, les Chevaliers, la Princesse et le berger se mettent en marche vers le château de Marchais ; mais, comme ils passaient sur un pont, Ismérie se souvint de la Sainte Image qu'elle avait laissée au bord de la fontaine. Saisie d'inquiétude, elle prie les Chevaliers de vouloir bien retourner avec elle à cette fontaine. Ils trouvent la statue « toute baignée, s'estant les eaux de la » dicte Fontaine desbordées pour l'honorer, non toutes » fois sans récompense ; car il advint que ceste eau, par » longue espace d'années, guérissoit les fièvres et de » plusieurs autres grièves infirmitéz. »

« La noble Vierge Ismérie reprend l'Image avec beau-

» coup de révérence. » Tous se remettent en marche et s'entretiennent du projet de faire « bastir, près de la » Fontaine, en reconnaissance de la faveur reçue, une » église en l'honneur de Nostre-Dame leur libératrice et » patronne, pour, en icelle, colloquer ceste Image en » mémoire du dict transport miraculeux de leurs personnes. Toutes fois, comme le lieu n'estoit propre pour » tel édifice, le berger qui leur servoit de guide vers le » chastel, leur fist voir un hospital qui n'estoit que peu » distant de la Fontaine et sembloit fort propre à leur » dessein. » En effet, ils se déterminèrent pour cet emplacement ; mais, désirant arriver le matin même au château, ils se hâtent de continuer leur voyage.

Comme ils « traversoient un certain jardin, l'Image se » fit d'une telle pesanteur que la Vierge Ismérie ne pouvant plus la porter ni en soutenir le poids, fut contrainte » de la déposer en terre. Cela fit penser aux Chevaliers » qu'il y avoit là quelque chose de divin, et inspirés du » Ciel, reconnurent que cet endroit étoit véritablement le » lieu que la très-sainte Vierge Mère de Dieu avoit esleu » pour son service ; partant, ils lui promirent tous unanimement de bastir sa chapelle en cet endroit, ou en tel » autre qu'elle leur feroit connaître lui être plus agréable ; » la supplians humblement de ne les priver cependant de » la compagnie de sa sainte Image. Leur juste et pieuse » requeste fut tost exaucée de la Mère de Miséricorde ; car » ils n'eurent pas plustôt mis fin à leur fervente prière, » que cette sainte Image retourna en son pristin (premier) » état et devint aussi légère que jamais » (p. 17).

« La pieuse Vierge Ismérie l'ayant dévotement relevée



Ismérie présentant M.-D.-de-Liesse à Barthélemy.



APESANTISSEMENT DE LA STATUE.

» de terre, continua son chemin avec les Chevaliers jusqu'à
» Marchais, puis à Aippé ou Eppé (Eppes), où ils furent
» recueillis de leurs parents et amis avec des indices de
» joie et de bienveillance particulières, au grand conten-
» tement de leurs sujets et vassaux. »

Après quelques jours de repos, les Chevaliers se rendi-
rent à Laon avec la princesse Ismérie. Barthélemy, évêque
de cette ville, baptisa la princessè et lui donna le nom
de Marie. « Ils obtindrent du dit sieur évêque de bastir
» une église au lieu désigné par le berger, *proche de*
» *l'Hospital.* » Ils y commencèrent une petite chapelle où
ils placèrent la sainte Image.

« Mais quoi? la sainte Mère de Dieu fist tost paroistre
» que ce lieu ne lui agréoit, car dès le lendemain au
» matin » l'Image n'était plus dans la chapelle, mais dans
le jardin où elle s'était si fort appesantie une première
fois. « Ce second miracle leur rafraischit la mémoire
» du premier et leur fist cognoistre clairement que la
» bien heureuse Vierge avoit fait choix de cette place pour
» y estre servie et honorée. C'est pourquoi ils y compo-
» sèrent sur le champ une façon d'oratoire faicte de ramée
» et branchage » où la sainte Image fut déposée cette nuit.
Le jour suivant, les Chevaliers s'étant enquis du proprié-
taire du jardin, le « lui acheptèrent et enfin y bastirent
» l'église célèbre, surnommée Nostre-Dame-de-Liesse » p. 21.



Les grands et surprenants miracles que la sainte et
divine Image accomplit, furent cause que, dans la suite
des temps, il se bâtit autour de l'église un bourg nommé,
lui aussi, Liesse.

Dans ce lieu sacré, la divine Majesté s'est toujours plu et
se plaît encore aujourd'hui à opérer une multitude de
prodiges, par l'intercession de la glorieuse Vierge Marie ;
elle aime à y répandre à profusion ses grâces les plus
précieuses sur ceux qui viennent l'y invoquer, avec

confiance et piété. Liesse est pour la France un pèlerinage aussi célèbre et aussi fréquenté que l'est, à juste titre, pour toute l'Italie et tout l'univers, la Santa-Casa de Lorette.

« Finalement, la susdite damoiselle Marie, appelée » autrefois Ismérie, fit sa demeure avec la Mère des dits » Chevaliers qui estoit une honorable et vertueuse dame » très-dévoté à la Sainte-Vierge ; elle vécut ainsi saintement peu de jours ; « si qu'estant passée à plus honorable vie, fut son corps enterré (1) en la mesme église de Nostre-Dame-de-Liesse. »

(1) « Le corps d'Ismérie fut enterré dans l'église de Liesse, où ses cendres ne sont pas sans quelque sentiment de joye, puisqu'elles sont auprès de la Mère de Dieu. La France ne sera point ingrate si elle conserve chèrement sa mémoire, ny idolâtre si elle honore ses reliques. Nous avons beaucoup de puissantes raisons de croire que le Ciel n'a pas empiré sa condition et qu'elle tient un honorable rang dans sa gloire, puisque sa vie n'a été qu'un miracle continuel de la Vierge et un exemple de sainteté. » De Córissiers.

Cette opinion de la *sainteté* d'Ismérie est tellement répandue parmi le peuple, que la plupart des pèlerins qui viennent à Notre-Dame-de-Liesse ne l'appellent jamais autrement que *sainte Ismérie*. Pour beaucoup même, la statue miraculeuse ne représente pas la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus ; ils veulent, à tout prix, y voir *sainte Ismérie* tenant la statue de la Sainte-Vierge, et lorsqu'ils achètent de petites statuettes de Notre-Dame-de-Liesse presque jamais ils ne nomment ces objets autrement que Sainte Ismérie portant Notre-Dame-de-Liesse. Ces dénominations sont évidemment fausses ; elles n'ont aucun fondement sérieux ni dans l'Histoire, ni dans la forme de la statue et de ses reproductions ; elles n'en prouvent que mieux combien cette opinion de la *sainteté* d'Ismérie est populaire, combien elle s'est perpétuée vivace et forte dans nos campagnes ; aussi beaucoup de jeunes filles, dans les pays qui environnent Liesse, portent-elles le nom si doux et si poétique de la chère Sainte Ismérie.





BAPTÊME D'ISMÉRIE.

CANTIQUE

DE NOTRE-DAME-DE-LIESSE.

Allegro.



Peu - ple dé - vo - ti - eux, E - cou - tez
dans ces lieux D'un cœur plein d'al - lé - gres - se, Je
m'en vais ré - ci - ter un mi - ra - cle qu'a
fait No - tre Da - me de Lies - se.

Peuple dévotieux,
Ecoutez dans ces lieux,
D'un cœur plein d'allégresse,
Je m'en vais réciter
Un miracle qu'a fait
Notre-Dame-de-Liesse.

Avant de vous parler
Des miracles qu'elle a faits,
Parlons de son histoire ;
Vous serez satisfaits,
Car c'est un beau sujet
Très-digne de mémoire.

Trois Chevaliers français
Combattant pour la foi
Et pour la sainte Eglise,
Furent faits prisonniers
Et menés au quartier
Du Sultan sans remise.

Quand le Sultan les vit,
Aussitôt il leur dit :
Chevaliers qu'on renomme,
Renoncez votre foi,
Je vous ferai, ma foi,
Trois grands de mon royaume.

Ces Chevaliers français
Répondirent tous trois :
Plutôt perdre la vie
Que quitter notre foi,
Pour suivre votre loi,
Qui n'est qu'idolâtrie.

Le Sultan, en fureur,
Les fit mettre sur l'heure
Dans une prison forte,
Croyant les pervertir
Ou les faire mourir
D'une cruelle sorte.

Ce malheureux Sultan
Avoit certainement
Une fille très-belle ;
Il lui dit dans ce temps :
Il faut dans ce moment
Que tu me sois fidèle.

Ma fille, dit ce païen,
Ces Chevaliers chrétiens
Sont de grands gentilshommes.
Tâche de les gagner,
Ma fille, sans énoncer
Ta royale personne.

La fille du Sultan
Prend les clefs promptement
Pour complaire à son père,
S'en va dans la prison
Pour gagner, tout de bon,
Ces trois Chevaliers frères.

Ces nobles Chevaliers
Captifs et prisonniers,
Voyant cette Sultane,
Sitôt lui ont montré
Toute la fausseté
De sa foi musulmane.

Lui disant, en ce lieu :
Nous croyons au vrai Dieu
Et à la Sainte-Vierge.
La Sultane, en deux mots,
Leur demande aussitôt
Quelle étoit cette Vierge.

Apportez-nous du bois,
Dit le plus vieux des trois,
Vous en verrez l'image.
La Sultane, de ce pas,
Sitôt leur en porta
Sans tarder davantage.

Ces nobles Chevaliers,
N'étant pas ouvriers,
Prièrent leur concierge ;
De nuit, l'Ange de Dieu
Apporte dans ce lieu
L'Image de la Vierge.

Ismérie, tout de bon,
Retournant en prison,
Ces Chevaliers très-sages

Sitôt lui ont montré
Et lui ont présenté
Cette très-sainte Image.

La Sultane, humblement,
Reçut dévotement
Cette très-Sainte Image,
Et la porta après
Dedans son cabinet
Pour lui faire son hommage.

Dans sa dévotion
Elle eut révélation,
De Dieu et de sa Mère,
Qu'elle seroit baptisée
Quand elle auroit sauvé
Les trois Chevaliers frères.

A ce commandement,
Ismérie, promptement,
Abandonne sa terre,
Suivant les Chevaliers
Qui étoient prisonniers
Du grand Sultan son père.

Ayant pris quelqu'argent,
Ses joyaux mêmement,
Et la très-sainte Image
Portée entre ses bras,
Et ne la quitta pas,
L'aimant d'un grand courage.

Ayant marché longtemps,
La Sultane, tristement,
Dit aux trois gentilshommes :
Je ne puis plus marcher,
Il faut me reposer
Et prendre quelque somme.

Les Chevaliers, soudain,
S'écartant du chemin,
Entrent dans un bocage ;
La Sultane s'endort,
Ayant dedans ses bras
De la Vierge l'Image.

Etant tous endormis,
Chose vraie, mes amis,
Ils furent d'assurance,
Miraculeusement
Transportés en dormant
Au royaume de France.

Etant tous éveillés,
Ils furent bien étonnés,
Avecque Ismérie,
De ne se point trouver
Où ils s'étoient couchés,
Au pays de Turquie.

Voyant un jeune berger
Jouant du flageolet,
L'un de ces gentilshommes
Lui a dit : Mon ami,
Quel pays est-ce ici ?
Et dis-moi où nous sommes.

Le petit bergerot
Répond en peu de mots :
Vous êtes en Picardie,
Tout proche de Marchais,
D'où Monsieur, pour le vrai,
Est esclave en Turquie.

Ces bons seigneurs, alors,
Reconnurent d'abord
Que Dieu, par sa puissance,
Les avoit délivrés
Et même transportés
Au royaume de France.

La mère de ces seigneurs,
Sachant le grand bonheur,
Vint de grande vitesse ;
Ayant vu ses trois fils,
Embrassant Ismérie
De très-grand e tendresse.

Ismérie, peu après,
Selon son saint souhait,
Reçut le saint baptême
Par l'évêque de Laon ;
La confirmation
Elle reçut de même.

Cette fille d'honneur
Et ces trois bons seigneurs
Firent faire une église
Où ils ont fait poser
Cette image sacrée :
Quelle belle entreprise !

C'est où est son pouvoir,
Et où elle fait voir
Souvent de beaux miracles
Aux pauvres affligés,
Qui vont la visiter
Dans ce saint tabernacle.

Allons, peuple François,
Allons dans cet endroit
Tous en pèlerinage,
Puisque la mère de Dieu
Veut bien dans ce saint lieu
Recevoir nos hommages.

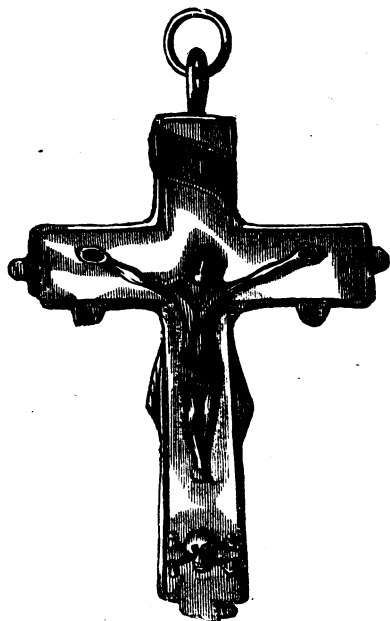
D'une grande ferveur,
Prions-la de bon cœur,
D'avoir son assistance ;
Elle a toujours aimé
Et toujours protégé
Le royaume de France.





HISTOIRE
DU PÉLERINAGE.

REVERS DE LA CROIX.



Revers de la croix qui se trouve à la page précédente.

HISTOIRE DU PÉLERINAGE.

MIRACLES.

PÉLERINAGES DE ROIS ET DE PERSONNAGES ILLUSTRES.
PRÉSENTS, EX-VOTO, ETC., ETC.

1. — D'UN PENDU MIRACULEUSEMENT SECOURU PAR NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ (1139).

L'an de notre salut 1139, un pauvre homme nommé Pierre de Fourcy, entièrement dénué de toutes ressources et, de plus, ne trouvant pas d'ouvrage, ne savait comment nourrir sa nombreuse famille : pressé par la misère la plus extrême : « Hélas ! Dame de Liesse, mourrai-je de faim, s'écriait-il. Il est impossible que j'eusse courage d'aller demander l'aumône. Hélas ! Dame, faut-il que je sois larron ; certes ouy, si je veux vivre. — Par quoy, comme par désespoir, se met à desrober ses voisins les plus prochains et ceux qu'il sçavoit bien avoir du bled, du vin et du lard. »

Les voisins s'aperçoivent que leurs provisions diminuent ; et, bien vite, leurs soupçons se portent sur le pauvre Pierre ; « car ils sçavoient bien, qu'il ne faisoit rien, n'avoit de quoy vivre et si estoit, luy et toute sa famille, assez en bon point. » Ils font le guet, se saisissent de Pierre, le battent rudement et le mettent en prison.

« Le pauvre homme, se voyant pris, fut bien étonné ; il ne le fut pas moins, lorsqu'il s'entendit condamner à être

pendu. « Pour laquelle chose accomplir, fut mené au
» gybet, où il requist la belle Dame de Liesse bien dévotement, disant de belles oraisons, la priant qu'elle luy
» sauvât la vie. Après cette prière, il monte à la
» potence, fut exécuté et laissé pour mort au gybet. »
Tout le monde se retire.

Trois jours après, un *bergier*, passant près de la potence, entend le pendu se plaindre : il court pour en informer le Prévot de la ville ; en chemin, il rencontre les hommes qui avaient accusé Pierre. Ne les connaissant point, il les appelle pour lui aider à débarrasser ce pauvre homme. Ils arrivent, et, à l'aide d'une échelle, « frappent » Fourcy à coups de couteau, afin d'achever ce que le » bourreau avait commencé. Le Prévot averti de cet » accident y intervient et trouve la vérité de ce qu'on luy » avait rapporté. Ce spectacle admirable luy ayant fait connaître que ce n'estoit pas la volonté de Dieu que Fourcy » mourût sur le gibet, commanda aussitost qu'on le retirât : le criminel asseurant que la bonne Dame de Liesse » luy avait sauvé la vie qu'il devoit infailliblement perdre » par les seules playes de ses ennemis ; ce qui obligea » le juge de condamner ces barbares à nourrir ce pauvre » homme le reste de sa vie, et de fournir aux frais de sa » guérison. »

Pierre était-il réellement coupable ? Ce que nous savons, c'est que Notre-Dame-de-Liesse ne le jugea pas indigne de son miséricordieux secours ; c'est que Pierre ne fut pas ingrat ; car, aussitôt qu'il le put, il alla à Liesse témoigner hautement sa reconnaissance à celle qui lui avait sauvé la vie et qui lui avait fait trouver, dans son malheur même, le moyen de la passer moins misérablement (1).

2. — COMMENT LE ROY LOUIS VII ET BEAUCOUP DE VILLES ET VILLAGES ALLÈRENT EN PÉLERINAGE A LIESSE, A CE QU'IL FUT A LA BELLE DAME RENDRE AU SIRE DE COUCY LES DEUX ENFANTS QUI LUI AVAIENT ÉTÉ DÉROBÉS (1146).

Enguerrand II sire de Coucy avait, en 1146, perdu ses deux jeunes enfants Raoul et Enguerrand ; ils avaient été

(1) Aubert. Caoult, p. 410. De Machault, p. 457. De Cerisiers, p. 415. Du Monstier. De Saint-Perès, p. 57.

enlevés par un bohémien et les recherches les plus actives n'avaient pu mettre sur la trace de leur ravisseur.

Trois longs mois s'étaient écoulés pour le sire de Coucy et pour sa noble épouse, Agnès de Beaugency, dans une cruelle et désespérante incertitude.

La province de Picardie toute entière voulut montrer à l'illustre seigneur combien vivement elle s'associait à sa douleur, combien ardemment elle désirait la voir consolée.

« Toute la noblesse de Picardie, tout le clergé des abbayes ou églises environnantes, les vassaux comme les serfs, les paysans comme les bourgeois, se rendirent à pied, par troupes de trois à cinq cents personnes, et selon un ordre réglé d'avance entre les diverses localités, à la chapelle de Notre-Dame-de-Liesse... Le roi de France lui-même, Louis-le-Jeune, dont la dame de Coucy était cousine germaine, alla aussi, à pied, de son château de Samoussy (1), implorer la mère de Dieu en faveur d'une si grande infortune. Pendant tout le mois de Juillet, les routes furent couvertes de pèlerins, et la chapelle fut trop étroite pour recevoir tant d'hôtes à la fois. Des hôtelleries s'élevèrent à l'entour du temple et formèrent, comme par enchantement, un bourg assez étendu et qui s'est à peine augmenté depuis. Tant de prières montant de concert vers le ciel, devaient-elles être repoussées ? L'évènement prouva le contraire ; mais la manière singulière dont l'affliction du sire de Coucy fut consolée, a quelque chose de si invraisemblable, que nous hésiterions à la rapporter, si de graves écrivains ne nous avaient précédé.

» En ce moment, Louis-le-Jeune se disposait à partir pour la célèbre croisade prêchée par saint Bernard ; la noblesse de France se pressait autour du monarque, briguant avec ardeur l'honneur de marcher à ses côtés à la défense des fidèles de la Terre-sainte. Le pèlerinage de

(1) A 7 kilomètres de Liesse. Ce château avait été bâti, à ce que l'on prétend, en 598, par la reine Brunehaut. Il plaisait singulièrement à nos rois de la seconde race. Sa position au milieu d'une belle et vaste forêt leur permettait de s'y livrer, chaque jour, aux plaisirs de la chasse : aussi presque tous y firent des séjours assez prolongés. Il ne reste plus maintenant, comme vestiges de cette ancienne résidence royale, que des fossés larges et profonds encore. Dans l'enceinte qu'ils forment s'élevait, il y a quelques années à peine, la base d'une ancienne tour ; mais malheureusement elle dérangeait l'alignement des carrés du potager, on l'a fait disparaître complètement.

Notre-Dame-de-Liesse préparait saintement le départ des croisés, dont le rendez-vous était à Vezelay, en Bourgogne, et, en quittant la modeste chapelle, chaque baron se mettait en route pour rejoindre sa bannière. Le roi demeura un des derniers en Picardie ; respectant la douleur du sire de Coucy, il n'avait fait jusqu'alors aucune allusion au retard apparent qu'avait apporté Enguerrand à prendre la croix ; mais nombre de voix s'étant élevées pour en faire la remarque, Louis se décida à parler à son cousin. Il vint donc, de sa personne, à Coucy.

» Enguerrand ne put résister à ses sollicitations ; aussi un jour, de grand matin, les fanfares des clairons retentirent de toutes parts dans la seigneurie de Coucy ; des messagers furent envoyés aux chevaliers des environs ; les vassaux, les serfs, les paysans, les bourgeois, assemblés par les soins de Raymond de Trolly, accoururent en foule sur la pelouse fleurie qui s'étendait devant le château. Des armes leur furent distribuées, des bannières aux armes de Coucy flottèrent au-dessus des rangs pressés ; une population immense accourut à ce spectacle et fit retentir l'air de ses acclamations. Des cantiques pieux montèrent vers le ciel, chantés par mille voix à la fois ; un autel fut dressé sur un tertre et le chapelain du château célébra le saint sacrifice en présence du roi, du peuple, du sire de Coucy et d'Agnès de Beaugency. Triste et résignée, la dame de Coucy avait courbé la tête devant la volonté de son mari appuyée de celle du roi ; des traces de larmes se voyaient sur ses joues ; mais quelle que fût sa souffrance, elle ne l'avait point exprimée. Elle avait compris que la faiblesse d'une femme ne pouvait interrompre plus longtemps les devoirs que le rang de son époux lui imposait. Ce fut donc sans murmurer et même avec l'enthousiasme d'une sainte ferveur qu'elle attacha de ses mains, sur la poitrine des nouveaux champions de la foi, la croix de drap rouge, signe de leur engagement. Seulement, lorsque, après cette cérémonie solennelle, les croisés défilèrent en chantant l'*Ultreia* (1), Agnès fléchit le genou devant le roi :

« Gracieux prince, dit-elle avec douceur, monseigneur Enguerrand va quitter ce château et le pays pour n'y plus revenir jamais peut-être ; je vais demeurer seule ici, en

(1) « *Ultreia* était le refrain d'une chanson des croisés partant pour la Terre-sainte. *Ultra ! Eia ! En avant ! Courage !* »

proie à l'inquiétude et aux larmes ; femme sans mari, mère sans enfants, ma vie est désormais flétrie et désolée. N'aurez-vous point pitié de tant de peines ? Je n'ai point opposé mes désirs aux volontés de votre Grâce. Enguerrand va partir.... Partira-t-il seul et voulez-vous ma mort, ou bien, en partant avec lui, partagerai-je ses dangers ? Je sais que votre sagesse royale, conseillée par le saint abbé Suger, a décidé que nulle femme ne pourrait suivre en Palestine son époux ou son père. Mais sire, mon sort si triste ne mérite-t-il aucune faveur ? Me voici à vos pieds, mon prince et cousin ; si le sang qui coule dans mes veines me donne droit à quelques privilèges, je les abdique pour conserver seulement le droit de suivre mon époux.

» Enguerrand ne put retenir ses larmes en entendant cette prière touchante, preuve généreuse de l'affection de sa femme. Le roi lui-même était ému et surtout embarrassé ; il releva la dame de Coucy et allait répondre, quand le bruit d'un cor se fit entendre à l'extrémité de la pelouse. Une rumeur soudaine agita la foule des croisés ; ils se pressèrent autour de quelques personnes que l'éloignement empêchait encore d'apercevoir ; mais des acclamations joyeuses annoncèrent une heureuse nouvelle. Le cœur d'Agnès tressaillit dans son sein. Un rayon d'espoir, comme cent fois déjà la pauvre mère en avait entrevu, brilla à ses yeux. Enguerrand lui-même devint pâle et, enfonçant ses éperons dans le ventre de son cheval, il s'élança vers le lieu du tumulte. Les voix devinrent de plus en plus distinctes.

» Les voilà ! les voilà ! criait la foule. Place ! place ! ils sont de retour.

» Agnès était hors d'état de soutenir l'émotion que ces mots lui causaient ; éperdue, les bras étendus, dans une attitude sublime d'espérance et d'anxiété, elle attachait ses regards sur cette foule qui lui apportait peut-être la vie... tout-à-coup elle voit Enguerrand s'élançant à terre ; elle le perd un instant de vue ; puis les rangs des croisés s'ouvrirent, et le sire de Coucy paraît, tenant deux enfants par la main. Agnès retrouve des forces, se relève, vole au devant de son époux. Elle a reconnu, à leur air modeste et plein de candeur, les fils qu'elle avait perdus.

» Agnès ! lui dit Enguerrand près de succomber à sa propre joie, embrasse tes enfants !

» Ce sont eux ! s'écria la jeune mère en ouvrant les bras pour les recevoir.

» Elle les serra avec transport contre son cœur, poussa un cri de bonheur et tomba évanouie sur le gazon.

» Le roi avait vu toute cette scène avec un attendrissement profond. Il ouvrit ses bras au sire de Coucy qui s'y précipita avec effusion.

» Je puis partir maintenant, sire, dit Enguerrand ; mon nom ne périra pas. Si je trouve la mort aux plaines de la Syrie, cet instant a payé tout le sang que je répandrai.

» Les premiers transports passés et lorsqu'Agnès eut repris ses sens, les enfants furent interrogés sur ce qui leur était arrivé depuis trois mois ; ce fut en vain qu'on les pressa de questions ; ils ne purent rien dire, sinon qu'ils avaient habité un château où, chaque jour, on leur donnait des nouvelles de leurs parents. Ils avaient joui de tous les agréments qu'ils étaient accoutumés à rencontrer à Coucy ; des bois à parcourir, des prairies vertes et fleuries s'offraient de toutes parts à eux, et ils avaient cru que c'était l'ordre de leur père, obligé à une absence, qui les avait placés dans ce lieu charmant.

» En action de grâces du retour inespéré de leurs fils, Enguerrand II de Coucy et Agnès de Beaugency, sa femme, fondèrent à Nogent, à Coucy, à Prémontré, à Notre-Dame-de-Liesse et dans plusieurs autres églises et couvents, une messe perpétuelle qui s'appelait *Messe du retour* (1). »

3. — COMMENT NOTRE-DAME TIRA UN MARCHAND BOURGUIGNON DES MAINS DES VOLEURS, RENDIT LA VIE A L'ENFANT QU'ELLE LUI AVAIT ACCORDÉ ET FIT SORTIR LA MÈRE DE PRISON. (XII^e OU XIII^e SIÈCLE.)

« En Bourgogne, il y avoit un marchand lequel ne pouvoit avoir d'enfant ; occasion pourquoy se voua à Nostre-Dame-de-Liesse, promettant de visiter son Eglise s'il pouvoit, par son intercession, obtenir ce qu'il désiroit. »

Avant la fin de l'année, il put être certain que Notre-Dame-de-Liesse l'avait exaucé ; aussi, sans même attendre la naissance de l'enfant, « environ un mois devant, ce

(1) *Les sires de Coucy*, par Carle Ledhuy. Paris. Lecoffre. 1853.
Histoire de Coucy, par M. Melleville, ch. 1. p. 33. D'après M. Melleville ce fait est raconté par plusieurs historiens.

» marchand voulant accomplir le dict vœu, se mit en
» chemin pour visiter l'église Notre-Dame-de-Liesse. Mais
» à peine fut-il entré dans un bois, à quelques journées de
» sa province, qu'une troupe de voleurs et larrons se jet-
» tant sur luy, le dépouille de tout, le lie à un arbre et se
» retire. Alors, se recommandant à Nostre-Dame-de-
» Liesse, il vit paroistre une fille extrêmement agréable
» qui le vint délivrer, luy donnant le moyen d'accomplir
» son vœu.

« Pendant ce temps, sa femme accoucha d'un beau fils ;
» mais environ quinze jours après la nativité de l'enfant, »
la mère s'étant mise dans le bain, s'y endormit et laissa
tomber dans l'eau l'enfant qu'elle tenait « dont il fut
» noyé. »

« La justice estant advertye de cela, condamna la mère
» à la mort : mais le mary retournant de son voyage qu'il
» avoit faict à Nostre-Dame-de-Liesse, quatre jours après la
» mort de l'enfant qui jà estoit enterré, et ayant entendu
» que sa femme estoit condamnée à la mort et que lors on
» l'aloit exécuter, d'abord il conceut un extrême déplaisir
» de ces tristes nouvelles et ne savoit à quoi se résoudre.
» Néanmoins les grâces qu'il avoit reçues de la Vierge luy
» en font espérer encore une plus grande ; il court fort
» hastivement vers le juge, et luy dit qu'il désiroit parler
» à sa femme, ce que luy estant accordé et avant entendu
» d'icelle que l'enfant estoit fort beau il pria le juge de luy
» faire veoir, et combien qu'il fût enterré de quatre jours,
» ce luy fut octroyé de le faire déterrer et apporter devant
» le juge. »

« Cela faict, (chose admirable) cest enfant fleuroit comme
» baume. Lors ce pauvre père, voyant son enfant mort si
» beau et si vermeil, se mit dévotement à genoux et réclama
» si haut Nostre-Dame-de-Liesse que chacnn l'entendit ; et
» fit la prière en ceste sorte : Belle dame, cest enfant nous
» a esté donné par voz prières ; je vous prie, monstrez
» vostre miracle, car je croy que vostre fils ne vous refusera
» point : incontinent après, cest enfant commença à
» cryer et jetter plusieurs souspirs devant la justice ; qui
» fut cause que le juge renvoya la femme saine et sauvée
» avec son mary. (1) »

(1) Aubert. Caout, p. 120. De Cérisièrs, p. 130. De Saint-Pèrès, p. 4.
Du Monstier.

4. — CONSTRUCTION ET CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE ACTUELLE DE NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ. BULLES DU SOUVERAIN PONTIFE CLÉMENT VII. INDULGENCES.

« L'ancienne chapelle de Liesse étant trop petite pour recevoir le grand nombre de pèlerins dont l'affluence augmentait tous les jours; on fut obligé d'en construire une plus grande. » C'est l'église telle que nous la voyons encore aujourd'hui, sauf l'autel, le jubé, le portail et la sacristie qui sont de date plus récente.

Cette reconstruction de l'église se fit, pour la plus grande partie, vers la fin du xiv^e siècle. Aux clefs de voûte de la nef et aux piliers des petites chapelles qui, autrefois, divisaient les bas-côtés de la nef, sont sculptées les armes de Louis duc d'Orléans, frère de Charles VI, et de Valentine de Milan, sa femme; il est à présumer que cette partie de l'édifice est due à leur générosité. Les transepts et surtout le chœur remontent plus haut; ils auront très-probablement été construits aux frais du Chapitre de Laon.

Ce fut une grande fête que celle de la consécration de la nouvelle église. Le pape Clément VII donna à cette occasion, le 28 mai 1384, une bulle (*Gloriosus Deus*) par laquelle, constatant les miracles qui journellement s'opéraient à Liesse, et le grand concours de fidèles qui s'y rendaient de toutes les parties du monde, il accordait au Chapitre de Laon le droit de faire consacrer l'église par l'évêque qu'il lui plairait de choisir. Le même pape donna encore, le même jour, une autre bulle (*Virgo venustissima*) où, célébrant de nouveau la gloire de Notre-Dame de Liesse, ses miracles continuels, le concours des peuples à son sanctuaire, et voulant, d'après ses propres paroles, favoriser cet empressement, il accorde à tous les fidèles qui, vraiment contrits et confessés, visiteront dévotement l'église de Notre-Dame-de-Liesse, une indulgence d'un an et d'une quarantaine, les jours de l'occurrence et de la célébration des fêtes suivantes : la Nativité, la Circoncision, l'Épiphanie, la Résurrection et l'Ascension de Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, la fête de son précieux corps, le jour de la Pentecôte, celui de la Nativité, de l'Annonciation, de la Purification et de l'Assomption de la très Sainte-Vierge; le jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, de la fête des bienheureux apôtres Pierre et Paul, le jour de la consécration de l'Église et ses anniversaires, et enfin celui de la

fête de tous les Saints : l'indulgence ne sera que de cinquante jours pour les fidèles qui rempliront les conditions prescrites, le jour même de l'octave ou bien un des six jours de l'octave de toutes les fêtes ci-dessus mentionnées, si on en excepte la Circoncision de Notre-Seigneur, l'Annonciation et la Purification de la très Sainte-Vierge, la Consécration de l'église et la fête de tous les Saints ; pour la Pentecôte, cette indulgence ne peut se gagner que pendant les six jours qui suivent immédiatement la fête (1).

5. — CONFRÉRIES DE NOTRE-DAME-DE-LIESSE, A LIESSE, REIMS ET PARIS. LA CONFRÉRIE DES GOULUS.

Parmi les pèlerins qui se rendaient à Liesse, un grand nombre voulaient laisser dans ce glorieux sanctuaire quelque marque de leur passage et de leur reconnaissance ; ils appendaient aux murs des *ex-voto*, ou bien déposaient leur offrande aux pieds de la Vierge.

Ces témoignages de vénération ne suffirent bientôt plus à leur dévotion ; ils voulurent, dans le monde entier, former comme une milice sainte, enrôlée sous la bannière de leur Vierge bien-aimée, et dont chaque membre répétait chaque jour, dans toutes les provinces de la France, à tous les coins du monde, les louanges de celle qu'ils se plaisaient à proclamer Dame de toute joie et de toute consolation.

Dès le *xiv^e* siècle, une confrérie de Notre-Dame-de-Liesse existait certainement dans l'église de Liesse. En effet, nous voyons, en 1401, le Chapitre de Laon décréter que ceux de ses membres qui font partie de la confrérie de Notre-Dame-de-Liesse, pourront aller en cette église le jour de la dédicace prochaine, y demeurer toute la journée, et ne revenir que le lendemain au gîte, sans qu'ils perdent, par leur absence, les rétributions du chœur et le pain du réfectoire. Le même acte accorde la même grâce à tous les chanoines qui voudront aller en pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse, aux jours des fêtes solennelles de la Sainte-Vierge, et même à tous ceux qui voudront y aller une fois la semaine, à condition, néanmoins, que les uns et les autres en reviendront le même jour.

(1) Arrest notable de Nosseigneurs du Parlement,... Bullaires. Villette.

La ville de Reims, ville que nous verrons, à toutes les époques, donner les marques les moins douteuses de la plus grande dévotion pour Notre-Dame-de-Liesse, voulut, dès les commencements du pèlerinage, avoir dans ses murs une statue et une confrérie, qui pussent dédommager un peu ceux de ses enfants qui ne pourraient pas se rendre à Liesse.

La statue, nous ne savons pas jusqu'à quelle époque la faire remonter ; peut-être fut-elle intronisée à Reims quelques années à peine après l'arrivée de la statue miraculeuse.

Quant à la confrérie, elle date de 1407. Elle fut établie dans l'église de la célèbre et antique abbaye de Saint-Nicaise.

La chapelle dans laquelle se réunissaient les confrères, porta d'abord le nom de chapelle de Coucy ; elle prit ensuite celui de Notre-Dame-de-Liesse. Un des statuts de cette confrérie ordonnait de faire un service solennel en l'honneur de la Sainte-Vierge, le dimanche qui suit la fête de la Nativité, jour qui est la principale fête de l'église de Notre-Dame-de-Liesse.

Les premiers qu'une heureuse inspiration de leur piété porta à former cette confrérie, furent Jean Scoti et Etienne de Launois ; leurs noms, continue Marlot, m'ont paru dignes d'être transmis à la postérité, car ils ont, par cette entreprise, beaucoup contribué à la gloire de Dieu et de la Sainte-Vierge.

Mandataires de leurs concitoyens, ils vont trouver l'archevêque de Reims, Guido de Roya, et obtiennent de lui la bulle *Fasciculus impiorum* par laquelle, approuvant et établissant la confrérie de Notre-Dame-de-Liesse, il concède aux confrères qui, s'étant confessés, assisteront aux vêpres et à la messe solennelle du jour de la fête, 40 jours d'indulgence ; il accordait, de plus, une indulgence de 20 jours, qui pouvait se gagner chaque lundi de l'année.

A peine cette confrérie était-elle établie, que tous, religieux et laïcs, voulurent s'y faire inscrire. Elle fut successivement approuvée et confirmée par les archevêques de Reims, Simon de Cramando, en 1412 ; Jean Juvénal des Ursins, en 1470 ; Guillaume Briçonnet, cardinal du titre de Sainte-Potentielle, en 1497 ; par Henri Clause, évêque de Châlons ; et enfin, le 14 juin 1631, Urbain VIII accorda à perpétuité, aux confrères, une indulgence

plénière à l'article de la mort et plusieurs autres indulgences qu'il serait trop long de rapporter ici (1).

Notre-Dame-de-Liesse avait pour elle les prédilections non-seulement des Rémois et des habitants de toutes les villes qui l'environnaient ; mais elle pouvait se glorifier de posséder également celles des habitants de Paris. Voulant, eux aussi, jouir des avantages que procurait sa confrérie, ils obtinrent, en 1413, que, le jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, il en fût érigée une dans l'église de l'hôpital du Saint-Esprit.

Cette confrérie fut bientôt en grand honneur, Charles VI, roi de France, et Isabeau de Bavière, son épouse, voulurent en être les premiers bienfaiteurs ; comme témoignage de leur riche donation, leurs figures furent représentées au vitrail qui se trouve à la gauche du grand autel. Tout le monde voulait se faire inscrire ; pour ne pas rendre cet honneur trop commun, on eut recours à un singulier expédient ; chaque confrère devait, après sa réception, donner un grand festin. Le menu peuple ne pouvant remplir cette condition, se vengea de l'exclusion dont il était frappé en appelant cette confrérie la confrérie des *goulus* : c'était la fable du Renard et des Raisins. Elle n'en resta pas moins en très-grand honneur ; car plus tard, sur le livre de la confrérie, on pouvait voir briller, inscrits en lettres d'or, au milieu de beaucoup d'autres, les noms du duc de Guyenne, fils aîné de Charles VI ; d'Anne de Bourgogne, dame de Bethfort ; de Jacques du Chastelier, évêque de Paris ; de frère Mathieu de Pitaigne, abbé de Saint-Magloire, etc., etc. Le roi défendit, de plus, par une déclaration expresse, d'ériger dans Paris d'autre confrérie de Notre-Dame-de-Liesse.

Cette prohibition prévalut longtemps, malgré les désirs impatients du peuple. Enfin, vers le milieu du xvii^e siècle, une occasion favorable se présenta. Les Bénédictines de Notre-Dame-de-Liesse, abandonnant Rethel, venaient de s'établir à Paris (1645) ; sollicitées par les habitants de cette ville, elles obtinrent l'érection d'une confrérie de Notre-Dame-de-Liesse dans leur chapelle (1662). Bientôt la chapelle est trop petite pour le nombre des confrères ;

(1) *Metropolis Remensis historia studio et opere Dom. Guillelmi Marlot, doctoris theologi, S. Nicasii Remensis M. Prioris et Fivienensis cellæ prope insulas administratoris. Opus posthumum. Remis, 1679, T. 2, l. 4, c. 27.*

en 1672, ils durent se diviser en deux confréries ; l'une resta dans l'église du monastère, et l'autre fut, par l'autorisation de Mgr du Harlay, archevêque de Paris, établie dans l'église de St-Sulpice.

La plus ancienne après celles-ci est celle de Rouen. Elle date au moins du commencement du xvi^e siècle. Elle fut d'abord établie dans la paroisse de St-André, et y est restée pendant l'espace d'un siècle. Mais dans les premières années du xvii^e, elle fut transférée en l'église des Pères Jacobins.

Cette confrérie a été confirmée par Clément VIII, par bulle du 21 juillet 1603, et par Paul V, par bulle du 13 avril 1609, et enrichie d'indulgences perpétuelles ; avant la Révolution, elle se soutenait avec tant de ferveur et de zèle, qu'elle venait régulièrement, tous les ans, en procession à Notre-Dame-de-Liesse (1).

6. — LES BOURGUIGNONS ET LES ARMAGNACS. PÉLERINAGES DE CHARLES VI, DE CHARLES VII ET DE JEANNE D'ARC. LES ANGLAIS.

Le pays était de nouveau ensanglanté par deux factions rivales, les Bourguignons et les Armagnacs ou Orléanais.

En 1411, le duc d'Orléans envoie dans la Picardie des détachements qui se répandent dans le diocèse de Laon et commettent partout les plus affreux désordres. Clugnet de Brabant, à la tête de 2,000 hommes, veut en plein jour escalader Rethel ; repoussé et blessé il se jette et se venge sur le plat pays, met tout à feu et à sang, fait un grand nombre de prisonniers et, chargé de butin, reprend la route de Ham. Autorisé par le roi, le duc de Bourgogne accourt, reprend la ville de Ham et, avec 16,000 hommes, se saisit de Chauny et de Laon dont il démolit les fortifications. Clugnet de Brabant était revenu ; il s'était, en 1412, emparé de Vervins. Les habitans des environs, exaspérés de ses

(1) Récit véritable de la guérison miraculeuse arrivée le dimanche de l'octave de la Nativité de la très sainte Vierge MARIE, en l'année mil six cens quarante-neuf, par l'intercession de cette glorieuse Consolatrice des affligés, dans l'effect du pèlerinage de Notre-Dame-de-LIESSE. Paris, 1652. *Description historique de la ville de Paris...* t IV, p. 104, et VII p. 411. Villette, p. 36 et 189. *Théâtre des Antiquité de Paris*, par Jacques du Breuil. Paris, 1612.

exactions, se réunissent et, après un siège de vingt-trois jours, le forcent à sortir de cette ville.

Deux ans après, le duc de Bourgogne avec sa cavalerie, ravage la Thiérache. Les excès qu'il laisse commettre à ses soldats irritent Charles VI; il se met en *campagne*, s'empare de Compiègne et, le 21 mai, de Soissons défendu par Enguerrand de Bournonville, et au commencement de juin il se rend à Laon qui n'hésita pas à le recevoir *joyeusement*; sa présence en effet donnait à espérer quelque trêve aux maux de la guerre. De Laon, CHARLES VI FIT TRÈS-DÉVOTEMENT A NOTRE-DAME-DE-LIESSE LE PÉLERINAGE QU'IL LUI AVAIT VOUÉ (1).

Nous n'avons malheureusement pas de détails sur ce pèlerinage de Charles VI. Après l'avoir accompli, le roi revint à Laon d'où il se rendit à St-Quentin, ville qui lui était restée fidèle; il en partit pour aller faire le siège de Bapaume et d'Arras (2).

« En 1416, plusieurs seigneurs de la maison et des suites
» du duc de Bourgogne tels que estoient Jean de Pony, Ferry
» de Mailly, Maurice et Gorran de Saint-Léger, Jean d'Au-
» bigny, Jean Delafosse, Hector et Philippe de Savensie,
» Léon de Jacquville, Lambers de Savoie, ils se ruèrent,
» avec quelques troupes pillardes, sur les pays de Ver-
» mandois.... de Laonnois.... saccageans tout et affligeans
» misérablement la contrée; bràlant... plusieurs chas-
» teaux.... (3) »

Laon avait en 1418 reçu de nouveau dans ses murs les Bourguignons (4).

En 1419, Vignoles dit La Hire, obligé par eux d'abandonner Coucy, se retire vers Montaignu. Il fait avec Pothon et Saintrailles des courses dans le Laonnois et le Rethelois, s'empare de Crépy et de Clacy pour le Dauphin, et trouve

(1) Anno M. CCCC. XIV, Rex Urbem (Laudunum) ingressus, indè cum peregrinationis causâ nostræ Domine de Liente Ecclesiam, ut voverat, devotissimè visitasset.... *Acta Caroli VI Francorum regis*, à Monacho Cenobii sancti Dionisii scripta. Ces actes sont cités dans la *Notitia Galliarum* de Adrien de Valois, 1673.

Dom Lelong dit, p. 351: Le roi fit ensuite un pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse.

(2) D. Lelong. *Hist. de Soissons*, par H. Martin, t. 2, p. 307. *Histoire de la ville de Saint-Quentin*, par Hordret, p. 252. *Les Grandes Annales et Histoire générale de France*, par François de Belleforest, Comingois et annaliste de sa majesté très-chrétienne. Paris, 1579, t. 2, l. 5, c. 75. p. 4041.

(3) *Mémoires et Journal de Pierre de l'Estoile*, p. 6, col. 2.

(4) M. Mcleville, *Hist. de Laon*, t. 2, l. 9.

lè moyen de recouvrer Coucy ; avec quarante hommes il défait quatre cents Bourguignons commandés par Longueval, et à la tête de deux cents il en bat, près de Notre-Dame-de-Liesse, mille autres qui avaient pour chef Hector de Saveuse (1).

Pour une fois que le nom de Liesse est prononcé, combien d'autres fois où, théâtre de pillages, de luttes, d'escarmouches, n'a-t-il pas été passé sous silence ? Et si, dans ces temps déplorables, même dans les grands centres de population où, ce semble, eussent dû se rencontrer le plus d'hommes en état de connaître et d'écrire les événements, où de hautes et puissantes murailles assuraient une tranquillité relativement très-grande, il s'est trouvé à peine quelque rare chroniqueur qui ait recueilli des faits généraux intéressant toute une province, tout un royaume, qui donc, dans un village composé uniquement de cabaretiers et de marchands de bimbéloterie, ouvert sans défense aux courses de tous les partis, où vainqueurs et vaincus exerçaient tour à tour et comme à l'envi pillages, exactions, violences ; qui donc, à la lueur des incendies et la tête sous le glaive, se serait occupé à recueillir les prodiges que la bonne Dame de Liesse opérait chaque jour en faveur de tous ces *navres*, blessés, misérables, etc. ? Certes, il fallait qu'à son autel s'accomplissent bien des miracles, il fallait qu'elle sût, par d'incroyables faveurs, consoler toutes ces grandes infortunes, pour qu'au milieu de cette immense tristesse, elle méritât d'être toujours appelée la Dame de joie, pour que ses dévôts fidèles affrontassent une mort presque certaine afin de recueillir sur ses lèvres maternelles un sourire de compassion, un sourire qui de leur âme chassât toute tristesse, y fit naître joie et consolation.

La misère allait toujours croissant ; « elle estoit si grande en 1425, nous dit un ancien historien, qu'il n'y avoit coing en France où l'on ne veit la solitude de la terre porter une face confuse, n'y ayant presque personne qui se tint aux champs pour la cultiver, ou s'ils le faisoient, estant nécessaire que pour vivre le paisant labourât sa terre, si est-ce que par tous les chasteaux et forteresses on avoit fait des eschauguettes sur lesquels on mettoit des hommes tout le long du jour, lesquels, dès que voyoient coureurs qui sac-

(1) Dom Lelong, p. 333. *Manuel historique du département de l'Aisne*, par Devisme, p. 76. *Abrégé de l'Histoire de Laon*, fait par le sieur Laurent, advocat en parlement. Paris, 1645.

cageoient le pais (tout estoit plein de voleurs tant d'un que d'autre costé) sonnoient ou une cloche ou une trompette au son de laquelle se retiroient les paisans dedans les forteresses avec leur bétail et charrues; et est un grand cas que les troupeaux et haras estoient si accoutumez à cette retraite, que dès que la cloche sonnoit, encor qu'il n'y eut aucun pour les conduire, ils ne failloient de se retirer es lieux de leur garant et sauve-garde (1). »

Cette lugubre esquisse de la triste situation où se trouvait la France à cette époque, peint parfaitement l'état de Liesse et des environs. En effet, les Anglais étaient maîtres de Montaigu, et de ce nid d'aigle leur regard planait sur tous les alentours de Liesse, comptant les voyageurs qui chaque jour s'y rendaient en pèlerinage, choisissant le moment favorable pour les attaquer et les dévaliser (2).

Heureusement, Dieu allait enfin jeter sur notre pauvre France un regard de miséricorde. Maître absolu de presque tout le royaume, Henri VI, roi d'Angleterre, se faisait ouvertement appeler roi de France. La monarchie française était sur le penchant de sa ruine; encore quelques jours et Orléans, son dernier boulevard, tombait aux mains de l'étranger. Mais Dieu avait préparé à notre pays de plus glorieuses destinées. Lorsque tout secours humain est impuissant, il déploie la force de son bras; une pauvre fille va être l'instrument du salut de la France. Jeanne d'Arc, envoyée par Dieu, arrive; Orléans est délivré et Charles VII peut enfin entrer dans cette cathédrale de Reims où tous ses ancêtres ont reçu l'onction sainte, où lui-même est sacré roi du royaume que Dieu va lui rendre (1429).

D'après l'antique usage, neuf jours entiers il reste en prières près du tombeau de saint Marcoul, disant aux pauvres scrofuleux qui accourent de toutes parts : « le vrai » roi de France te touche, Dieu te guérisse (3). » Il part ensuite à la conquête de son royaume. Arrivé à Vailly « il envoie les hérauds pour sommer ceux de Laon à luy rendre la ville, les citoyens de laquelle ne se feirent prier,

(1) Belleforest, l. 5, p. 4073.

(2) P. Roger, *Archives de la Picardie*.

(3) *Histoire du Pèlerinage de Saint-Marcoul à Corbeny ou Don de guérir les écrouelles accordé aux rois de France*, par M. Blat, ancien curé de Corbeny (actuellement doyen de Vermand), 2^e édition, p. 21.

Ce livre contient des détails très-intéressants sur cette miraculeuse prérogative des rois de France.

ains supplièrent par leurs bourgeois le roy qu'il luy pleut de les visiter comme il fait (1). »

Charles VII profita-t-il de son passage à Laon pour aller en pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse, et recommander à cette Vierge puissante les grandes entreprises qu'il méditait ? Nous sommes porté à le croire. Aucun historien, il est vrai, n'affirme positivement ce voyage ; mais Vilette nous dit : « Charles VII avait une dévotion » particulière à Notre-Dame-de-Liesse, de laquelle il a » donné des marques par plusieurs voyages qu'il y a » faits. » On pourrait assez naturellement, il nous semble, placer un de ces voyages en cette circonstance.

Nous tirerions encore une présomption en faveur de cette opinion, d'une légende qui plus tard courait le pays, au sujet de Jeanne d'Arc. Cette légende nous porterait, en outre, à croire que Jeanne d'Arc a été, pour le moins une fois, en pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse, et un pèlerinage de sa part se placerait naturellement à l'époque de son séjour à Laon avec le roi. Le lecteur sera juge. Voici comment Dom Lelong rapporte cette légende : « Malgré tous ces faits constatés (la condamnation et le » supplice de Jeanne d'Arc en 1431), on doute encore » aujourd'hui si la Pucelle a été effectivement brûlée.... » La Chronique du doyen de la Collégiale de St-Thiébaud, » de Metz, contemporain de la Pucelle, dit qu'elle vint en » cette ville le 2 mai 1436, qu'elle y fut examinée et » reconnue de ses frères et des premiers de la ville, qui » lui firent des présents à son départ pour Notre-Dame- » de-Liesse (2). »

Il fallait que le peuple fût bien persuadé de la dévotion de Jeanne d'Arc à Notre-Dame-de-Liesse, et qu'il sût que ce pèlerinage lui était assez familier, pour qu'il lui vint en pensée de l'y faire aller même après sa mort.

En 1441, Charles VII vint s'établir pour un mois entier à Laon, et avec les seigneurs de sa cour y passa les fêtes de Pâques.

Il serait hors de toute vraisemblance de supposer que Charles VII, qui « avait une dévotion particulière à Notre- » Dame-de-Liesse, de laquelle il a donné des marques

(1) Belleforest, t. 2, l. 5, p. 1085. Dormay, l. 6, c. XI, p. 382. *Chronique de la Pucelle*. Chartier de Monstrelet. *Histoire des Ducs de Bourgogne*, par Barante, 4^e édition, t. VI, p. 16.

(2) Dom Lelong, p. 371.

par plusieurs voyages qu'il y a faits, n'aurait pas profité de son séjour prolongé près de ce bien-aimé sanctuaire, pour satisfaire souvent sa dévotion. Nous plaçons donc, à cette époque principalement, les pèlerinages de Charles VII à Notre-Dame-de-Liesse.

Quelque jour peut-être, des historiens plus précis nous permettraient d'indiquer positivement la date des pèlerinages de Charles-le-Victorieux ; en attendant, nous ne doutons pas qu'ils n'aient eu lieu surtout dans l'année 1441 et nous les constatons en regrettant vivement le manque absolu de détails... Probablement, il s'avancait escorté de cette phalange de héros qui, chaque jour, poursuivaient l'Anglais la lance dans les reins, qui, chaque jour, lui arrachaient quelques lambeaux de cette France qu'il avait si impitoyablement ensanglantée ; et tous, prosternés aux pieds de la Vierge de joie et de consolation, la suppliaient de rendre leur joie complète, en expulsant bien vite, entièrement, l'étranger du sol de la France.... mais, nous l'avons dit, nous n'avons pas de détails.... nous nous abstenons : nous allons raconter les efforts de Charles pour dégager les abords du sanctuaire où lui et son peuple aimaient à venir prier la patronne du royaume de France.

La principale cause des malheurs qui désolaient notre province, venait surtout de trois ou quatre châteaux-forts possédés par l'ennemi aux environs de Liesse et d'où ses troupes ravageaient impunément la campagne. Le roi s'empara d'abord de Coucy, de la Bove et autres petits châteaux ; puis, il résolut de s'attaquer à une forteresse qui était l'épouvante des pays environnants.

Perchée sur une colline escarpée et isolée, l'antique forteresse de Montaignu bravait, depuis longtemps, tous les moyens d'attaque dont on disposait à cette époque. Sa garnison redoutée faisait des « courses et pilleries » jusqu'aux portes de Laon, Reims, Saint-Quentin.

Et cependant ces villes étaient entourées de solides murailles, défendues par des habitants nombreux et aguerris, par de fortes garnisons ; Reims était à trente-deux kilomètres de Montaignu, Saint-Quentin à plus de cinquante.

Et le pauvre petit village de Liesse, il n'en était distant que de huit kilomètres à peine ; il n'avait pas de murailles pour l'enceindre, pas de garnison pour le protéger, et les

pèlerins qui le visitaient étaient forcés, à cause des marais, de passer en vue de ce repaire de brigands.

Charles VII résolut d'en finir avec lui une fois pour toutes ; avec La Hire, de Chabanne et Rohan, il en presse vivement le siège, s'en empare et ensuite « on mit force » maçons et manouvriers après, qui en peu de temps le » ruynèrent » si complètement, qu'aujourd'hui on ne voit plus aucune trace de cette forteresse si redoutée par nos pères (1).

6. — DON ET PÉLERINAGES DE LOUIS XI A NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ. FONDATION DE CE ROI CONFIRMÉE PAR CHARLES VIII.

Louis XI n'avait pas attendu d'être monté sur le trône (1461) pour prouver sa dévotion à Notre-Dame-de-Liesse. En 1456, lorsqu'il n'était encore que Dauphin, il lui avait envoyé en présent cent écus d'or (2). Le Chapitre de Laon, pour lui témoigner sa reconnaissance, ordonna (18 mai) « qu'il lui serait présenté des lettres d'association et de » participation aux prières de l'Église de Laon et à celles » de la Chapelle de Liesse (3).

En se rendant à Reims pour y être sacré roi (1461), Louis ne voulut point passer si près de Notre-Dame-de-Liesse sans lui rendre ses hommages. C'est le premier pèlerinage de ce roi que nous connaissons (4).

Huit années plus tard (1469), il vint à Liesse de nouveau. C'était dans de tristes circonstances pour lui. Charles-le-Téméraire, son implacable et éternel rival, l'avait contraint de signer à Péronne un traité honteux : mais le duc se défiait de la parole de Louis XI. Il crut que le moyen le plus certain pour l'obliger à la garder était de lui faire jurer ce traité devant la statue si vénérée de Notre-Dame-de-Liesse ; il lui donna donc pour l'accompagner jusqu'à

(1) Du Haillan, l. 23. Belleforest, t. II, l. 5. Dom Lelong, p. 377. P. Roger, *Archives de la Picardie*. Devismes, *Manuel historique*. M. Melleville, *Histoire de Laon*. De Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, t. VII, p. 84.

(2) Près de 1,000 fr.

(3) Villette.

(4) Document inédit sur le sacre de Louis XI. Ce document et plusieurs autres, extraits des archives de Lille et de Valenciennes et communiqués par M. de Lafons baron de Mélicoq à la Société académique de Laon, ont été imprimés dans le t. XI des Bulletins de cette Société, p. 322.

cet endroit, et cela comme par honneur, mais en réalité pour recevoir son serment, deux des seigneurs de sa cour, les sires d'Esquerdes et d'Emeries. Louis XI dut se soumettre au désir de son fougueux adversaire : mais Charles dut reconnaître plus tard que « Louis ne respectait pas les engagements les plus sacrés (1). »

Deux ans après ce pèlerinage forcé, Louis XI vint librement à Liesse (1474). Le Chapitre de Laon députa deux de ses membres pour lui faire les honneurs de la chapelle et le complimenter en son nom. Ce troisième pèlerinage eut lieu au mois de juin (2).

En 1474, ce même roi déchargea les habitants de Liesse de la taille pour l'espace de dix années. Volontiers ils auraient témoigné publiquement leur reconnaissance au roi ; mais comment faire ? Ils avaient au milieu d'eux une chapelle ; mais ils ne pouvaient en disposer. Iraient-ils faire retentir leurs actions de grâces dans l'église de Marchais, leur église paroissiale, il est vrai ? Mais elle était placée au milieu d'un peuple qui, lui, n'avait eu aucune part à la largesse royale. Le Chapitre de Laon comprit les embarras et le ridicule de cette situation : par un acte du 16 décembre 1474, il permit aux habitants de Liesse « de chanter dans la chapelle vêpres, matines et la messe, pendant les octaves des fêtes de la Vierge, pour la prospérité du roi Louis XI, en reconnaissance de la grâce qu'il leur avait faite (3). »

Louis XI ne tarda pas à revenir une quatrième fois en pèlerinage. En effet, après avoir signé avec Edouard d'Angleterre le traité de Picquigny (1475), « au dit mois d'aoust, le roy qui estoit au lieu de la Victoire près Senlis, s'en partist pour aller en pèlerinage à Nostre-Dame-de-Lience et passa par Saint-Quentin, puis s'en retourna le roy à Senlis (4). »

Louis XI avait donné à Notre-Dame-de-Liesse des témoignages nombreux de sa dévotion ; mais ces témoignages, bien que souvent réitérés, n'en étaient pas moins transi-

(1) *Manuel historique du Département de l'Aisne*, par Devisme, p. 82. *Encyclopédie du XIX^e siècle*, au mot *Liesse*. *Géographie du département de l'Aisne*, par A. Pinet, p. 56. De Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, t. IX, page 187.

(2) Villette.

(3) Villette.

(4) Nicole Gilles, 374 verso. Du Haillan, t. II, l. 25, p. 4174. De Saint-Pères, p. 124. Du Monstier, p. 101. Villette.

toires. En 1482, il voulut, par un monument durable, éterniser le souvenir de la grande affection qu'il portait à cette vierge vénérée. Il fonda une messe perpétuelle, qui devait se dire tous les samedis dans l'église de Notre-Dame-de-Liesse.

Cette fondation fut quelque temps après confirmée par Charles VIII (1483-1498), et même érigée par lui en un bénéfice perpétuel.

7. — RECONSTRUCTION DU PORTAIL. CHARLES DE LUXEMBOURG, ÉVÊQUE DE LAON, ET LOUIS DE LUXEMBOURG, CONNÉTABLE DE FRANCE.

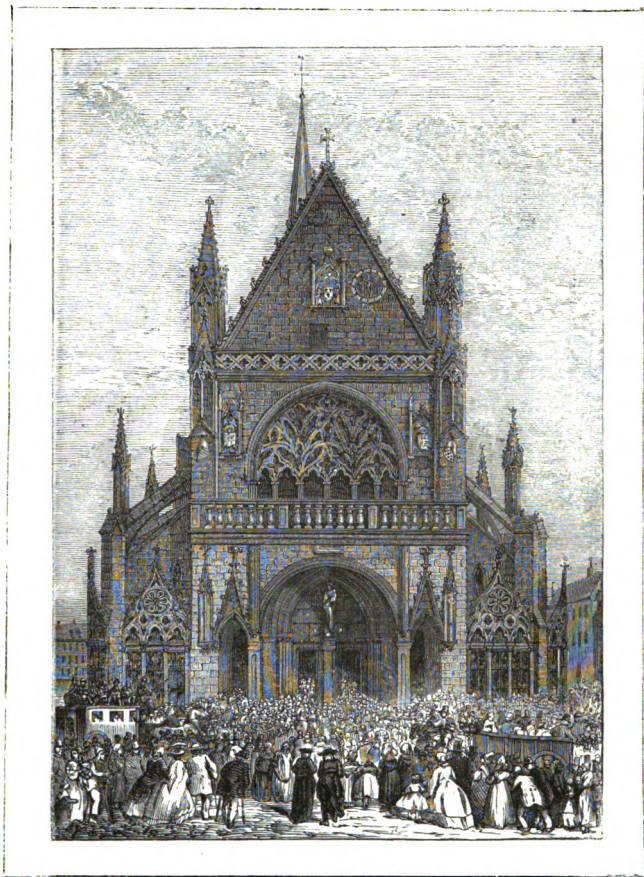
Le portail de l'église de Notre-Dame-de-Liesse est certainement la partie la plus belle et la plus riche de cet édifice. L'architecture en est tout à la fois noble, élégante et sévère. Ses deux galeries superposées, sa large fenêtre, ses clochetons élancés en font un monument, sinon très remarquable, au moins digne d'intérêt et d'étude.

Villette le faisait remonter à la fin du xv^e siècle; il appuyait cette conjecture sur l'ancienne inscription qui s'y trouvait autrefois enclavée, et sur la présence des armes de Charles de Luxembourg, évêque de Laon à cette époque.

L'étude archéologique du monument ne dément pas cette supposition. La galerie supérieure, la grande fenêtre, les clochetons qui surmontent les contreforts, les crochets qui découpent les arêtes du pignon, portent des traces frappantes de la transition du style ogival secondaire, au style ogival tertiaire ou flamboyant. Ce dernier, il est vrai, s'y essaie bien hardiment; mais cependant, il laisse partout apercevoir comme une légère indécision qui l'empêche de briser entièrement avec l'époque précédente.

Les petites boutiques qui comblent les vides laissés entre les contreforts, datent du xix^e siècle; elles ont remplacé d'ignobles baraques qui déparaient le portail d'une manière incroyable; telles qu'elles existent aujourd'hui, elles sont loin d'être un ornement et le portail gagnerait beaucoup à en être débarrassé; mais enfin, elles s'harmonisent, aussi bien que faire se pouvait, avec le reste du monument (1).

(1) Le dessin et la construction de ces petites boutiques, la reconstruc-



ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DE-LIESSE.

Les armoiries qui ornent le milieu du pignon sont les trois fleurs de lys des anciens rois de France.



A la gauche du portail, sur le gros pilier et sous un cimier, sont les six alérions des chevaliers d'Eppe ; près d'eux, entre le pilier et la croisée, sont les armes de l'évêché de Laon ; à gauche, elles sont reproduites, à la place correspondante, mi-parties avec celles de Mgr Charles de Luxembourg, évêque de Laon (1473-1519) : celles de ce même Charles de Luxembourg occupent entièrement l'écusson du contrefort voisin.

Ces armoiries attestaient, sans doute, que les familles ou particuliers, dont elles étaient les emblèmes, avaient contribué à l'érection du monument. S'il en fut ainsi pour tous, et si l'on peut mesurer la grandeur de la reconnaissance et la vivacité de la dévotion à la richesse des présents, Charles de Luxembourg devra occuper une place d'honneur parmi les plus dévoués serviteurs de Notre-Dame-de-Liesse ; car, non content de contribuer aux frais du portail, il offrit encore à Notre-Dame-de-Liesse une statue de Vierge, en vermeil, si belle et si riche, que jusqu'à la Révolution elle fut placée sur le milieu de

tion complète de plusieurs des clochetons qui surmontent les contreforts, etc., etc., sont dus à M. Lecompte-Roger, de Liesse. M. Lecompte est bien connu, dans nos contrées, par la foi, l'habileté et le dévouement qu'il apporte dans la restauration et la construction des églises.

C'est d'après une lithographie dessinée par lui, que nous avons fait exécuter notre gravure du portail.

l'autel, immédiatement au-dessous de la statue miraculeuse, et qu'à cette époque elle était encore regardée comme un des plus riches ornements de la chapelle de Liesse. Sur son piédestal se trouvaient, comme au portail, les armes de l'évêché de Laon, pleines et mi-parties avec celles de Charles de Luxembourg (1).

Cet évêque était fils du fameux comte de Saint-Pol, connétable de France sous Louis XI. En 1468, à la mort de Jean de Gaucourt, évêque de Laon, il était doyen du Chapitre de cette cathédrale, et son père voulait le faire nommer au siège vacant : le Chapitre de Laon favorisait les prétentions du connétable ; nous pouvons, en effet, juger des bonnes dispositions de ce corps à son égard, par un acte capitulaire du 10 octobre 1470.

Le Chapitre, ayant appris qu'il devait se rendre en pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse, ordonne que : « l'archidiaque de Thiérarche et l'official de Laon iront au devant de lui, de la part de la compagnie, lui présenteront le pain et le vin de l'église, et mèneront la musique avec eux, pour chanter à la messe qui sera célébrée devant lui (2). »

Peu de temps après, le connétable dut expier, par la main du bourreau, les longues incertitudes et fluctuations de sa vie entre Louis XI et le duc de Bourgogne. Avant de paraître devant Dieu, il avait écrit dans son testament : « J'ordonne que pour mettre mon âme en repos, soient dites douze mille messes à deux sols d'Artois par chacune messe.... et, au lieu où on me mettra, soit dite une basse messe, chacun jour, à perpétuité ; laquelle je veux et ordonne qu'elle soit fondée (3). »

8. — LEGS DE RENÉ, ROI DE SICILE (1474). FONDATION DE MATHIEU LEFÈVRE DE LIESSE (1517).

« Ce sont, en bref, les clauses du testament de très-excellent et très-puissant prince René, par la grâce de Dieu, roy de Hiérusalem, d'Arragon, des Deux-Sicules, de Valence, Majorque, Sardaigne et Corse, duc d'Anjou

(1) Villette.

(2) Villette.

(3) *Les Mémoires de Philippe de Commines. Preuves et Observations* Edition Godefroy. Paris 1649 p. 459.

» et de Bar, comte de Barcelone, Provence, Forcalquier
» et Piedmont. »

Après différentes clauses on lit :

« *Item*, le dit seigneur donne et laisse à l'église Nostre-
» Dame de Liesse, un marc d'or, lequel il veut estre
» pris et levé, sur les deniers les plus clairs des rentes. et
» revenus de son dit pays de Barrois (1). »

S'il est glorieux, pour Notre-Dame-de-Liesse, d'avoir
su provoquer la générosité des grands de la terre, il ne
l'est certainement pas moins d'avoir su inspirer à des par-
ticuliers des sacrifices que leur condition rendait plus
pénibles.

« Le vingt-cinquième jour de mars, l'an mil cinq cens
» et dissept, après Pasques, Mathieu Le Fèvre, demeurant
» à Lyesse, et Bonnette, sa femme, pour le salut et remède
» de leurs âmes, donnèrent et dellaissèrent aux fabricques
» de Lyesse. et Marchaiz, une certaine maison et cense
» avecques les héritaiges appartenans à la dite cense
» nommée le Chauffour; et ce, à la charge de leur faire ou
» faire faire, à chacune des dites églises, chacun an, ung
» obit, assavoir vigilles, messes, recommandaces; et de
» payer, chacun an, par chacune des dites églises, aux
» prédicateurs quy chacun an prescheront la Passion le
» jour du grant vendredy esdits lieux, six sols parisis. Et
» depuis, en ratiffiant le dit don, ils ordonnèrent daven-
» tage, par chacun an, estre donné et aulmosné, pour Dieu,
» le jour du Jeudy absolu, demye ansnée de blé, au dit
» lieu de Lyesse (2). »

9. — FRANÇOIS 1^{er} VIENT TROIS FOIS EN PÉLERINAGE
A NOTRE-DAME-DE-LIESSE. (1527, 1538, 1546).

François 1^{er} avait été sacré à Reims, par l'archevêque
Lenoncourt (25 janvier 1515); le 1^{er} juillet de la même
année, il fit à Laon son entrée solennelle. Il était accom-
pagné de l'archevêque de Reims, des évêques de Soissons,
Châlons, Amiens, Beauvais, Noyon, et de grand nombre

(1) *Mémoires de messire Philippe de Commines, seigneur d'Argenton.*
Édition Denys Godefroy. Paris 1649. Dans les *Preuves et Observations*,
p. 473. Villette. Mss d'un curé de La Fère.

(2) D'après deux anciens parchemins conservés aux archives de l'église
de Notre-Dame-de-Liesse.

d'abbés, des comtes de Guise, de Vendôme, de Saint-Pol et d'autres seigneurs (1). Aucun document ne nous permet d'affirmer qu'à cette époque il ait fait un pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse.

Dix ans plus tard, ce même roi avait, à la bataille de Pavie, *tout perdu, fors l'honneur* : prisonnier de Charles-Quint, il savait que les troupes de son rival ravageaient la France et en particulier la Thiérache et le Laonnois où elles avaient « pillé et brûlé Marle, ainsi que grand nombre des » villages voisins (2). » La présence du roi était nécessaire pour consoler ses peuples et leur rendre confiance. François 1^{er} offrit de se soumettre à de dures conditions ; même à ce prix, il n'espérait pas sa liberté : mais il s'était recommandé à Notre-Dame-de-Liesse. La Vierge bénie sut fléchir le cœur de Charles-Quint, et François 1^{er}, reconnaissant, vint, le 28 août 1527, « rendre ses actions de grâce à la Sainte-Vierge de son heureuse délivrance de sa prison d'Espagne (3). »

La guerre ne tarda pas à recommencer ; notre pays eut encore à souffrir. « Jean de Nassau, prince d'Orange, se jette sur la Picardie avec trente mille Allemands, Bourguignons et Flamands. Il s'empare de Guise et ravage toute la contrée environnante. » Mais Notre-Dame-de-Liesse veillait sur les destinées de la France, et, bientôt, une trêve glorieuse vint rendre au pays les douceurs de la paix (1538).

Cette fois encore, François 1^{er} se hâta d'accourir aux pieds de Notre-Dame-de-Liesse. Il voulut même que ce nouveau témoignage de sa reconnaissance fût plus éclatant encore que le premier. Il vint en pèlerinage « avec la reine et les princes leurs enfants, accompagné des cardinaux Louis de Bourbon, évêque de Laon ; Odet de Châtillon, évêque de Beauvais ; Charles Hemard, évêque de Mâcon, et de Messieurs Jean du Bellai, évêque de Paris, et Jacques de Foix, évêque de Lescar (4). » (30 octobre 1538).

Il fallait que la puissante intervention de Notre-Dame-de-Liesse se fût révélée d'une manière bien évidente à l'esprit de François 1^{er}, pour qu'il se hâtât ainsi de venir, avec tant de pompe et d'appareil, lui attribuer tout l'honneur de la guerre et de la trêve.

(1) D. Lelong, p. 395.

(2) Davisme, *Manuel historique*, p. 88.

(3) Villette. Laurent.

(4) Villette. Actes du chapitre de Laon. *Encyclopédie du XIX^e siècle*.

L'infidélité de Charles-Quint à sa parole força bientôt François I^{er} à reprendre les armes. Il lutte avec avantage contre l'empereur et le roi d'Angleterre. En 1544, il force le premier à signer le traité de Crespy-en-Laonnois, et en 1546, il conclut avec Henri VIII le traité de Guines. François I^{er} était débarrassé de tous ses ennemis ; il devait à Notre-Dame-de-Liesse de nouvelles actions de grâce , et, en effet, nous le voyons, en 1546, venir, par Maubert-Fontaine et Montcornet, faire un nouveau et dernier pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse : nous avons dit dernier pèlerinage, car ce roi mourut le 31 mars 1547 (1).

10. — CHARLES DE LORRAINE, ARCHEVÊQUE DE REIMS, BATIT LE CHATEAU DE MARCHAIS POUR RECEVOIR LES ROIS DE FRANCE DANS LEURS PÉLERINAGES A NOTRE-DAME-DE-LIESSE.

A trois petits kilomètres de Notre-Dame-de-Liesse s'élève, dans un parc délicieux, un magnifique château de style renaissance. Ses deux longues ailes sont découpées par des colonnes cannelées, assez profondément engagées; elles se terminent par d'élégantes tourelles qui lancent bien haut dans les airs leurs flèches gracieuses. Le corps de logis est de plus flanqué de deux pavillons sveltes et élancés, et son rez-de-chaussée présente trois larges arcades donnant accès dans un grandiose vestibule.

Dire les richesses de tous genres que renferme ce château exigerait trop de temps et d'espace. C'est la renaissance avec toute sa profusion d'ornements : encadrements de portes décorés de colonnes profondément fouillées ; plafonds aux poutrelles sculptées, aux émaux éclatants et variés... et, ce qui charme le plus le visiteur intelligent et donne à ce château un prix inestimable, c'est que, partout, l'ameublement est en harmonie parfaite avec le style des appartements. Ce sont de vieux bahuts, aux figures étranges et capricieuses, aux cariatides grotesquement imitées du paganisme; fauteuils antiques et dorés ; lits à colonnes, où reposèrent tant de rois et tant de reines ; portraits raides et empesés de nos anciens monarques. Ce sont encore ces larges cheminées où des troncs

(1) Dom Lelong, p. 406, Brayer, *Pèlerinage de la duchesse de Berry*, p. 49, note 7,

d'arbres peuvent, à l'aise, projeter leurs flammes longues et ondoyantes ; et ces énormes pincettes que nos bras énervés auraient peine à soulever. On se croirait au ^{xvi}e siècle ; car, là du moins, le luxe confortable et souvent puéril de notre époque n'est pas encore venu cacher l'antique manoir, sous l'étalage de ses caprices incertains et dévergondés.

Mais notre dessein n'est pas de décrire ce que tous les pèlerins de Notre-Dame-de-Liesse peuvent voir si facilement : Leurs Altesses Sérénissimes, Mgr le Prince de Monaco et Madame la Princesse, daignent permettre la visite de leur château, toutes les après-midi.

Qu'était le château de Marchais avant le milieu du ^{xvi}e siècle ? Nous l'ignorons.

A quelque distance du château actuel, dans l'épaisseur d'un bois de pins, existaient autrefois des édifices assez étendus. Sous une couche verdoyante de lierre (1), on découvre encore des morceaux de briques et de pierres, autrefois unies par le ciment. Mais ces débris recouvrent une cave qui affecte la forme de la croix de Lorraine : cet indice nous empêche de les faire remonter bien haut.

Vers le milieu du ^{xvi}e siècle, la terre de Marchais appartenait à Nicolas de Longueval, comte de Bossut, surintendant des finances et gouverneur de Champagne et de Brie.

De Longueval était dans Boulogne lors de la prise de cette ville par Henri VIII (1544). On le soupçonna d'avoir contribué, avec Jacques de Coucy, seigneur de Vervins et gouverneur de cette place, à la reddition de la ville ; mais son beau-père, le maréchal de Biez, jouissait de la faveur de François I^{er}, et de Longueval ne fut pas inquiété. A la mort de ce roi, il fut mis en prison, ainsi que de Coucy, et ce dernier fut condamné à mort. On prétend

(1) « Charles de Lorraine avait pris pour symbole une pyramide surmontée d'un croissant, entourée du haut en bas par un beau lierre verdoyant, avec ces mots : *te stante virebo.* » *Histoire ecclésiastique*, par le père Hilarion de Coste. (Allusion au roi qui avait le croissant dans ses armes.)

Le croissant orne encore aujourd'hui le timpan de la porte qui donne accès sur le balcon, et le lierre verdoyant se retrouve partout dans le parc : il forme la verte pelouse des bois, cache les vieux troncs d'arbres sous son manteau resplendissant, et de ses bras gigantesques et vigoureux il enlace, jusqu'au sommet, les tourelles du château.

Autrefois, la plante symbolique redisait à tous quel était le maître de la somptueuse résidence ; aujourd'hui, elle pousse encore, grandit et se perpétue, comme si cinq familles différentes, sans lierre verdoyant dans leurs blasons, ne s'étaient pas succédé l'une à l'autre dans la possession de l'antique château du cardinal.

que de Longueval n'échappa au même supplice qu'en cédant sa terre de Marchais à Charles de Lorraine, archevêque de Reims. D'autres historiens pensent que ce prélat l'acheta réellement. Cette dernière version nous paraît plus vraisemblable; elle est, du reste, suffisamment autorisée par l'existence d'un contrat passé entre lui et de Longueval, pour l'acquisition de la terre de Marchéz.

A peine Charles de Lorraine fut-il en possession de cette vaste et belle propriété, qu'il y fit élever, ou pour le moins continuer et embellir le château que nous admirons encore aujourd'hui. Son but était d'y recevoir les rois qui venaient si fréquemment en pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse. Nous allons voir qu'il ne fut pas déçu dans ses prévisions et que le château de Marchais abrita bien souvent d'illustres monarques, humbles et dévots pèlerins de Notre-Dame-de-Liesse (1).

11. — NOMBREUX PÉLERINAGES DU ROI HENRI II A NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ.

Au mois de juin 1554 Henri II roi de France, vint avec la reine son épouse (Catherine de Médicis), les princes ses enfants, (trois d'entre eux régnèrent plus tard, François II, Charles IX et Henri III), s'établir à Marchais: il était accompagné de François de Lorraine duc de Guise, et des principaux seigneurs de sa cour. Au château de Marchais, se trouvèrent à la même époque (juin 1554), le cardinal Charles de Lorraine, qui venait d'en faire une résidence digne de la Majesté royale, et les cardinaux de Vendôme, de Bourbon, et de Tournon (2).

(1) *Histoire des ducs de Guise*, par de Bouillé, t. I, p. 470. Devisme, *Manuel historique*, p. 92 et 305. De Saint-Pères. Poiré. Brayer, *Pèlerinage de Madame la duchesse de Berry*, p. 49. Cet auteur met: Ce fut pour recevoir Charles IX, (né en 1530), que le cardinal de Lorraine fit bâtir ce château, que François I^{er}, (mort en 1547), visita souvent. Mss d'un curé de La Fère. D. Lelong, p. 405.

Dans le « testament de feu Mgr le cardinal de Lorraine » (Charles), on lit :

« Item j'ordonne... et veulx qu'il me soit fait uncg service à... et uncg à Notre-Dame-de-Liesse, et en ce lieu distribué trente livres aux pauvres. »

Mss de la Bibliothèque imp. suppl. fr. 2725. Cartulaire de Joinville. De Bouillé, t. 2, p. 600.

(2) D. Lelong, p. 412. *Portefeuilles de Fontanieu*, v. 237. *Histoire des ducs de Guise*, par de Bouillé, t. 1, p. 307. Devisme, *Manuel historique du département de l'Aisne*, p. 94. Mss d'un curé de La Fère.

Comment douter que Henri II n'ait profité de cette circonstance pour aller en pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse et lui demander son assistance, lorsqu'il n'avait pas même attendu d'être roi pour lui témoigner sa dévotion.

Villette nous dit en effet, positivement, en citant Laurent : « Henri II est venu rendre ses respects à la Sainte-Vierge, » le 13 juin 1534, » dans son sanctuaire de Liesse.

Avec lui, nous inscrirons, comme pèlerins de Notre-Dame-de-Liesse à la même époque, tout ce nombreux et brillant entourage de cardinaux et de seigneurs qui, en même temps que le roi, séjournèrent à Marchais.

L'année suivante (1555), l'ennemi renouvelle ses courses dans la Thiérache et la Picardie. Les garnisons françaises, disséminées dans les petites places de ces provinces, « estoient fort travaillées et harassées d'avoir soustenu » l'ennemy ; le pays estoit mangé et espuisé de toutes choses (1) » Les Aliemands s'attachaient surtout à ravager les domaines du duc de Guise, à dévaster ses bois (1556) (2).

L'abdication de Charles-Quint ne ralentit pas la guerre. En 1557, Emmanuel de Savoie, général de Philippe, entre de nouveau en France par la Thiérache et livre aux flammes, sur son passage, les places de La Capelle et de Vervins, les abbayes de Saint-Michel, de Montreuil et d'Origny ; puis, le 2 août, il investit Saint-Quentin. Anne de Montmorency, connétable de France, était près d'Attigny à la tête d'une armée de 28,000 hommes ; il s'avance, avec de Biron et le duc de Nemours, vers Notre-Dame-de-Liesse où l'attendaient le prince de Condé, le duc de Nevers, le Reingrave, le baron de Curton et le sieur de la Roche du Maine. Tous ensemble, ils demandent à la puissante Vierge de Liesse de chasser l'ennemi pour toujours du sol de la France. Ils ne devaient être exaucés qu'un peu plus tard.

Le 10 août, les Français sont défaits sous les murs de St-Quentin dont ils voulaient faire lever le siège ; il y eut là « grand massacre et furieuse tuerie ; » la ville fut obligée de se rendre le 27 août (3).

(1) *Commentaires de François de Rabutin*, p. 499.

(2) Mss de Gaignières, v. 442, f. 81, 85. *Histoire des ducs de Guise*, par de Bouillé, t. I, p. 351.

(3) Devisme, *Manuel historique*, p. 95. D. Lelong p. 420. De St-Pérès, p. 125. *Commentaires de François de Rabutin*, p. 533, 537,...

La France était consternée. Henri II « fait crier et publier par tous ses pays, que tous, soldats, gentils-hommes et autres qui avoient suivi les armes, ou les pourroient suivre et porter, eussent à se rendre à Laon, pour estre employez pour son service et pour la tuition de leur patrie, famille et biens. »

Heureusement, Guise avait été rappelé à temps d'Italie où il était allé guerroyer. Par une manœuvre habile et audacieuse, il traverse la France entière à marches forcées, paraît devant Calais avant que l'ennemi ait pu deviner son dessein, et s'empare de cette ville en huit jours. Il y avait deux cent dix ans qu'elle vomissait sans cesse sur la France des troupes pillardes d'Anglais. Son recouvrement causa une joie universelle. Guise s'empare encore de plusieurs villes et forteresses, Thionville entr'autres ; rassemble les débris de l'armée de M. de Thermes défait à Gravelines, et va s'établir à Pierrepont, « lieu fort propre et en commode assiette pour la stance (campement) et séjour d'une armée. » Son frère le duc d'Aumale, le prince de Saxe-Gotha, Jean Guillaume de Saxe, « deuxième fils de Jehan Frédéric, électeur et duc de Saxe, et Jacob de Augsburg, vieil soldat expérimenté aux armes, » viennent le rejoindre avec des troupes aguerries.

Henri II était aussi venu, avec le dauphin (François II), et toute sa cour, se loger au château de Marchais.

L'armée, salut de la France à cette époque de troubles, se reconstituait et reprenait courage sous les yeux de Notre-Dame-de-Liesse.

Pendant quelques jours, ce ne furent qu'allées et venues continuelles entre Marchais et Pierrepont. Liesse se trouve placé juste entre ces deux pays, à deux kilomètres du premier, à trois kilomètres du second. Henri II, le dauphin et leur suite, de Guise et les seigneurs de son armée, y passaient sans cesse. Qui nous dira les prières, ex-voto, riches offrandes, dont ils honorèrent Notre-Dame-de-Liesse ?

Le 7 août, il y eut grande revue : « le camp duroit une lieue et demie ; et, quand on commençoit par la teste, avant qu'on fust au bout et retourné, il y falloit trois heures... Ainsi estoit rangée ceste belle et furieuse armée, que le Roy, accompagné de plusieurs grands princes de son royaume, visita et voulut veoir d'un bout à l'autre.... Mais ce qui donna encore plus grande admiration, et là où on put cognoistre les estranges et horribles puissances

et inventions de ce furieux et sanglant dieu Mars, ce fut à ouyr tonner et bruire ceste artillerie, et là veoir deschargerarquebusiers et les pistolades de ces reîtres. On eust dit, proprement, que le ciel et la terre s'esclattoient en infinis tonnerres, ou que le Tout-Puissant vouloit, à ce coup, fouldroyer toute ceste machine ronde. Après ceste reveue générale, se retira, ce soir mesme, le Roi à Marchetz. »

Quelques jours après, se fit le *partement* de l'armée. Les partisans ennemis en profitèrent pour ravager encore nos contrées; mais enfin la guerre fut terminée par le traité de Cateau-Cambresis (3 avril 1559) (1).

12. — PÉLERINAGES DE FRANÇOIS II A NOTRE-DAME-DE-LIESSE (1554, 1558, 1559).

François II, nous l'avons constaté précédemment, était déjà venu deux fois avant de monter sur le trône, au château de Marchais (juin 1554 et juillet 1558). Nous inscrivons, pour ces deux époques, les deux premiers pèlerinages de ce roi à Notre-Dame-de-Liesse.

Si maintenant encore, dans notre siècle d'indifférence religieuse, pas un seul personnage illustre ne vient au château de Marchais sans faire, pour le moins, une visite au sanctuaire de Notre-Dame-de-Liesse, comment supposer qu'au XVI^e siècle, un fils de France, un dauphin, soit venu à Marchais, y ait séjourné quelque temps, sans aller rendre ses hommages à cette Vierge vénérée.

A ces deux premiers pèlerinages qui nous paraissent hors de doute, les mêmes présomptions nous en feront ajouter un troisième que François II dut faire, au mois de septembre 1559, aussitôt qu'il eut été sacré. En effet, à peine Charles de Lorraine, cardinal archevêque de Reims, eut-il terminé cette imposante cérémonie, que, « durant » quinze jours, il conduisit et traicta le roi et toute la » cour, en diverses siennes maisons et *particulièrement à » Marchetz*, où il s'estoit efforcé de lui donner et à toute

(1) *Commentaires* de Blaise de Montluc, p. 203... François de Rabutin, p. 550, 600... *Histoire des ducs de Guise*, par de Bouillé, t. I, p. 494... Devisme, *Manuel hist.*, p. 95. Dom Lelong, p. 427. Mss d'un curé de la Fère. *Histoire de Francè*, publiée par les éditeurs du *Magasin pittoresque*, livre aussi rempli de jugements faux et d'insinuations perfides et hostiles au catholicisme, que de belles gravures.

» ceste compagnie tout le passe-temps et plaisir qu'il lui
» avoit esté possible (1). »

13. — COMMENT NICOLE OBRY, DE VERVINS, FUT DÉLIVRÉE DE
VINGT-SIX DÉMONS DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DE-
LIESSÉ (1566).

Dans le mois de novembre 1565, une jeune femme de Vervins, nommée Nicole Obry, fut possédée par le démon (2). Pendant quelque temps, l'esprit malin parvint à dissimuler sa présence. On employa inutilement les remèdes humains; mais enfin, il fut découvert et l'on dut avoir recours aux remèdes surnaturels.

Un religieux jacobin nommé Pierre de la Motte, aidé du curé, du vicaire et du maître d'école de Vervins, essaya, avec les conjurations de l'église, de délivrer cette malheureuse que le diable tourmentait horriblement. Pendant plusieurs jours, une relique de la vraie croix fit sortir le démon; mais plus tard, on dut avoir recours à la Sainte-Eucharistie. Toujours le démon céda à son Dieu; mais, toujours aussi, après avoir laissé quelque temps de paix à sa victime, il rentra en elle et la tourmentait de nouveau.

Quatre-vingts jours se passèrent ainsi, (du 3 novembre 1565 au 22 janvier 1566), en victoires continuelles pour Jésus-Christ présent au Saint-Sacrement de l'autel, en défaites continuelles pour le démon. Cependant Nicole était toujours possédée, et même, pour se fortifier contre les exorcismes réitérés du religieux, Bézélzébub, prince des démons et le possesseur de Nicole, avait appelé à son aide vingt-neuf de ses compagnons; mais aussi, forcé par Dieu, il avait dû laisser entrevoir qu'il redoutait par dessus tout un pèlerinage de sa victime à Notre-Dame-de-Lieesse.

(1) Mss de la Bibliothèque impériale. *Lettres originales, maison de Lorraine*, v. 1^{er}. De Boullé, *Hist. des ducs de Guise*, t. II, p. 49.

(2) Le grand nombre de faits que nous avons à rapporter dans cette histoire, nous force à retrancher du récit de cette possession non seulement une foule de détails extrêmement intéressants, mais encore toute espèce de preuves. Nous nous en consolons facilement en pensant que la juste curiosité de nos lecteurs et toutes leurs exigences raisonnables seront bientôt pleinement satisfaites par le livre que M. l'abbé Roger doit faire paraître prochainement.

Ce fait est raconté d'une manière beaucoup plus complète et plus étendue dans notre histoire en deux volumes, t. I, p. 161-173.

Ce motif et l'impossibilité d'obtenir à Vervins un résultat définitif, engagent les parents de la possédée à la conduire dans le sanctuaire où tant de malheureux retrouvaient la paix et le bonheur.

Après bien des traverses suscitées par le démon, Nicole arrive à Liesse le 22 janvier dans la soirée.

Le lendemain mercredi, vers neuf heures, les cloches sonnent à grande volée; l'église était comble. On commença par une procession générale; puis le trésorier chanta une messe solennelle. A l'offertoire, le religieux monte en chaire pour recommander aux prières des fidèles l'infortunée Nicole.

• Après la prédication et pendant que la messe se parachevait, il envoya chercher la démoniaque et la fit placer devant l'image de la belle Dame. Elle poussait des hurlements épouvantables qui glaçaient d'effroi les spectateurs avides et tremblants. Le religieux s'approche et entreprend la conjuration. Il lit le commencement des quatre évangiles, puis il interroge le démon.

— Quel est ton nom ?

— Béalzébub.

— Combien êtes-vous au corps de cette créature ?

— Trente.

Le prêtre lui jette de l'eau bénite; de dépit il crache dessus. De La Motte prend la vraie croix et la pose sur les lèvres de la possédée. Satan se tord de désespoir.

— Je te commande, comme ministre du Dieu vivant, de sortir du corps de cette femme, il y a assez longtemps que tu la tourmentes.

— Non, pour moi je ne sortirai point, mais il en sortira vingt-six de ma compagnie.

Alors le prêtre prend sur l'autel la Sainte-Eucharistie et dit en la lui montrant :

— Je te commande de par le Dieu vivant, le grand Emmanuel (*Dieu avec nous dans l'Eucharistie*), que tous vous sortiez à l'instant du corps de cette créature.

» En prononçant ces mots, l'exorciste approchait la sainte hostie de la face de la possédée. Alors il se faisait de terribles-assauts à la pauvre créature, comme tous le voyaient. Devant la sainte hostie, elle était réduite en cercle, les doigts des pieds touchaient presque à la tête, le corps était enflé à faire peur, la face grosse à merveille, quelquefois large, quelquefois longue, d'un rouge écarlate; les yeux tantôt enfoncés, tantôt sortant comme grosses

noix et de diverses couleurs ; la langue noire, quelquefois rouge, quelquefois tachetée comme le ventre d'un crapaud et toujours tirée jusqu'au menton, quelquefois racornie comme une gouttière. (Et notez que jamais elle ne parlait que la langue ne fût hors de la bouche de demi-pied. Ce qui prouvait que ce n'était pas Nicole qui parlait, mais le démon en elle).

» Cependant l'exorciste, armé de la sainte hostie, poursuit sans relâche le démon :

— Esprit maudit, je te le commande au nom et par la présence de Jésus-Christ que voici au Saint-Sacrement, sors de cette créature.

— Oui, il en sortira présentement *en ce lieu* jusqu'à vingt-six, car ils y sont contraints ; mais les autres resteront et moi avec eux. »

Cependant le clergé chantait des hymnes et des cantiques ; le peuple, à la vue des tortures épouvantables qu'endurait Nicole, redoublait ses prières et ses supplications à la belle Dame..... Tout-à-coup, on entend un long craquement comme si l'on eût brisé tous les os de la démoniaque, puis un cri semblable au beuglement d'un taureau en furie. Une vapeur infecte s'échappe de la bouche de l'énergumène. Vingt-six démons venaient de s'enfuir, vaincus par Notre-Dame-de-Liesse.

Nicole était retombée sur le pavé ; elle était là, gisant roide et immobile comme une statue. Le démon l'avait de plus rendue aveugle, sourde et muette. C'est ce qui arrivait toujours après sa sortie ; il se vengeait de sa défaite en la réduisant à ce pitoyable état. Pour l'en tirer, un second miracle était nécessaire. De La Motte prend la sainte hostie et la dépose sur les lèvres de Nicole, et aussitôt elle recouvre le mouvement, la vue, l'ouïe et la parole. Son corps et son visage ne sont plus affreusement torturés par ces horribles contorsions qu'on osait à peine regarder ; un reflet céleste illumine sa figure et ravit le peuple d'admiration... On la reporte à l'hôtel ; les douleurs qu'elle avait éprouvées l'avaient tellement affaiblie qu'elle fut plus d'une heure sans presque pouvoir prononcer une parole.....

Il restait quatre démons à chasser. Ils le furent à Laon par Mgr Jean de Bours.

Nicole resta quinze jours entiers dans cette ville. Pendant tout ce temps, elle fut publiquement exorcisée dans la cathédrale deux fois par jour ; et, chaque fois, quinze à

vingt mille personnes, catholiques et huguenots, peuple et magistrats, pouvaient se convaincre pleinement de la réalité de la possession et du triomphe du Saint-Sacrement sur le démon. Aussi, beaucoup d'hérétiques revinrent à la vraie foi et les catholiques furent singulièrement affermis dans leur croyance (1).

14. — LES HUGUENOTS PILLENT L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DE-LIESSE ET Y METTENT LE FEU (1568).

Guillaume de Nassau, prince d'Orange, avait, avec ses troupes allemandes envahi la Champagne. Son armée était campée près de Liesse. Dire tous les maux qu'il fit souffrir à ce village est impossible. Les Huguenots de Soissons viennent se joindre à lui ; ennemis domestiques de la France, ils s'unissent à l'ennemi étranger. « Bruyères est prise par escalade et mise à feu et à sang. Les archives furent livrées aux flammes et l'église profanée (2).

Ces désastres, et beaucoup d'autres que nous passons sous silence, n'étaient que le prélude des calamités encore plus terribles que les protestants réservaient à nos contrées pour l'année suivante.

En 1568, de Genlis parcourt de nouveau le pays, brûlant les églises de Crécy, Pouilly, Dercy, Dizy, etc., etc., pillant les villages et jusqu'aux villes de Ribemont et de Crépy, saccageant, détruisant tout dans la campagne. Le prince d'Orange vient le rejoindre aux environs de Soissons. Le 28 novembre ils étaient à Liesse. Cette fois, ils ne se contentèrent plus de piller le bourg ; ce qu'ils n'avaient osé faire en 1567, ils l'osent cette année : l'auguste sanctuaire de Notre-Dame-de-Liesse est abandonné à la sacrilège rapacité du soldat. « Ils brisent les images qu'ils trouvent dans l'église et au portail, entre autres une grande statue de la Sainte-Vierge qui était posée au milieu du portail ; » ils enlèvent jusqu'aux cloches, et, avant de partir, voulant détruire ce qu'ils ne peuvent emporter, ils mettent le feu à l'édifice. La toiture toute entière et le clocher furent brûlés.

(1) Voyez dans notre grande histoire les noms des vingt-cinq auteurs d'après lesquels nous avons raconté ce fait.

(2) *Peintures murales de l'église de Bruyères*, par M. Charles Hidé, page 6.

Heureusement, le plus riche trésor de l'église, la statue miraculeuse avait été mise en lieu de sûreté. Elle put bientôt reprendre le trône d'où, depuis plus de quatre cents ans, elle déversait sur la France et le monde tant de bienfaits. De nouveaux miracles attirèrent de nouveaux témoignages de reconnaissance, et peu de temps après l'église de Liesse avait repris son antique splendeur. Dès 1569, le Chapitre de Laon avait fait reconstruire la couverture et un nouveau clocher portait haut dans les airs sa flèche élançée, guide et encouragement du pèlerin (1).

15. — PÉLERINAGES DE CHARLES IX ET DE CATHERINE DE MÉDICIS A NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ.

« Le Roy Charles IX se montra si fort affectionné à Notre-Dame-de-Liesse et la visita si souvent, que le grand cardinal de Lorraine qui étoit aussi archevêque de Rheims, ayant une particulière dévotion à la Reyne du ciel, achepta la terre de Marchais et y fit un beau bâtiment à un demy-quart de lieüe de Liesse, afin d'y recevoir plus honorablement Sa Majesté lorsqu'elle y viendroit faire ses dévotions ordinaires (2). »

Cette assertion répétée par plusieurs historiens est inexacte en ce qui concerne la terre de Marchais. Le cardinal de Lorraine la possédait et y avait un château dès avant la naissance de Charles IX. Seulement, il est à croire, que ce Roi ayant « une dévotion si particulière pour Notre-Dame-de-Liesse qu'il y venoit très-souvent lui rendre ses respects, et implorer son assistance dans les troubles dont le royaume étoit agité par l'hérésie (3), » le cardinal fit de ce château une espèce de résidence royale entièrement à la disposition de son Roi.

Charles IX ne venait certainement pas seul à Marchais ; il n'allait pas seul non plus rendre ses hommages à Notre-Dame-de-Liesse. Nous pouvons assurément, sans crainte de nous tromper, inscrire comme pèlerins de Notre-Dame-

(1) Devisme, *Manuel historique*, p. 99. M. Melleville, *Dictionnaire historique...* au mot Liesse. Manuscrit d'un curé de La Fère. Villette. H. Martin, *Histoire de Soissons*, p. 448. D. Lelong, p. 441. *Arrest notable de Nosseigneurs de Parlement de Paris du cinquiesme Janvier mil six cens cinquante-cinq*, p. 5 et 13.

(2) De St-Pérès, p. 125. Poiré. Du Monstier, p. 101.

(3) Villette. Laurent.

de-Liesse tous ceux qui, à cette époque, l'entouraient habituellement.

Déjà en 1554, au mois de juin, Charles IX était venu à Liesse. Un document positif nous permet de préciser un autre de ses pèlerinages. « Le vingt-sept août 1566, Charles IX, la reine sa mère (Catherine de Médicis), les princes ses frères (un d'eux lui succéda sur le trône de France, Henri III), et les cardinaux de Lorraine et de Bourbon vinrent à Marchais où ils restèrent plusieurs jours (1). » Qui pourrait douter qu'ils n'aient profité de ce séjour à Marchais pour visiter au moins une fois Notre-Dame-de-Liesse ?

16. — LA LIGUE. PROCESSIONS SOLENNELLES DE LAON, LA FÈRE, NOYON, REIMS, AMIENS, BEAUVAIS, ETC., ETC., A NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ. LES CLOCHES. LA STATUE DU PORTAIL.

La révolte et l'hérésie levaient audacieusement la tête. Elles essayaient même de noyer dans le sang, d'ensevelir sous les ruines la monarchie française et la religion catholique. Pour arriver à ce but, elles appelaient à leur aide les hordes étrangères. Il fallait à l'union révolutionnaire et dévastatrice opposer l'union légitime et conservatrice. De là, l'origine de la Ligue. C'est grâce à elle que nous sommes encore et français et catholiques.

Il était digne de Notre-Dame-de-Liesse, vigilante protectrice du royaume de France, d'en inspirer la pensée. Aussi fut-ce dans le château de Marchais, le château de Notre-Dame-de-Liesse, puisqu'il avait été bâti à cause d'elle et pour elle, que la première idée de la Ligue vint aux Guise, ces nobles champions de la royauté et du catholicisme, ces dévoués serviteurs de Notre-Dame-de-Liesse (2).

Le pays tout entier s'associa chaleureusement à leur généreuse et patriotique pensée. Pour attirer sur leur entreprise la protection de celle qui l'avait inspirée, d'innombrables processions accourent aux pieds de Notre-Dame-de-Liesse. C'est le Chapitre de Laon qui, son évêque en tête, vient trois fois processionnellement en pèlerinage

(1) Manuscrit d'un curé de La Fère.

(2) Devisme, *Manuel*, p. 101 et *Histoire de Laon*, t. II, p. 10.

à Liesse (4 et 20 septembre 1577 et 24 avril 1578) ; ce sont toutes les paroisses de la même ville qui s'y rendent toutes ensemble ; c'est le clergé régulier qui, revêtu de chappes et les abbés en habits pontificaux, y vient le 5 septembre 1577 ; c'est le Chapitre et le clergé de La Fère qui, aussi en chappes et suivis de quinze paroisses du canton, s'y rendent le 11 septembre ; le 19, ce sont douze paroisses de la rivière d'Oise ; pendant tout le mois d'octobre, ce sont les paroisses des diocèses de Noyon, Reims et des autres diocèses de la Champagne qui y viennent *en foule* ; en 1578, ce sont les paroisses des diocèses d'Amiens et de Beauvais qui s'y rendent *avec affluence*. Et ces processions n'étaient pas remarquables seulement par leur nombre et par leur fréquence, on y déployait toute la pompe, toute la magnificence possibles. Ainsi, aux trois processions du chapitre de Laon, le clergé, alors si nombreux, s'avancait revêtu de chappes et précédant Mgr de Bours, en habits pontificaux. Arrivés au sanctuaire de Notre-Dame-de-Liesse, cet évêque y célébrait la messe « de la manière la plus solennelle. » Peut-être est-ce dans une de ces circonstances que furent bénites les cloches qui devaient remplacer celles que les calvinistes avaient enlevées. Elles portaient en effet la date de 1577 et les armes de Mgr de Bours. Ce furent elles qui de leurs gais refrains saluèrent l'arrivée de ces innombrables processions.

Dans un de ces pèlerinages du Chapitre et de l'évêque de Laon eut encore lieu la pose de la statue qui, au portail, devait, elle aussi, remplacer celle que les calvinistes avaient brisée. Comme les cloches, elle portait les armes de Mgr de Bours, et de plus, sur son piédestal était gravé ce distique latin :

**Pro sacrâ Effigie, positam quam diruit hostis,
Instaurant Fratres Hanc ; Tibi, Virgo, dico (1).**

La Révolution de 93 enleva de nouveau les cloches, brisa de nouveau la statue du portail. Après la tourmente, nos pères, animés d'une sainte impatience, réparèrent les désastres quelquefois d'une manière insuffisante. Une

(1) En place de la statue qui, posée en cet endroit, a été détruite par l'ennemi, les chanoines de Laon remettent celle-ci : ô Vierge, moi évêque de Laon, je te la dédie.

Villette. Laurent. Hangart.

nouvelle statue reprit bientôt, il est vrai, la place que celle dont nous venons de parler avait occupée pendant plus de deux siècles ; mais elle était informe et grossièrement taillée dans la pierre. Le clergé de l'archidiaconé de Laon crut qu'il était de son honneur, malgré la pénurie à laquelle l'a réduit la Révolution, de recommencer l'œuvre de ses riches devanciers les chanoines de la cathédrale. Le jour du couronnement, il offrait à Notre-Dame-de-Liesse une magnifique statue de la Vierge. Elle parut si belle qu'on ne voulut pas l'exposer aux injures de l'air ; on la plaça au-Jubé, au-dessus de la porte qui donne accès dans le chœur de l'église. Sur le piédestal est gravée cette simple inscription :

Archidiaconé de Laon.

17. — LA PESTE. HENRI III ET LA REINE SON ÉPOUSE VONT EN PÉLERINAGE A NOTRE-DAME-DE-LIESSE.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter les scènes lugubres dont la prétendue réforme ensanglanta nos contrées : la prise des forts de Verte-Vallée, Montcornet, Tavaux, Pierrepont (1578) ; les ravages du plat pays ; La Fère occupée par les Huguenots (1579), reprise un an après par Henri III....

Le fléau de la peste s'ajoute au fléau de la guerre ; « ceste maladie ayant forme de reume ou de cathairre prenoit par mal de teste, d'estomach, de reins et courbature de tout le corps. Elle persécuta quasi tout le royaume de France tant que l'année dura. » Dans la seule ville de Laon et ses faubourgs, 6,000 personnes furent enlevées par cette épidémie. Mgr' Jean de Bours, évêque de cette ville, mourut victime de sa charité à soigner les malades. Un tremblement de terre *espouvantable* vient, la même année, glacer de terreur les villes de Laon et de Chauny, et tout le *pays circonvoisin*.

C'est dans d'aussi tristes circonstances que Henri III vint à Liesse. En effet, « le samedi 12 de novembre (1582), le Roy revinst à Paris d'un voyage qu'il avoit voué et rendu à Nostre-Dame-de-Liesse. »

L'année suivante (1583) ce fut la Reine qui vint présenter leurs vœux communs. « Le septième jour de janvier,

la Reine partist de Paris pour aller en pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse, à ce qu'il plust à la belle Dame intercéder pour elle, pour avoir lignée et devenir enceinte d'un fils. »

Le but de Henri III, dans son pèlerinage, avait été le même. Depuis quelque temps déjà, il faisait faire pour *cest effait* des prières *quotidianes* et solennelles par toutes les églises de son royaume.

Personne ne s'étonnera que Notre-Dame-de-Liesse, ordinairement si favorable à ces sortes de souhaits, n'ait pas exaucé les prières de Henri III (1).

18. — LES PROCESSIONS BLANCHES (1583).

La faiblesse de la royauté tremblait devant l'audace des prétendus réformateurs. Ils se fortifiaient et persécutaient partout où il leur était possible la religion catholique. Le véritable peuple français ne pouvait rester insensible au péril que paraissait courir la foi qu'il avait reçue de ses ancêtres. Les secours humains semblaient défaillir. La France eut recours à Dieu et à la Vierge, fidèle protectrice du royaume. De toutes parts, dans toutes les provinces, s'organisèrent d'immenses, d'innombrables processions qui, pendant toute cette année, sillonnant notre patrie dans tous les sens, allèrent assiéger de leurs supplications les sanctuaires les plus célèbres de la mère de Dieu, les temples où reposaient encore, non brûlés par les calvinistes, les ossements précieux des apôtres qui nous avaient initiés au catholicisme.

Ce fut un élan sublime, irrésistible, un spectacle magnifique, comme peut-être il ne sera plus donné à l'homme d'en contempler.

Quatre siècles auparavant, l'Europe entière s'était levée comme un seul homme pour aller arracher par les armes, des mains impures des Musulmans, le tombeau de son Rédempteur. En ce moment, c'est la France qui, elle aussi, se lève toute entière comme un seul homme, pour

(1) Devisme, *Histoire de Laon*, t. II, p. 12-16, et *Manuel historique* p. 103 et 104. *Archives historiques* de P. Roger. M. Melleville, *Histoire de Laon*, t. I, p. 262. De Thou. *Registre-Journal de Henri III*, par Pierre de l'Estoile, p. 121-155.

défendre par la prière et contre les insultes odieuses des calvinistes, la foi de ses pères.

Notre-Dame-de-Liesse devait avoir sa large part dans cette imposante et grandiose manifestation. Dom Lelong place son sanctuaire vénéré à la tête de ceux qui reçurent les processions de nos contrées; Pierre de l'Estoile dit que « tels pèlerins alloient des Ardennes jusqu'au nombre de dix ou douze mille à Notre-Dame-de-Liesse, » et Villette nous affirme qu'à cette époque, « il y eut dix jours où l'on y compta, *chaque jour*, jusqu'à TRENTE-SIX processions de différents lieux. »

Le 25 août, jour de la fête de Saint-Louis, il vint à Liesse une procession de Meaux, (environ 100 kilomètres de distance et par quels chemins !) « composée de 5,000 personnes. »

« Le 29 août suivant, une du diocèse de Soissons qui étoit de 1,500 personnes. » Elle fut suivie d'une autre beaucoup plus considérable et plus imposante.

« Le 5 septembre suivant, il en vint une autre du même diocèse, qui étoit de 5,000 personnes.

« Le 6 du même mois, tout le clergé de la ville de Laon y vint avec Messire Valentin Du Glas, dans la même pompe qu'il avoit fait les années 1577 et 1578.

« Le 12 et le 13, les paroisses du diocèse de Reims y vinrent avec une affluence de peuple innombrable; » et, en effet, nous avons vu que Pierre de l'Estoile les y faisait aller par *dix et douze mille*.

« Pendant le mois d'octobre, à la suite des profanations sacrilèges commises dans le Noyonnais par les disciples de Calvin, cet indigne enfant de Noyon, toutes les paroisses de ce diocèse firent à Liesse un pèlerinage de réparation, et Mgr François de Clermont, qui occupait alors l'illustré siège de St-Eloi et de St-Médard, voulut passer neuf jours en prières aux pieds de la miséricordieuse patronne de son peuple (1). » Il lui donna même, en témoignage de sa dévotion, de *riches et superbes ornements* (2).

La ville de Noyon renouvela ce pèlerinage au XVIII^e siècle, et nous la verrons, à la fin de cet ouvrage, renouer en 1861, d'une manière solennelle, cette glorieuse tradition (3).

(1) Journal *Le Monde*, 15 juillet 1861.

(2) Villette.

(3) Pierre de l'Estoile, *Registre-Journal de Henri III*, p. 159 et 165.

19.—LA STATUE MIRACULEUSE DE NOTRE-DAME-DE-LIESSE EST, A CAUSE DE LA GUERRE, TRANSPORTÉE DANS LE TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE DE LAON (1588).

Il y avait à peine vingt années que l'église de Liesse avait été pillée et en partie brûlée par les Huguenots; la statue miraculeuse n'avait échappé à leur fureur que par la prévoyance du Chapitre de Laon, qui l'avait mise en sûreté, probablement dans le trésor de sa cathédrale. En 1588, ces nouveaux et impitoyables Iconoclastes couraient encore le pays aux alentours de Liesse. Le Chapitre de Laon s'émut des périls incessants auxquels la précieuse statue se trouvait exposée et, de nouveau, il la fit transporter dans le trésor de la cathédrale de Laon. Là, du moins, grâce à la position de cette ville et à ses fortifications, elle était à l'abri d'un coup de main.

A quelle époque Notre-Dame-de-Liesse reprit-elle possession du trône qu'elle-même s'était choisi? Aucun document ne nous l'a appris. On peut croire, avec beaucoup de vraisemblance, que ce fut au plus tard en 1598, lorsque le traité de Vervins, rendant au pays sa tranquillité, dégagca les abords de Liesse et fit disparaître toute crainte de vol et de profanation.

20. — NOBLE DAME DE LA CROIX GUÉRIE DE GRIÈVES BLESSURES PAR NOSTRE-DAME-DE-LIESSE (1589).

« Pendant les guerres civiles qui estoient en l'année 1589, » alors que les princes eux-mêmes, divisés entre eux, se faisaient mutuellement la guerre, les uns tenant le parti du Roi, les autres celui des princes confédérés (2), une dame de haut parage, Madame de La Croix, était restée seule dans son château, près de Chartres, car son époux était parti combattre aux côtés du Roi.

La veille de Noël, pendant la nuit, un parti de Ligueurs se présente à la porte du château et demande qu'elle lui

Chroniques curieuses de l'histoire de France, 1^{re} série, t. X, p. 452.
D. Lelong, Villette. *Les statuts de l'archicongrégation royale des pénitens de l'Annonciation de Notre-Dame, avec la confirmation apostolique d'iceux par N. S. P. Pape Grégoire XIII, par le commandement et privilège du Roy (Henri III), 1584.*

soit ouverte. Réveillée par le tumulte, la châtelaine accourt ; elle conjure les ennemis de vouloir bien passer outre, qu'elle n'a aucune troupe qui puisse leur nuire... Pendant ces pourparlers, les Ligueurs avaient attaché à la porte du château un pétard. Ils le font jouer, et « fist tel eschet qu'il rompit la porte en pièces et esclats desquels la plus grande partie donnèrent sur le corps de la dicte dame, » et lui firent environ trente blessures. Un de ces éclats long d'un demi-pied (*semipedale*) lui pénétra même dans le corps (*rentriculum*) et lui fit perdre une si grande quantité de sang, qu'elle tomba sans connaissance et resta longtemps sans mouvement et sans vie, « de façon que les cyrurgiens l'estimoient comme morte à cause des tantes et playes qu'elle avoit receue tout à un coup. Toutefois, elle fut si bien advisée, qu'en se sentant blessée elle eut incontinent recours à Nostre-Dame-de-Liesse dont elle avoit ouï parler, luy vouant pèlerinage si elle guérissôit. »

Peu de temps après, elle venait à Liesse « portant l'éclat de bois duquel elle avoit receue la plus grande plaie, qui est enchassé en argent, et pend (1601-1606-1629) au grand autel, auprès de l'Image (1).

21. — D'UN CHATEAU PRÉSERVÉ DE L'INCENDIE (1599).

« Tous ceux qui ont veu à Liesse un petit château d'argent en ont peu (pu) admirer l'artifice et la gentillesse. » Voici à quelle occasion il fut donné :

« Il y a près d'Auther un village nommé Bleneaux, où le feu se prit si âprement que ce ne fut pas sans raison que le voysinage eut peur. » Les flammes dépassaient le foyer de l'incendie de la hauteur de deux lances (*duplicis hastæ*). Les greniers du château étaient remplis de grains, car on était au mois d'août et, comme le château, ils couraient grand péril. Malgré tout le zèle des habitants et des serviteurs, l'incendie avançait toujours. Le châtelain et la châtelaine, voyant que les efforts humains étaient impuissants, coururent à leur oratoire et là, les genoux en terre,

(1) Aubert. Caoult, p. 434. De Machault, ch. XVII. De Cériseurs p. 383. Du Monstier, p. 66. De Saint-Pères, ch. XXI, p. 98.

Le manque d'espace nous force à retrancher un très-grand nombre de miracles qui sont racontés dans notre histoire en deux volumes.

ils font vœu, si Dieu préserve leur château, d'en faire faire un en argent avec la représentation de la cheminée d'où l'incendie les menaçait, et de porter eux-mêmes ou du moins de faire porter ces ex-voto à Notre-Dame-de-Liesse. A peine leur vœu était-il prononcé que les flammes s'éteignirent.

Aussitôt ils font fabriquer un château et une cheminée en argent. Pour le château on emploie deux marcs et cinq onces (*libras duas nummularias et uncias quinque*) et, pour la cheminée, un marc (*libram unam sive marcam*).

Trois ans après, le 2 juin 1602, M. et M^{me} de Bleneaux venaient à Liesse portant eux-mêmes leur ex-voto, « comme il est amplement conteneu au registre du greffe de la justice de Marchais et Liesse en dacte des dicts jour et an (1). »

22. — PÉLERINAGES ET DONNS DE MARIE DE MÉDICIS. CHAUSSÉE DE LIESSE. AUTEL DE L'ÉGLISE.

Louis XIII venait de naître (1601); sa mère, Marie de Médicis, voulut témoigner hautement sa reconnaissance à Celle qu'elle regardait comme la cause de cet heureux évènement. L'année suivante, elle vint à Liesse et s'établit pour plusieurs jours au château de Marchais afin de pouvoir, souvent et à loisir, venir remercier la *cause de sa joie* (2).

Le 13 juillet 1603 la voyait de nouveau aux pieds de Notre-Dame de Liesse.

Non contente de lui témoigner, à des intervalles si rapprochés, sa dévotion particulière, Marie de Médicis voulut encore rendre plus facile aux autres pèlerins l'abord de ce sanctuaire vénéré : elle fit construire les chaussées d'Athies et de Liesse.

Nous avons tout lieu de croire que la piété de Marie de Médicis envers Notre-Dame-de-Liesse ne se borna pas à ce témoignage de reconnaissance si considérable qu'on doive le supposer. Quand même l'origine italienne de cette reine ne nous porterait pas à lui attribuer la construction du riche autel de style grec qui orne, encore aujourd'hui,

(1) Aubert. Caoult, mir. IX, p. 432. De Machault, p. 263. De Cériseurs, p. 349. Villette, p. 149.

(2) Manuscrit d'un curé de La Fère.

le sanctuaire de Notre-Dame de Liesse, nous aurions le témoignage du P. de Cériseurs qui, le premier des historiens de Liesse, a écrit en 1632 : « Ce magnifique autel qui est l'ouvrage d'une reine. »

A l'époque où de Cériseurs fit paraître son histoire, Marie de Médicis venait d'être exilée par Richelieu (1631). Bien peu d'écrivains eussent-eu le courage de louer, en face du ministre omnipotent, la reine disgraciée. De Cériseurs signala le don et laissa suffisamment deviner le donateur sans prononcer un nom que tous devaient taire.

Le même motif lui aura fait omettre le nom de cette « reine qui, pour témoigner que Liesse est un voyage de princes et de princesses, y a voulu laisser un service d'argent pour les recevoir à la royale. » Nous y suppléerons de la même manière en attribuant ce don à Marie de Médicis. Ce seront probablement les débris de cette argenterie que la Révolution enlèvera plus tard au curé constitutionnel de Liesse (1).

23. D'UN GARÇON GUÉRI PAR NOSTRE-DAME (1608).

« Nicolas Frahaut, fils de Laurent Frahaut, procureur du Roy de la ville d'Estampes (Seine-et-Oise), et de Suzanne Le Caron, sa femme, estant à l'age de neuf ans, demeurant en la ville de Bouloigne (Pas-de-Calais), en la maison de Nicolas Le Caron, lieutenant de l'amirauté, tomba d'une galerie de la hauteur de treze à quatorze piez, la teste en bas sur le pavé de la cour, et de ceste cheute eust la tempe droite meurtrie, une veine du même costé, au-dessus de l'œil, rompue, et le sang ramassé dans une poche qui paroissoit de la grosseur d'un esteu, estant au surplus demeuré sans mouvement et sans respiration. Les chirurgiens, bien qu'ils ne vissent en luy apparence que de mort, y mirent toutefois le premier appareil.

» Le père et la mère de l'enfant, qui lors estoient de fortune arrivez à Bouloigne pour assister à un service, se trouvèrent à ce triste spectacle, et sur les unze heures de

(1) De Cériseurs, p. 494 et 495. *Nouveau Mois de Marie*, par M. Le Tourneur, évêque de Verdun, p. 218. Arrest notable de Nosseigneurs de Parlement de Paris, du cinquiesme janvier mil six cens cinquante-cinq, p. 5. De Saint-Pérès, p. 123. Villette. Manuscrit d'un curé de La Fère. Archives de la préfecture de l'Aisne, comptes-rendus des trésoriers de la chapelle de Liesse.

NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ.



VUE DE L'AUTEL.

Vertical text on the right edge, likely bleed-through from the reverse side of the page. The characters are faint and difficult to read.

la nuit, voyants l'enfant à l'agonie de la mort, eurent recours à Nostre-Dame-de-Liesse, luy vouant, si par son intercession envers son cher fils Jésus ils obtenoient la guérison de leur fils, ils iroient avec luy en l'église de Liesse luy offrir une teste d'argent de la pesanteur de neuf pièces de vingt sols, et trois livres de cire blanche.

» Le vœu ne fust si tost achevé qu'il produisit son effect, car l'enfant, comme réveillé du sommeil de la mort à la vie, soudain se leva sur le lit, disant qu'il vouloit aller à Nostre-Dame-de-Liesse et qu'il ne sentoît plus de douleur.

» Les chirurgiens, le lendemain matin venant pour le panser, ayant levé l'appareil, n'y trouvèrent aucune marque ni vestige de la blessure, dont chacun estonné rendoit grâce à Dieu et à sa bienheureuse Mère.

» Depuis, le père, la mère et l'enfant ont accompli leur vœu et donné à l'église de Liesse la teste d'argent qui s'y voit encore aujourd'huy (1629-1707) (1). »

24. — D'UN CAVALIER QUI, EN UNE SANGLANTE DÉFAITE,
FUT PRÉSERVÉ DE MORT ET DE CAPTIVITÉ (1609).

« C'est un nommé Jean de Baillon, fils de Jacques de Baillon, vivant, lieutenant de Vervins, et de damoiselle Barbe de Loupied, qui, poussé de zèle, après avoir porté les armes près d'unze ans en Hongrie contre les ennemis de la foi, pour récompense de ses services eut l'honneur de porter une cornette dans un régiment de 1,000 chevaux-légers entretenus par Sa Sainteté, dont le seigneur Georges de Vast estoit colonel, et se trouva un jour en une rencontre bien honorable, mais dommageable aux chrétiens par son événement.

» Ils n'estoient que 1000 chevaux contre 10000 infidèles, qui rendirent combat depuis dix heures du matin jusques au soleil couchant, auquel plus de 2,000 des ennemis estans demeurez sur la place, enfin les chrétiens vaincus non par la valeur mais par la multitude, furent, et tous les capitaines avec plus de 500 des autres restez du combat, emmenez esclaves.

» Ce cavalier y fut blessé, son cheval tué dessous luy, et

(1) De Machault, p. 247. De Cériseurs, p. 386. Du Monstier, p. 106. Villette, p. 149.

le bois coupé de la cornette qu'il portoit. De sorte qu'estant parmy les navrés et les morts il n'avoit plus, ce semble, autre choix à faire que de la captivité ou de la mort. Mais eslevant sa pensée au Ciel et mettant sa confiance en Dieu et en Nostre-Dame-de-Liesse qu'il implora, il se trouva, non sans grande merveille, développé de toute ceste troupe confuse, hors de péril, ayant encore à la main sa cornette coupée qu'il sauva; et en reconnaissance de ceste faveur céleste il envoya à Nostre-Dame-de-Liesse ceste cornette qu'il y avoit vouée, où elle fust présentée le cinquiesme jour de juillet 1609, et y est pendante au chœur de l'église (1629-1707) (1). »

25. — COMMENT DEUX BOITEUX FURENT GUÉRIS EN
FAISANT LE VOYAGE DE LIESSE (1609.)

« Un nommé Jean Hugues, serviteur d'un président en l'élection de Nogent-sur-Seine (Aube), nommé Philebert Parisot, après avoir esté travaillé huict mois entiers d'un mal de cuisse qui luy causoit des douleurs insupportables, et n'y ayant pu trouver d'allègement, quelques remèdes que les médecins y eussent pu apporter jusques à l'avoir fait saigner des deux pieds en l'eau, à la fin eust recours à Dieu et à la glorieuse Vierge Marie; et pour obtenir par elle sa guérison, s'estant mis en devoir de faire en son honneur le voyage de Liesse, arrivé qu'il fut près de La Ferté-Milon (Aisne), le troisesme jour de juin 1609, il se sentist tellement et si soudainement guéri qu'il n'eust plus besoin des potences sans lesquelles il n'eust pu marcher auparavant, et les laissa en l'église de Liesse pour tesmoignage de ceste miraculeuse cure, à la gloire de Dieu et de sa sainte Mère. »

« Environ le mesme temps, un nommé Pasquier de la ville d'Estampes (Seine-et-Oise), reçut pareille guérison d'un mal de cuisse et de jambe qu'il avoit depuis un an, au moyen duquel ne pouvant cheminer qu'avec des potences, il se voua à Nostre-Dame-de-Liesse et se mit en chemin pour aller visiter son église.

» Il n'estoit encore qu'à trois lieues d'Estampes que son mal le quitta; mais lui, touché d'un grand ressentiment de

(1) De Machault, p. 252. De Cériseurs, p. 388. Du Monstier, p. 77. De St-Pérès, p. 106. Villette, p. 150.

ceste grâce, acheva son voyage et y porta ses potences qu'il laissa en l'église de Liesse en perpétuelle mémoire de ce miracle (1). »

26. — COMMENT UN PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE PARIS FUT GUÉRY D'UNE MALADIE MORTELLE, PAR NOSTRE-DAME-DE-LIESSE (1611).

Ce président a lui-même décrit cette faveur dans les beaux vers latins que nous donnons ici et qu'il avait fait graver sur un tableau et placer dans l'église de Notre-Dame-de-Liesse :

ALMA DEI GENITRIX , HOMINUM DIVUMQUE VOLUPTAS,
QUA DATUR OMNE BONUM, PELLITUR OMNE MALUM,
ASPICE QUAS TOTO PERFUNDIT PECTORE GRATES
PRÆSES OB ACCEPTUM, TE DUCE, PRÆSIDIUM.
MORBO ERAT ILLE GRAVI JACTATUS, ET OSTIA MORTIS
PULSANS, QUANDO TUA EST LÆTIFICATUS OPE :
VOVIT ENIM, STATIMQUE DOLOR DE CORPORE CESSIT ;
PER TE, VOTA HOMINIS PRÆVENIENTE DEO.
AD TE CONFUGIENS, VIRGO, QUICUMQUE LABORAT,
INQUE TUO FIDENS NUMINE, SANUS ERIT.

« Afin que chacun entende ce latin, nous l'avons icy tourné en françois :

*O soulds (consolation) de la terre et délices des cieux,
Par qui tout mal finist, de qui tout bien derive ,
Pour vous rendre ses vœux, d'un cœur dévotieux,
Comme votre clien, un Président arrive.
Langoureux il battoit aux portes de la mort,
Quand l'avez consolé luy redonnant la vie ;
Et n'a si tost en vous cherché son reconfort
Qu'il a vu de son corps l'infirmité ravie.
Ainsy le vœu de l'homme est prévenu de Dieu*

(1) De Machault, p. 237. De Cériseurs, p. 321. Du Monstier, p. 78. De Saint-Pérès, p. 107.

*Quand il s'adresse à vous ; et quiconque est en peine
(O Vierge) recherchant son secours en ce lieu,
Il a de vostre main l'assistance certaine (1).*

27. — D'UN AVOCAT GUÉRI PAR NOSTRE-DAME (1612).

« Monsieur de Sanrmy, avocat au Parlement de Paris, fut en l'âge de soixante et cinq ans, guéri par les mérites de la Vierge. Ce bon vieillard estant un jour dans la rue de l'Arbre-Sec, en voulant donner passage à un carrosse, tomba si lourdement sur un glaçon, que la science des plus experts chirurgiens, même de ceux de la Reine, ne le purent remettre. Il employa aussi une femme qui avoit assez de réputation, nommée La Tisserande ; mais ce n'estoit pas celle-là qui le devoit guérir. Ayant donc traîné plus de quatre mois avec des potences, il prit le coche de traverse pour venir trouver à Liesse ce qu'il avoit vainement cherché à Paris.

» Comme il y fut arrivé, son premier soin fut de se présenter à Celle qui le devoit guérir ; mais, s'estant mis à genoux pour implorer son assistance, il reconnut qu'il n'avoit plus besoin de celle de ses potences, sinon pour laisser des marques de sa guérison au lieu où il l'avoit receüe (2). »



Ancienne chapelle de Notre-Dame-de-Liesse, à Perignan (Aude).

Au commencement du dix-septième siècle, un hermite nommé Louis Barbier, plaça dans cette petite chapelle, une statue faite sur le modèle de la statue miraculeuse de N.-D.-de-Liesse, et jeta ainsi les fondements d'un pèlerinage célèbre très-florissant encore aujourd'hui. (Voyez notre grande histoire, t. 1^{er}, p. 253.)

(1) Douen et de Bene. De Machault, p. 196. (Les vers français viennent de lui). De Cériseurs, p. 260. Du Monstier, p. 107. Villette, p. 175. *Annuaire du département de l'Aisne pour 1818.*

(2) De Cériseurs, p. 325. Du Monstier, p. 86. De St-Pérès, p. 113.

28. — PÉLERINAGES DE LOUIS XIII ET DE LA REINE ANNE D'AUTRICHE. ILS FONT CONSTRUIRE LA SACRISTIE DE NOTRE-DAME-DE-LIESSE. LEURS AUTRES DONNS ET PRÉSENTS (1610-1632).

En 1614, les princes et une partie de la noblesse, indignés de la grande faveur de Concini, maréchal d'Ancre, se soulèvent contre la cour. Ils se rendent maîtres de Soissons et plus tard (1615) de Coucy, de Laon et de Château-Thierry. Assoupie un moment par le traité de Loudun, la révolte se réveille bientôt. Coucy et Laon sont repris. La Fère tombe au pouvoir des Princes, et Jean de Récourt, lieutenant de Louis XIII est attaqué près de Marle. Mais le duc de Guise était resté fidèle à son roi ; en 1617, il reprend sur les mécontents la ville de Rosoy, s'empare à Château-Porcien du faubourg de Notre-Dame-de-Liesse et brûle celui de Vaux, près Laon. La mort du maréchal d'Ancre, en ôtant tout prétexte à cette révolte, y mit un terme.

Louis XIII, qui devait sa naissance à Notre-Dame-de-Liesse et qui, une fois déjà, était venu lui témoigner sa dévotion, profita de la paix pour lui présenter de nouveau ses hommages ; il partit pour Liesse.

De Luynes, son favori, venait d'être nommé gouverneur de Soissons : déjà il avait pris possession de cette ville par Claude du Royer, seigneur de Bonneval ; mais comme Louis XIII devait y passer, il vint y faire son entrée le 30 de septembre, un jour devant que le Roy y arrivast pour aller à Nostre-Dame-de-Liesse. »

Après quelque temps de séjour en diverses villes, à Soissons et Laon probablement, Louis XIII arriva le 14 octobre 1618 à Notre-Dame-de-Liesse. Anne d'Autriche, son épouse, se trouvait avec lui.

Le but de leur voyage était clairement indiqué par l'ex-voto qu'ils suspendirent aux murs de l'auguste sanctuaire. C'était un grand tableau, représentant dans sa partie inférieure le Roi et la Reine priant à genoux, et dans sa partie supérieure la Nativité de Notre-Seigneur. La Sainte-Vierge était conjurée par les joies que la naissance de son divin fils lui avait apportées, de ne pas refuser un bonheur du même genre aux deux jeunes époux. Au bas était cette inscription :

DONNÉ PAR LOUIS XIII

Lors de son second pèlerinage à Liesse
AVEC LA REINE SON ÉPOUSE.

Ce tableau était comme une supplique vivante et incessante, un témoignage authentique redisant à tous, que l'espoir du Roi et de la Reine, que l'espoir de toute la France reposait en Notre-Dame-de-Liesse. La *belle Dame* ne pouvait pas résister à une demande faite dans de semblables conditions. Cependant Anne d'Autriche dut attendre vingt années entières avant de la voir exaucée; mais aussi l'enfant que Notre-Dame-de-Liesse lui accorda, cet enfant fut Louis XIV.

Louis XIII et Anne d'Autriche ne s'étaient pas contentés d'offrir cet ex-voto, si glorieux qu'il fût pour Notre-Dame-de-Liesse. Voulant contribuer à la splendeur de son sanctuaire, ils avaient laissé une somme importante que le Chapitre de Laon employa à la construction de la sacristie, telle qu'elle existe encore aujourd'hui.

Les verrières qui autrefois la décoraient avaient été posées en 1624, car cette date se trouve écrite trois fois dans les débris qui nous en sont parvenus, et avec lesquels on a reconstitué aux vitraux modernes une espèce d'encadrement. On peut encore y découvrir de gracieuses têtes d'enfants, d'élégantes statuètes, des sujets pris dans la nature et rendus avec beaucoup d'art et de perfection. Ça et là, on aperçoit aussi des fragments d'anciennes armoiries; les unes portent : *De gueules à la croix d'argent* (Savoie, ou Oldenbourg, ou Aspremont); les autres : *D'azur à trois étoiles d'or mal ordonnées*; une autre enfin : *Écartelé au 1 et 4 de l'armoire dont nous venons de parler, au 2 et 3 d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent* (Héricourt?)

De son côté, Anne d'Autriche donna à Notre-Dame-de-Liesse « deux couronnes formées de cristal de roche, enchassé dans l'or et l'émail, l'une pour mettre sur la tête de l'image de la Sainte-Vierge, l'autre sur celle de l'image de son fils Jésus. » Ces couronnes étaient considérées, à cause de leur richesse, « comme l'un des plus précieux bijoux de la chapelle. »

Est-ce en 1618 que cette Reine laissa un don aussi précieux; ou bien ne serait-ce pas dans l'une des *fréquentes*

visites qu'elle rendit à Notre-Dame-de-Liesse, par exemple en 1620, lorsqu'elle vint remercier cette Vierge puissante de l'avoir guérie « d'une maladie qui donnait des craintes pour ses jours ; » ou bien en 1632, lorsqu'elle vint encore en pèlerinage avec Louis XIII ? Nous l'ignorons et peu importe. Mais ce que nous tenons à constater et ce qui nous paraît vraiment digne d'admiration, c'est l'incomparable constance et inébranlable confiance de cette Reine qui, pendant vingt-deux années, vient sans cesse et sans jamais se rebuter, solliciter de Notre-Dame-de-Liesse un regard favorable. Elle méritait d'être exaucée comme elle le fut. Plus tard nous dirons ce que le fils qu'elle avait obtenu de Notre-Dame-de-Liesse, voulut être fait après la mort de sa mère et en sa faveur, dans le sanctuaire qu'elle avait tant chéri et fréquenté pendant sa vie.

Louis XIII ne tarda guère à revenir en pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse. L'année suivante (1619), sa mère, Marie de Médicis ayant été « attaquée d'une maladie dangereuse, le Roi fit pour son rétablissement un pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse. »

29. — NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE MALTE (1624).

« A Lavalette, dans l'île de Malte, tout près du quai du grand port, il y a une petite église nommée *De la Liesse*, ou simplement *La Liesse*. Elle est circulaire et surmontée d'une coupole. Les murailles au dedans sont couvertes d'ex-voto offerts par des clients de Marie qui ont attribué leur salut en de grands dangers sur la mer à la protection de Notre-Dame-de-Liesse. C'est l'église des matelots et des bateliers du grand port.

» Pendant le mois de Marie, il y a un discours chaque jour et salut ; et, pendant le carême, on y donne une retraite. Dans ces occasions, elle est toute remplie de gens, et une foule de monde qui ne peut trouver place à l'intérieur, se range autour de la porte et prend part dans les exercices pieux (1). » Voilà ce qu'est aujourd'hui Notre-Dame-de-Liesse de Malte.

Cette chapelle fut construite au commencement du

(1) Note communiquée par le R. P. Porter, de la Compagnie de Jésus.

dix-septième siècle par « un chevalier de Malte, nommé M. de Bellay, baillif d'Arménie, commandeur de la Romagne, d'Abbeville et d'Orléans, qui se souvint que Nostre-Dame-de-Liesse estoit un témoignage de la piété de son ordre et de sa nation, et pour en procurer les grâces aux siens, fit tirer une image sur celle de Liesse et bâtit une chapelle. »

En 1624, ce seigneur fit le pèlerinage de Liesse et attesta par écrit que Notre-Dame-de-Liesse de Malte « remplit tous les jours cette isle de miracles. Il en marque un d'une femme qui ne put jamais accoucher d'un enfant à demy pourry que par l'intercession de cette Image. Angelo Mangano en rapporte deux autres qui luy sont arrivez.... »

Avant la Révolution, cette chapelle appartenait « aux Chevaliers de l'Auberge de France, » et tous les ans ils y faisaient un office solennel le jour de la Visitation (1).

30. — D'UNE FEMME PROTÉGÉE PAR
NOTRE-DAME (1620).

« L'an 1620, le sieur Royer, marchand de Paris, présente à la Sainte-Vierge un tableau qui est encore dans le chœur (1708), au bas duquel est cette inscription :

« EN L'AN 1620, N. ROYER, MARCHAND DE PARIS, VOIANT QUE SA FEMME ESTOIT DEMEURÉE TROIS MOIS AU LIT, MALADE, QUI PERDOIT GRANDE QUANTITÉ DE SANG, ESTANT GROSSE D'ENFANT, AIAIT DÉJÀ EU PLUSIEURS DISGRACES DANS SES ACCOUCHEMENS, FIT VŒU DE VENIR A LIESSE, SI DIEU, PAR L'INTERCESSION DE LA SAINTE-VIERGE, LUI ACCORDOIT LA GUÉRISON ET CONSERVATION DE SON FRUIT ; ET AUSSITOT APRÈS LE VŒU FAIT, ELLE FUT ENTIÈREMENT SOULAGÉE. IL EST VENU ICI AVEC SA FEMME, APPORTANT CE TABLEAU POUR MARQUER SES JUSTES RECONNAISSANCES (1). »

(1) De Cériseurs, p. 105. Villette, p. 13.

(2) Villette, p. 151.

31. — MADAME DE L'ORME GUÉRIE D'UN MAL
DANGEREUX (1620).

« Madame de l'Orme, femme de Monsieur de l'Orme, baron de Baye (Marne) et trésorier de France, fut guérie par l'intercession de Nostre-Dame-de-Liesse d'un dangereux mal de mamelle qui luy estoit resté d'une de ses couches.

» C'est elle-même qui l'a déclaré en offrant à sa bienfaitrice une mamelle d'argent (2). »

32. — LE GRAND CONDÉ ET SA MÈRE (1621).

« L'ainé de Monseigneur le prince (le duc d'Enghien, depuis le grand Condé) doit sa naissance à la Vierge, ou du moins Madame sa mère ne tient la vie que de son assistance. Je puis donner ce témoignage pour véritable, puisque je l'ay pris moy-même (de Cériseurs) de la bouche de cette grande princesse, et que sa reconnaissance est marquée dans une des plus riches statues de cette sainte maison (2). »

33. — COMMENT NOTRE-DAME ACCORDA UN ENFANT
A ANDRÉ JOURDAIN (1624).

« Marie de Domartin, femme d'André Jourdain, marchand à Chaalons, ayant demeuré dix ans dans le mariage sans en recueillir aucun fruit, fit un voyage à Liesse avecque son mary, où elle promit à la Sainte-Vierge de visiter une seconde fois sa chappelle à pié, si par ses mérites elle avoit un enfant.

« Ce vœu la fit mère dans l'onziesme mois suivant, et l'obligea de porter une esfigie d'argent de deux marcs ainsi qu'elle avoit promis (3). »

(1) De Cériseurs, p. 392. Du Monstier, p. 108. Villette, p. 150.

(2) De Cériseurs, p. 252. Du Monstier, p. 105. De Saint-Pères, p. 126, et dans son *Epistre dédicatoire* où il dit positivement que *M^{me} la Princesse* doit à Notre-Dame-de-Liesse la naissance du duc d'Enghien, « ce grand conquérant que tout le monde admire et qui occupe tout seul la bouche de la renommée. »

(3) De Cériseurs, p. 375. Du Monstier, p. 89. De St-Pères, p. 115

34. — MONSIEUR ET MADAMOISELLE DE SANDRAS GUÉRIS
PAR NOTRE-DAME (1625).

« Mademoiselle de Sandras, femme de Monsieur de Sandras, contrôleur et garde-général de l'artillerie, ayant été chargée de pourpre accompagnée d'une fièvre continue plus d'un mois, et de plus ayant perdu l'usage des sens quinze jours entiers, affligeoit extrêmement ce bon mary. On avoit déjà reconnu l'impuissance de tous les remèdes, quand une villageoise de la Selle, où cet accident estoit arrivé, luy conseilla d'implorer le secours de la bonne Dame de Liesse.

» L'avis des simples n'est pas toujours à rejeter. Cettuy-cy fut utile au sieur de Sandras ; car, estant allé à l'église et promis à la Vierge une chape de satin blanc garnie d'or, au cas que sa femme recouvrât la santé, il ne fut pas plus tost de retour à son logis qu'il la trouva à moitié guérie, et quelques jours après il la vit pleine de santé.

» Cette faveur l'obligeoit au voyage de Liesse ; mais comme il s'y préparoit, la mesme maladie le saisit. La première faveur luy en fit espérer une seconde ; ayant donc ajouté à son vœu l'obligation de visiter la chapelle de Notre-Dame à pié, il se vit aussi-tost assés fort pour faire ce pèlerinage (1). »

35. — LA VILLE DE LIGNIÈRES ET LE COUVENT DE BAYEUX
PROTÉGÉS PAR NOTRE-DAME (1625).

« La ville de Lignières, en Berry (Cher), a gravé dans cette belle table d'argent qu'elle a offert à la Vierge, que tous ceux qui respirent dans l'enceinte de ses murailles tiennent leur santé et leur vie de sa protection.

» Quelques années après, le R. P. Richard Sanson, religieux de l'Observance, fit le voyage de Liesse pour acquitter un vœu que le Gardien de Bayeux (Calvados), et tous les Pères de son couvent avoient fait, sur le danger évident que la peste n'infestât leur maison, par la mort d'un religieux qui l'avoit rapportée d'un village voisin (2). »

(1) De Cériseurs, p. 309. Du Monstier, p. 92. De St-Pérès, p. 117.

(2) De Cériseurs, p. 311 et 312. Du Monstier, c. XVI et p. 100. De St-Pérès, p. 123.

36. — LA VILLE DE BOURGES DÉLIVRÉE DE LA
PESTE (1628).

« Je ne me veux pas étendre à la description de cette belle ville de Bourges, de qui l'on peut dire qu'on voit plus d'or et d'argent en ses ruës, que de boüe et de pierres. Il est vray que j'aurois un plaisir incroyable de me promener dans ses belles places, de contempler ses précieuses églises et d'admirer ses belles maisons qui n'ont pas une pierre, une poutre, ny un toit qui ne soit d'argent. Néanmoins, de peur d'ennuyer le lecteur, j'ayme mieux qu'il apprenne le sujet de cette offrande, de l'inscription de cet excellent ouvrage, que de ma plume :

TE REGINA POLI, BITURIX AFFLICTA RECLAMAT,
ET CELEREM, SCELERUM CONSCIA, POSCIT OPEM.
CERNIS UT IN CUNCTOS PESTIS CONTAGIA SERPUNT;
INSONTES, SONTES, UT NECAT ISTA LUES.
FLECTERE QUÆ NOSTI SUPEROS, JAM REDDE BENIGNOS.
URBIS ET OBSEQUII PIGNORA CERTA CAPE (1).

37. — D'UN AVOCAT QUI S'ÉTOIT CASSÉ LA CUISSE
(avant 1627).

« Monsieur Balthasar Saurini, avocat en Parlement, tomba sur la glace et se brisa tellement la cuisse que le gros os sortit de sa place.

» Après avoir souffert de cette chute de très-grandes

(2) Reine du monde, c'est à vous que la ville de Bourges a recours dans son affliction; c'est à vous que, repentante de ses crimes, elle demande un prompt secours.

Vous voyez comme la contagion de la peste envahit tous ses habitants, comme ce cruel fléau tue indifféremment innocents et coupables.

O vous qui savez si bien fléchir le cœur de Dieu, rendez nous le favorable, et veuillez agréer des gages certains de la dévotion reconnaissante de cette ville.

De Cériseurs, p. 312. Du Monstier, c. XVI. De St-Pères. Villette. *Le Trésor de Notre-Dame-de-Liesse*, par Ed. Fleury, 1854, p. 18. Inventaire du Trésor de Liesse de 1655.

douleurs pendant l'espace d'un an et plus, ne pouvant s'asseoir ni se tenir à genoux, il fit vœu d'aller à Notre-Dame-de-Liesse, et après avoir fait le voyage dans la voiture publique avec beaucoup de peine et de douleurs, y ayant fait ses prières et ranimé toute sa ferveur, ensuite des grands efforts qu'il fit pour se mettre à genoux, il en sortit parfaitement guéri.

» Madame la présidente de Lamoignon et M. le comte d'Avaux vinrent à Notre-Dame-de-Liesse, dans le temps que Monsieur de Saurini y étoit encore et rendoit ses reconnaissances à la Sainte-Vierge (1). »

38. — LES VILLES DE LA CHARITÉ ET D'AUBIGNY ÉGALEMENT DÉLIVRÉES DE LA PESTE PAR NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ (1629).

« L'année suivante, le R. P. Gardien, de nostre couvent des Récolts, de la Charité (raconté par Du Monstier), fut prié d'apporter un très-beau calice d'argent doré, tout ciselé, que cette ville offroit à la Vierge en actions de grâces de ce que la peste l'avoit quittée par son intercession.

» Les habitants de cette ville ayant inutilement employé l'industrie des médecins, la diligence de ses magistrats ordonna, du consentement de tous les corps, tant ecclésiastiques que laïques, qu'il falloit avoir recours à Nostre-Dame-de-Liesse.

» Alors procession solennelle fut ordonnée, en laquelle le susdit V. P. Gardien fit la prédication ; laquelle achevée, il prononça luy mesme le vœu public que faisoit la ville à la Très-Sainte Vierge.

» Cette action ne fut pas plustost exécutée que la contagion cessa. Ce que moy mesme (Du Monstier), ay veu en après comme tesmoin oculaire lorsque, l'an suivant, je fus supérieur de nostre dit couvent.

» La mesme année (1629), Madame Catherine de Balzac duchesse de Lenox, offrit avec Monsieur Henry Stuart, le vœu de sa ville d'Aubigny. »

Ce fut très-probablement une lampe d'argent (2).

(1) *Les Miséricordes de la glorieuse Vierge Marie*, 1627, c. X. Villette, p. 15.

(2) De Cériseurs, p. 292-300. Du Monstier, p. 93, De St-Pères, p. 118.

39. — VŒUX PUBLICS DE DIEPPE ET DE BEAUMONT (1630).

« La peste s'estant entretenue pendant quelques années dans la ville de Dieppe, la diligence des plus notables fit tout ce qu'elle put pour l'en chasser; mais ce mal estoit trop violent pour céder aux petis remèdes que l'on y apportoit. Monsieur le lieutenant ne pouvant procurer le bien qu'il désiroit à ses citoyens, prit conseil des religieux et des principaux de la ville qui furent tous d'avis que l'on eût recours à la puissante Dame-de-Liesse qui, sans doute, les assisteroit.

» Cette ville ne commença pas plustost d'estre de la protection de Marie, qu'elle se vit exempte de ses maux.

» Ce bienfait n'est pas demeuré sans la reconnoissance de ceux qui l'ont receu, parce que l'on vit quelque temps après ses députez qui présentèrent à l'autel de Liesse un navire d'argent équipé de mas de mesme métal, guindé de cordages de soye, et tendu de voiles de taffetas bleu et incarnat, qui sont les couleurs de la ville, comme le navire en fait les armes. On voit à la poupe un voile marqué de France et de ces mots en broderie :

Vœu public de Dieppe (1630).

» Le village de Beaumont, près de Sillery (Marne), ne scauroit aller de pair en sa reconnoissance avec cette ville de Dieppe, quoyque son obligation soit égale. Si est-ce que vint et huict des plus notables de cette petite communauté ont offert un cierge à la bonne Dame de Liesse, qui les avoit guarantis de la peste, aussi tost qu'ils en eurent imploré l'assistance (1). »

40. — COMMENT LE R. P. ARTUS DU MONSTIER, PRÉDICATEUR RECOLLECT, FUT GUÉRI PAR NOSTRE-DAME (1634).

• Permettez-moy (c'est du Monstier lui-même qui parle), Vierge sainte et immaculée, que je me range au nombre de ceux qui chanteront à jamais vos miséricordes, puisque j'en ai ressenti de si puissants effects.

(1) De Cériseurs, p. 316. Du Monstier, p. 112. De Saint-Pères, p. 128. Villette.

» Je ne fus pas plus tost arrivé à nostre couvent des Recollets de Melun, l'an 1631, au mois de mars, qu'une fièvre maligne me saisit avec tant d'opiniâtreté que je fus tost réduit à l'extrémité, quoy que monsieur Dupont, fameux médecin de la ville, y apportast toute son industrie par l'affection qu'il porte aux religieux de Saint-François.

» Me voilà donc réduit à recevoir le sacré viatique, et tost après perdre tout jugement, avec vingt-deux jours de fièvre continüe, sans aucun bénéfice ny faveur de l'art ou de la nature, mais seulement de la sainte Vierge et de saint Loys, roy de France, auxquels j'avois particulière dévotion.

» Alors nostre R. P. Provincial, le P. Charles Rapine, meü à compassion de mon mal, fleschissant les genoux en terre au pié de mon lict, fit vœu à la mère de Dieu que je visiterois sa chapelle à Liesse, au cas que je retournerois en santé; ce qué la ferveur du dict R. P. Provincial obtint facilement du ciel: et moy, par reconnaissance d'un tel bien fait, je fis le pèlerinage quelque temps après, à sçavoir l'an 1633 au mois de juillet (1). »

41. — QUATRIÈME PÉLERINAGE DE LOUIS XIII. NAISSANCE DE LOUIS XIV. MORT DE LOUIS XIII ET D'ANNE D'AUTRICHE (1632-1642).

Nous avons déjà constaté trois pèlerinages de Louis XIII à Notre-Dame-de-Liesse. En inscrivant celui de 1632 comme le quatrième, nous ne prétendons nullement que, dans l'intervalle de 1619 à 1632, Louis XIII ne soit pas venu à Liesse; mais le manque de documents positifs nous empêche de l'affirmer.

En 1632, au mois de juin, Louis XIII et Anne d'Autriche vinrent de nouveau en pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse. Ils étaient accompagnés de plusieurs dames et seigneurs, et escortés de Mousquetaires et de Suisses, marchant au bruit du tambour et aux sons éclatants de la trompette.

Le P. de Cérésiers, dont le livre fut imprimé l'année même où eut lieu ce pèlerinage, ne nous a malheureusement laissé aucun détail; il se contente de dire: « Nostre invincible

(1) *La piété françoise vers la très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, Notre-Dame-de-Liesse en Picardie*, par le R. P. Artus Du Monstier, prédicateur Récollet, p. 100. D. Leleu, t. 1^{er}. f. 343.

monarque est venu à Liesse prendre de nouveaux rayons de sainteté, comme nous avons encore vu ce dernier mois de juin. » De Saint-Pères ajoute seulement que le Roi revenait « de Picardie, puis retourna à Laon, et de là, passant par la Champagne, s'en alla à Metz. »

Deux années après, Gaston d'Orléans, frère unique du Roi, vint lui aussi en pèlerinage.

Cependant, Notre-Dame-de-Liesse ne paraissait pas vouloir se laisser fléchir par les vœux et pèlerinages réitérés du Roi et de la Reine; vingt-deux années de supplications s'étaient écoulées, inutilement en apparence. Louis XIII voulut intéresser la Ste-Vierge plus directement encore aux affaires du royaume de France, et pour cela, le 10 février



(1)

1638, par un vœu solennel, il mit la France toute entière sous sa haute et puissante protection. Sept mois après, le

(1) Cette médaille et beaucoup d'autres, frappées à la même époque, portent pour revers une Sainte-Famille, au-dessus de laquelle plane l'Esprit-Saint sous la forme d'une colombe.



Y aurait-il invraisemblance à supposer que l'on aura voulu figurer Anne d'Autriche par la Sainte-Vierge, Louis XIII par St-Joseph, et Louis XIV par l'enfant Jésus?

Nous avons fait graver cette médaille d'après une très-belle empreinte, qui nous a été envoyée par M. l'abbé Cardon, aumônier du Lycée de Saint-Quentin.

cinq septembre, trois jours avant la fête de Notre-Dame-de-Liesse, cette Vierge glorieuse accordait au Roi et à la Reine ses dévots serviteurs, accordait à la France, dont les intérêts étaient devenus siens, un enfant qui, d'après Mazarin, avait en lui seul *l'étoffe de quatre rois*, Louis XIV.



(1)

Quelques années après (1643), Louis XIII se mourait. « Messire Philbert de Brichanteau, évêque de Laon et le Chapitre de la cathédrale, allèrent en procession à Liesse, avec tout le clergé séculier et régulier ; les magistrats et le peuple, pour demander à Dieu sa guérison. » Mais Notre-Dame-de-Liesse voulait appeler près d'elle, au Ciel, celui qui, sur la terre, l'avait honorée avec une si grande constance et fidélité.

Anne d'Autriche survécut plusieurs années au Roi son époux. En 1666, le fils qu'elle avait obtenu de Notre-Dame-

(1) L'habillement de la Sainte-Vierge nous porte à croire que cette belle médaille aura été gravée sous la même inspiration que les revers de médailles dont nous venons de parler. (Collection et dessin de M. Ch. Hidé, de Laon.)

de-Liesse envoya au sanctuaire vénéré l'archevêque d'Auch, pour accomplir le vœu fait au nom de son auguste mère, et passer contrat d'une fondation dont nous parlerons en son temps (1).

42. — VŒU DE LA VILLE DE CHABLIS (1632).

« Nous messire Toussains Riffault, prestre, curé de Chablis, diocèse de Langres, Expain Foulet, eschevin, Jean Chanveau, et Jean Foulot et Jean Gaultier, habitans de la dite ville, estant de présent dans la sacristie de la chappelle de Nostre-Dame-de-Liesse, certifions qu'à cause de la contagion survenue dans la dite ville de Chablis, en l'année mil six cens trente-deux, au temps de Pasques, a esté faict vœu public par les curé et habitans de la dite ville, à Dieu et à Nostre-Dame-de-Liesse, pour estre garantis de la peste, dont ils estoient fort affligez ; et pour l'effectuer sommes venus députez, présenter à ceste chappelle une image de Nostre-Dame, de la haulteur d'environ quatorze poulices y compris le pied d'estal, icelle tenant son petit Jésus sur la main senestre (gauche), du prix de deux cens trois livres quinze sols, à raison d'environ six marcs y compris la façon ; en laquelle chappelle la messe a esté célébrée haultement avec diacre et sous-diacre, au maître autel, où repose la susdite image, pour action de grâce de délivrance de la dite contagion obtenue en conséquence du susdit vœu. Ce que nous avons exposé estre véritable au thrésorier de ladite chappelle, et avons signé ces présentes, ce vendredi vingt-troisiesme de juin mil six cens trente-quatre.

M. T. RIFFAULT. E. FOULLET. J. FOULLOT.
J. CHANVEAU. J. GAULTIER (1). »

43. — FAVEUR EXTRAORDINAIRE REÇUE PAR LE VICOMTE DE TINCOURT (1632).

L'an 1633, le vicomte de Tincourt apporta à Liesse une

(1) Villette, p. 179 et 180. Dom Lelong, p. 489. De Saint-Pères, p. 125. De Cériseurs, p. 495. Mss. de M. Lehault, notaire à Marle en 1661, publié par M. A. Piette, dans la *Thiérache*, deuxième série. *Dictionnaire historique* de M. Melleville, au mot Liesse. M. Melleville commet une erreur en disant que le tableau de Louis XIII fut donné en 1632.

(1) Archives de l'église. Villette, p. 152.

balle de mousquet enfermée dans une boîte d'argent et laissa, en même temps, le certificat suivant que nous reproduisons avec son inimitable orthographe :

« Je sieur viconte de Tincourt certifie a tout quil apartiendrâ que aiant été blese dune mousquetade au traver du corps et là balle maiant persé le paumon et rompu trois colte et laditte balle aiant demeuré lespasse de sant dis jours dant mon corps et les medesins et chirurgiens ni pouvant plus que faire geu recours à la Vierge et fit veu quan cas qu'elle me fit la grace par son intercesion que la dite balle sorti que jaconplirois le voiage de notre dame de liesse lequel veu je fit le vandrèdi au matin et je treuvé la balle le dimanche an suivant dant le lit et le cherugien qui me pansoit ausitot voulu voir ma plaie la ou il la trouva tout de meme que si il ni eu eu qun car deur que jeuse été pancé je sertifie tout ce que dessus et é aporté ladite balle dant une petit boîte dargent pour presanter a note dame.

» le catreme novambre 1633.

A large, stylized handwritten signature in black ink, reading 'W. Tincourt'. The signature is written in a cursive, calligraphic style with a long, sweeping underline that extends across the width of the text.

L'autorité ecclésiastique crut devoir prendre sur ce miracle des informations sérieuses. Un grand-vicaire fut chargé de l'enquête. Elle constata la parfaite exactitude des faits attestés par le viconte (1).

44. — D'UNE FEMME QUI EN PARTANT POUR LIESSE ÉTAIT PORTÉE PAR SES POTENCES ET QUI EN ARRIVANT LES PORTAIT (1633).

« Monsieur, Monsieur le Trésorier de la chappelle de Nostre-Dame-de-Liesse.

» A Liesse.

» Monsieur,

» Partant de Liesse en mon dernier voiage, il me fut donné un

(1) Voir dans notre grande histoire, t. I^{er}, p. 298 à 306, le récit détaillé de ce miracle et la *complainte* qui fut composée pour le célébrer.

mémoire faisant mention de trois miracles que Dieu a fais à trois diverses personnes, environ la Pentecoste dernière, à Liesse, par les prières de la Vierge-Mère, desquels je n'ay eu congnoissance estant de retour en ceste ville, que d'une femme, laquelle aiant esté longtems impotente dans l'Hostel-Dieu, fist vœu d'aller à Liesse avec deux potences, et s'acheminant en ceste sorte, elle arriva au dit lieu en assez bonne disposition, et au lieu qu'en partant elle estoit portée par ses potences, en arrivant elle portoit ses potences, et de fait elle les laissa à l'église de Liesse, et s'en revint à Paris, et en action de grâce elle se remist dans l'Hostel-Dieu où elle a longtems servi en action de grâces audit Hostel-Dieu.

» Ce que congnoissant tous les vicaires et chappelains dudit Hostel-Dieu, ils m'ont donné, à ma requeste, un certificat qud je vous envoie, afin que Dieu et la Reine des anges et des hommes en soient louëz.

» A Paris ce 16 aoust 1633.

» Votre....

» DEBINEAU. (1). »

45. — VŒU DE LA VILLE D'AMIENS (1633).

En 1633, la ville d'Amiens « estoit fort affligée de la peste : pour en estre délivrée, elle fit vœu de donner à Nostre-Dame-de-Liesse une Image d'argent. » Trois ans après, l'Image était faite, mais la guerre avait rendu les chemins périlleux et l'on dut garder l'ex-voto « en l'hôtel commun de la ville, » jusqu'en l'année 1659.

A cette époque, « Jacques Demont, escuier, sieur de Hédicourt, conseiller du Roy, premier de la ville, Adrien Cornet, Mathieu de Flessel, Nicolas de Sachy, sieur de Maurepas, Anthoine le Caron, escuier, sieur de Lamothe, Anthoine de Lattre, tous eschevins de la dite ville, » résolurent d'accomplir le vœu.

Le dix-sept septembre fut « faite la procession générale jusqu'à St-Acheul, en laquelle a été portée l'Image d'argent de la Vierge, par Messieurs Cornet et de Lattre, échevins, aux deux côtés de laquelle étoient pendantes les armes de la ville, Messieurs du Présidial d'un côté et Messieurs les

(1) Archives de l'église.

Premier et Echevins avec tous les officiers de la ville d'autre, suivis d'un très grand nombre de personnes de la ville avec tous les témoignages d'une dévotion très-fervente envers la Sainte-Vierge.

› Etant proche de l'église de Saint-Acheul, les religieux ont fait sonner toutes les cloches et la procession y étant entrée, Messieurs du Chapitre ont chanté une haute messe, et à l'issue, Monsieur le Premier a dit qu'il s'en alloit partir avec trois de Messieurs les Echevins, pour accomplir le vœu au nom de toute la ville, pourquoy il invitoit un chacun de joindre ses prières et ses intentions pour ce même sujet.

› Tous les corps ecclésiastiques et séculiers étant sortis dans le même ordre qu'ils étoient entrés pour s'en retourner jusqu'à Notre-Dame en procession, la femme du sieur Vincent Tassegon, marchand, qui étoit demeurée dans l'église, ayant apperçue qu'on portoit l'Image dans le carosse, pria de luy donner à baiser, et l'ayant embrassée avec une dévotion très-fervente et une très-grande confiance envers la Sainte-Vierge, s'est trouvée miraculeusement guérie d'une surdité dont elle étoit travaillée depuis plusieurs années.

› Tout le long du chemin se trouvèrent dans les villages plusieurs personnes qui attendoient pour saluer l'Image de la Vierge, lesquelles d'abord prioient de leur faire voir, se prosternans en terre, luy rendoient de grands respects avec de grands témoignages de dévotion.

› Mesdits sieurs étant arrivés en la ville de Noyon furent aussitôt chez Monseigneur l'évêque, lequel quoyque malade voulut leur parler, et après avoir baisé l'Image, les embrassa tous et témoigna beaucoup de satisfaction de la piété de la ville d'Amiens. Ensuite l'Image fut portée dans l'église où tout le monde de la ville se trouva pour la saluer.

› Messieurs les Maire et Echevins de la ville furent saluer mesdits sieurs et après les avoir congratulé du sujet de leur voyage, leur présentèrent les présents de la ville, qui étoient de douze bouteilles de vin et douze pains, et ensuite mesdits sieurs allèrent rendre leurs civilités à Monsieur le Maire, à La Fère. Le R. P. Gardien des Capucins ayant été prier ces Messieurs d'agrèer que le lendemain matin l'Image fût portée dans leur église, vinrent à la porte de leur couvent chacun un cierge à la main, et le P. Gardien, ayant reçu l'Image de Monsieur le Premier,

la porta sur l'autel accompagné des autres religieux, suivis de mesdits sieurs et autres personnes de la ville d'Amiens, chacun un cierge à la main. La messe achevée avec les prières de la Vierge, Messieurs continuèrent leur pèlerinage, et étant à un quart de lieue de Liesse, tous les ecclésiastiques et les Maire et Echevins du lieu s'y trouvèrent, et deux des dits sieurs ecclésiastiques ayant reçus des mains de Monsieur le Premier l'Image, la portèrent jusque dans l'église, et la placèrent dans le lieu destiné, sous l'Image de Nostre-Dame-de-Liesse, tout le monde marchant à pieds en procession. Mesdits sieurs étant retournés de l'église, trouvèrent dans leur hôtellerie les dits Maire et Echevins, lesquels après avoir témoigné toutes les civilités possibles et assuré qu'ils joindroient volontiers leurs vœux à celui d'Amiens, firent les présents du lieu qui étoient six bouteilles de vin.

» Le landemain matin, la messe chantée, et après que mesdits sieurs eurent faits leurs dévotions avec un grand nombre de citoyens de la dite ville d'Amiens, prirent un certificat du poids et de la réception de la dite Image et ensuite se mirent en chemin, et étants arrivés en la ville ont été remerciés ; le dit certificat mis au greffe avec le récit dudit voiage pour être enregistré.

» Signé : DEMONT, PETIT, DE SACHY, ADRIEN CORNET, M. DE FLESSELLE, LE CARON, DE LATTRE, ET DELESSEAU (1). »

46. — VŒU DE LA VILLE DE GISORS (1634).

« Ce jourd'huy dimanche, dernier jour du mois d'avril de l'année mil six cens trente quatre, est venu en ceste chappelle, Monsieur Robert, curé de la ville de Gisors, suivi de la plus grande et plus saine partie des habitans de la ditte ville, ses paroissiens, pour y célébrer la sainte-messe, comme il a fait, au maistre-autel de la ditte chappelle, en accomplissement du vœu qu'ils avoient solennellement fait à Dieu et à la Vierge très-auguste sa Mère, pour les faveurs qu'ils en ont receu dans la contagion dont ils estoient ci-devant affligés, en aians esté garantis en conséquence dudit vœu ; et présenté ce dit jour un calice et

(1) D'après deux extraits authentiques du « Registre aux délibérations d'eschevinage de la ville d'Amiens. » Villette. p. 155.

patine accompagné de deux buirettes et cuvette, le tout d'argent vermeil doré, (du poids de unze marcs, à quarante et cinq livres le marc), où sont apposées les armes de la ditte ville de Gisors, que les dits sieurs curé et paroissiens ont apportés processionnellement chacun d'eux un cierge à la main, jusqu'à l'autel de la ditte chappelle (1). »

47. — VŒU DE LA VILLE DE ST-QUENTIN (1636).

Une peste affreuse désolait depuis deux années déjà la ville de Saint-Quentin. Trois mille personnes avaient été enlevées par le fléau ; chaque jour ses ravages augmentaient, il dévorait des familles entières.

L'hôpital avait bien vite été rempli, la ladrerie de Saint-Lazare était elle-même devenue insuffisante ; les magistrats avaient dû faire dresser des tentes à la porte d'Isle.

Les remèdes humains étant tous impuissants à arrêter le fléau, le Chapitre de la Collégialé de Saint-Quentin eut recours aux remèdes surnaturels : « il promet un chef d'argent du poids de quatorze marcs, représentant celui de Saint-Quentin, à porter en présent à la chapelle de Notre-Dame-de-Liesse ; la procession devait être formée du clergé et du peuple ayant une torche allumée en main.

» Ce vœu s'accomplit ; et toute la procession entrée dans l'oratoire de Liesse y commençoit à peine à réclamer le puissant secours de la Mère de Dieu, les larmes aux yeux et avec les instances les plus vives, que le glaive du Seigneur rentra dans son fourreau ; la peste se dissipa (2) et le reste des malades qu'elle avoit épargnés jusqu'alors se guérit (3). »

(1) Archives de l'église de Notre-Dame-de-Liesse. Villette, p. 152.

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province de Vermandois*, par M. Paul Colliette, doyen du doyenné de Saint-Quentin, t. 20, n° 70. *Histoire des droits anciens et des prérogatives et franchises de la ville de Saint-Quentin....* par M^e L. Hordret, sieur de Fléchin, avocat au Parlement... Paris 1784, c. XIII, p. 282. *Journal de l'Aisne*, 30 juillet 1857.

(3) ...Vindicem quasi gladium recondentis in vaginam percussoris Angeli visa cessare manus est, desævireque in singula momenta lues.... *Augusta Viromanduorum vindicata et illustrata.....* Opera Claudii Hemeræi. Parisiis 1643, p. 361.

48. — VŒU DE LA VILLE DE COMPIÈGNE (1637).

« Nous, gouverneurs attournez de la ville de Compiègne, reconnoissans que les remèdes humains n'opèrent dans les afflictions sinon en tant que nous avons recours aux spirituels par les prières et vœux publics, pour l'exécution de la résolution prise à ce sujet le mardy vingt-sixiesme jour du présent mois et an, avons, au nom et pour tous les habitans de la ditte ville, promis et voué, promettons et voüons de faire un voiage en la ville de Liesse, le plus tost qu'il nous sera possible ; et là, en mémoire des sept festes solennelles que l'Eglise célèbre par chacun an, en l'honneur de la très-sainte et sacrée Vierge Marie Mère de Dieu, faire dire sept messes, luy offrir les prières et les vœux de tous les dits habitans, et pour marque particulière de leur affection et dévotion, luy présenter un cœur d'argent sur lequel seront gravez les armes de la ditte ville et insérez ces quatre vers :

*Quæ tua Carlopolis, puro te corde Maria
Diligit. hoc puro se tibi Corde vovet.
Suscipe Votivam, et sua dum tibi debita solvit,
Per sua grassantem compita solve luem.*

» A ce que par ses prières et intercessions, il plaise à la divine Bonté d'apaiser l'ire de sa justice, nous faire miséricorde et libérer la ville de toute maladie contagieuse ; et tant et jusques à ce que nous ayons accompli le dit voyage, faire des prières de quarante heures successivement en toutes les églises de la ditte ville, et au retour du dit voyage faire édifier hors de la ditte ville, au lieu qu'il sera avisé, une chapelle en son honneur, de Saint-Roch et Saint-Sébastien ; et sous le bon plaisir de Monseigneur l'Evesque de Soissons (1) solemniser la feste de Saint-Roch par chacun an.

» Ce fut fait, voué et promis par M^e Guillaume Bontemps, lieutenant particulier au baillage de Compiègne ; M^e Albert Bocheron, avocat, lieutenant assesseur criminel en la Marcschaussée et Robbe Courte, audit Compiègne, et M^e Rohe Bourguignon, nottaire, gouverneurs attournez de la ville, devant le principal autel de l'église Saint-Corneil, après la procession générale et prières publiques faites en icelle en la présence des ecclésiastiques, magistrats, officiers, habitans de la ditte ville, le vendredy vingt neufviesme may mil six cens trente sept.

» Signé : BONTEMPS, BOCHERON et BOURGUIGNON. »

Notre-Dame-de-Liesse ne pouvait pas être insensible à un vœu formulé d'une manière si solennelle, à une démarche qui témoignait une si grande confiance en son pouvoir ; aussi le fléau cessa « dans le fort de sa furie, presque incontinent le vœu. »

(1) Dans le diocèse duquel se trouvait alors la ville de Compiègne.

En 1737, anniversaire séculaire de la consécration de la ville à Notre-Dame-de-Liesse, les habitants de Compiègne demandèrent à Mgr de Laubrières, évêque de Soissons, l'autorisation de renouveler le vœu fait par leurs ancêtres. Le prélat leur répondit par un mandement adressé « au clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de la ville de Compiègne. »

Dans ce mandement, il les félicitait tous de leur zèle et leur disait qu'ils ne pouvaient rien faire de plus utile et de plus glorieux pour leur ville que de renouveler ce vœu ; puis dans le dispositif, il ordonne que « le mercredi premier jour du mois de may, au matin, le clergé séculier et régulier sera tenu de s'assembler en l'église abbatiale de Saint-Corneille, où seront invités les Compagnies et Corps qui ont coutume d'y assister, pour, de la ditte église, se rendre processionnellement en celle des Capucins où sera faite l'ouverture des prières de quarante heures, par une messe chantée solennellement, après laquelle on se rendra dans la Chapelle de Notre-Dame de Bon Secours... »

Les prescriptions du mandement furent ponctuellement suivies, et quand la procession fut arrivée dans cette chapelle, MM. de Novarre et de la Vallée, gouverneurs entourés de la ville de Compiègne, prononcèrent le renouvellement du vœu fait par leurs ancêtres :

Le *Te Deum* fut ensuite chanté et l'on retourna processionnellement à l'église de Saint-Corneille, où le Saint-Sacrement resta exposé jusqu'au soir. Les deux jours suivants, il y eut prédication, exposition du Saint-Sacrement, et processions de l'église collégiale de Saint-Clément, des paroisses de Saint-Jacques, de Saint-Antoine, de Saint-Germain et des Communautés régulières de la ville. Pour encourager toutes ces pieuses manifestations, monseigneur de Laubrières avait accordé, à certaines conditions énumérées dans son mandement, quarante jours d'indulgence.

Voulant perpétuer le souvenir du vœu et de son renouvellement solennel, les gouverneurs, maire et échevins de la ville, laissèrent dans la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours un tableau de l'Annonciation, au bas duquel se trouvent en abrégé la formule du vœu de 1637 et le procès-verbal de son renouvellement (1).

(1) D'après une copie faite en 1743 et que M. de la Vallée, conseiller du Roy, gouverneur entouré de Compiègne, etc., etc., déclare « conforme aux originaux qui sont aux archives de la ville de Compiègne : »

49. — HENRIETTE D'ANGLETERRE PRÉSERVÉE
DE NAUFRAGE (1642).

Témoin nouvel, la Reyne des Anglois,
Dont le vaisseau party du clymat Hollandois,
Sur les costes de Douvre, agité de l'orage,
Fut presque submergé par un triste naufrage ;
Mais ayant fait son vœu, la tourmente cessa,
Si bien que sans péril la princesse passa
Et fit présent depuis à la Reyne des Vierges,
D'un navire d'argent et de maints et maints cierges.

C'est ainsi que cinq années plus tard (1647), de Saint-Pères chantait la *délivrance miraculeuse* de Henriette d'Angleterre et le magnifique ex-voto qu'elle offrit à Notre-Dame-de-Liesse. Bossuet, lui aussi, dans l'oraison funèbre de cette grande Reine, a célébré ce miracle. On ne s'étonnera pas que nous lui laissions la parole. Il ne nomme pas, il est vrai, l'avocate puissante qui sut fléchir le cœur de « celui qui domine sur la profondeur de la mer et qui dompte ses flots soulevés ; » mais de Saint-Pères et ce « navire d'argent, pesant six vingt dix marcs, » offert aussitôt en ex-voto à Notre-Dame-de-Liesse, par « la Royne d'Angleterre, » nous l'indiquent suffisamment.

« L'hiver n'avait pas effrayé Henriette quand elle partit d'Angleterre ; l'hiver ne l'arrête pas onze mois après, quand (de Hollande) il faut retourner auprès du Roi ; mais le succès n'en fut pas semblable. Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont sa flotte fut battue durant dix jours. Les matelots furent alarmés jusqu'à perdre l'esprit, et quelques-uns d'entre-eux se précipitèrent dans les ondes. Elle, toujours intrépide, autant que les vagues étaient émues, rassurait tout le monde par sa fermeté ; elle excitait ceux qui l'accompagnaient à espérer en Dieu, qui faisait toute sa confiance ; et, pour éloigner de leur esprit les funestes idées de la mort qui se présentait de tous côtés, elle disait avec un air de sérénité qui semblait déjà ramener le calme, que les reines ne se noyaient pas. (Cependant) elle vit périr ses vaisseaux ; (mais) l'amiral où elle était, conduit par la main de celui qui domine sur la profondeur de la mer et qui dompte ses flots soulevés, fut

et aussi d'après deux longues lettres remplies des détails les plus intéressants et que M. l'abbé Bourgeois, curé-archiprêtre de Compiègne et vicaire-général, nous a fait l'honneur de nous écrire.

repoussé aux ports de Hollande, et tous les peuples furent étonnés d'une délivrance *si miraculeuse* (1). »

50. — LEGS DE M. DE SOYECOURT (1649).

Le 22 mars 1649, Monsieur Maximilien de Bellefrière, chevalier, seigneur de Soyecourt, comte de Tillolois et autres lieux, légua à « l'église de Notre-Dame-de-Liesse, *quarante cinq livres tournois* de rente annuelle, pour l'entretènement à perpétuité de la lampe où sont ses armes, qu'il a cy devant donnée à icelle église, afin que la dite lampe brûle nuit et jour et sans discontinuation, à tous jours, devant le Très-Saint-Sacrement et l'Image de la Sainte-Vierge ; à prendre et percevoir la dite rente sur le revenu de la terre de Tupigny et ses dépendances. »

51. — GUÉRISON MIRACULEUSE DE MARIE CONTANT,
DE REIMS (1649).

« Marie Contant, fille de Nicolas Contant et d'Oudinet Brice, demeurans à Reims, âgée de vingt-deux ans, après le décès de ses père et mère, entra, en l'année 1638, en la communauté des pauvres filles (2).

» Au commencement du mois de février de l'année 1645, elle se vit affligée d'un mouvement convulsif de la teste et parties voisines, assez fréquent. Les remèdes prescrits ne purent l'en délivrer ; et comme ce tremblement alloit toujours en augmentant, au mois de janvier 1649, les administrateurs de la communauté des pauvres filles firent, à ce sujet, nouvellement assembler les plus considérables médecins de la ville, lesquels jugèrent sa maladie difficile à guarir, et néanmoins ils tentèrent encore divers remèdes, mais le tout sans effet, ains son incommodité augmentoit

(1) Bossuet, oraison funèbre de la Reine d'Angleterre. De Saint-Pères. Inventaire du Trésor de Liesse, fait en 1655.

Pour ne pas augmenter par trop la grosseur et le prix de ce volume, nous avons dû, en cet endroit et en beaucoup d'autres, retrancher un *très-grand nombre* de miracles qui sont racontés dans notre histoire en deux volumes.

(2) Archives de l'église de Notre-Dame-de-Liesse et du département de l'Aisne.

tous les jours, et ses jambes s'affoiblissoient en sorte que la malade fut obligée à demeurer en la maison, sans pouvoir se mouvoir qu'avec l'assistance de quelque personne de la communauté...

» Cette fille, se voyant sans espoir de remède humain, entreprit sur la fin du mois d'aoust, par le ministère d'une personne (pour ce qu'elle ne pouvoit plus absolument sortir de la maison), une neufvaine en la chapelle consacrée sous le tiltre de Nostre-Dame-de-Liesse, qui est en l'église abbatiale de Saint-Nicaise du dit Reims, et en laquelle il y a confrairie sous le mesme nom (page 118). Cette neufvaine ainsi achevée, la malade obtint permission des administrateurs d'aller en pèlerinage à Nostre-Dame-de-Liesse.

» Elle partit de Reims, le dimanche suivant la feste de la Nativité de Nostre-Dame, et fut mise en une charrette avec beaucoup de peine, et demeura en cet estat, avec peine et douleur, jusques près du village et chasteau de Marchais, où aucunes de ses compagnes voulurent continuer leur chemin à pied, ainsi qu'on a accoustumé par dévotion et respect envers la Sainte-Vierge.

» Cette fille pour lors, estant fort incommodée du charroy et du mal qu'elle ressentoit, pria le chartier et celles qui estoient demeurées avec elle, de la mettre à terre pour en tirer quelque soulagement, ce qui fut fait; et à mesme temps la malade touchant de ses pieds à terre, se trouva sans aucune douleur et incommodité, et dans une entière liberté de marcher, qui lui permit de continuer son chemin à pied et d'atteindre ses compagnes qui la précédoient....

» Le lundy, lendemain, après leurs dévotions faites en l'église de Liesse, elles retournèrent en la ville de Reims, où la dite Marie Contant, parut dans un entier recouvrement de sa santé, avec estonnement des personnes qui l'avoient veue auparavant dans l'estat de sa maladie et notamment des médecins, apoticaire et chirurgiens.

» Cette nouvelle fut le sujet des dévotions publiques et processions qui furent faites dès lors en actions de grâces à Dieu et à sa sainte Mère, tant en la chapelle de Saint-Nicaise, qu'en celle de l'église paroissiale de Saint-Pierre, consacrée sous le mesme tiltre de Nostre-Dame-de-Liesse, et encore en l'église collégiale et paroissiale de Saint-Symphorien... »

Dans la chapelle de la communauté surtout, on rendit grâces à Dieu avec pompe et grand appareil.

André Oudet, Jean Richelet et François de la Framboisière, anciens docteurs et professeurs en la faculté de médecine de l'Université de Reims, attestèrent, le cinq novembre 1651, qu'ils « jugeoient la guérison de Marie Contant, pour estre arrivée en un instant, entière, parfaite, et de durée, estre miraculeuse, et faite par voie extraordinaire de la toute-puissance de Dieu (1). »

52. — PÉLERINAGES DE LOUIS XIV, DE MARIE-THÉRÈSE, DU DUC D'ANJOU ET DU CARDINAL MAZARIN (1652 - 1654).

Louis XIV venait d'atteindre sa majorité (septembre 1651), ses actes n'étaient plus ceux d'un enfant, mais ceux d'un Roi. La France toute entière avait les yeux sur lui; c'est le moment qu'il choisit pour proclamer hautement ce que sa mère avait déjà si publiquement reconnu, que le nouveau Roi devait sa naissance à Notre-Dame-de-Liesse. Il vint donc en pèlerinage remercier cette Vierge puissante et lui demander aide et protection pour tout le cours de son règne (1652).

Deux années plus tard, le neuf septembre 1654, Louis XIV vient une seconde fois en pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse et « y fait ses dévotions ; » il était accompagné de sa jeune et noble épouse, Marie-Thérèse d'Autriche, du duc d'Anjou, du cardinal Mazarin et de toute la cour.

Le trésorier de Liesse fit au Roi et à la Reine les honneurs de la chapelle et leur fit remarquer « les colonnes de marbre du maistre autel, l'azur de la voûte, le pupitre de marbre, les portes de bronze, les belles peintures des chapelles ; de la veüe desquels ornements le Roy et la Reyne tesmoignèrent grande satisfaction (2). »

(1) Récit véritable de la guérison miraculeuse arrivée le dimanche de l'octave de la Nativité de la très-sainte Vierge MARIE, en l'année mil six cens quarante-neuf, par l'intercession de cette glorieuse consolatrice des affligés, dans l'effect du pèlerinage de Nostre-Dame-de-LIESSÉ. A Paris, de l'imprimerie de Mathurin Hérault. M. DC. LII. Ce récit fut imprimé avec permission de l'autorité ecclésiastique. Une lettre conservée aux archives de l'église de Liesse nous en a fait connaître l'auteur ; c'était un bailli de Reims nommé Lau N. Villette, p. 133.

(2) Villette, p. 181. Manuscrit de M. Lehault, publié dans la *Thiérache*. Arrest notable..., p. 5.

53. — GUÉRISON ET DON DU MARÉCHAL D'ESTRÉES (1654).

« L'an 1654, Monsieur le maréchal d'Estrées, en reconnaissance de la protection spéciale que la Sainte-Vierge lui avoit accordée dans une opération qu'on fut obligé de lui faire à l'âge de quatre-vingt-deux ans, pour la pierre, a offert à la chapelle la pierre qu'on lui avoit tirée ; elle est ceinte d'un cordon de vermeil sur lequel est cette inscription :

» Cette pierre a été tirée de François Annibal d'Estrées, Duc et Pair, premier maréchal de France, par la grâce de Dieu et l'intercession de la Sainte-Vierge, le 15 septembre 1654.

» Cette pierre est d'une grosseur prodigieuse (écrit en 1708) (1). »

54. — DONS ET EX-VOTO DE LA FAMILLE DE GUISE-LORRAINE.
JUBÉ. (1547-1654).

L'illustre famille de Guise-Lorraine a toujours eu pour Notre-Dame-de-Liesse une dévotion extraordinaire qu'elle s'est plu à manifester par « un nombre infini de présents considérables et de riches offrandes. »

Dès le milieu du seizième siècle, Charles de Lorraine, archevêque de Reims, avait fait construire le château de Marchais, pour pouvoir habiter près de Notre-Dame-de-Liesse et offrir aux Rois de France, dans leurs nombreux pèlerinages, un pied-à-terre commode, d'où ils pussent plus facilement et plus à loisir satisfaire leur dévotion.

Vers la fin de ce même siècle, Henriette Catherine de Joyeuse, épouse de Charles de Lorraine, duc de Guise et grand-maître de France, offrit, *en ex voto*, la statue d'argent d'un de ses enfants (probablement Henri). Nous avons tout lieu de croire que ce fut elle qui fit construire ce magnifique jubé, l'un des plus beaux ornements de l'église de Notre-Dame-de-Liesse ; car « les premières pierres de cet excellent pupitre ont été mises (écrit en 1632), par une duchesse de Lorraine. » Avant la révolution, il portait

(1) Villette, p. 134. *Dictionnaire des Pèlerinages*, publié par Monsieur l'abbé Migne. *Pèlerinages aux principaux sanctuaires de la Mère de Dieu*. Paris, Périsse, 1840, p. 321.

sculptées à son frontispice les nobles armoiries de cette illustre famille.

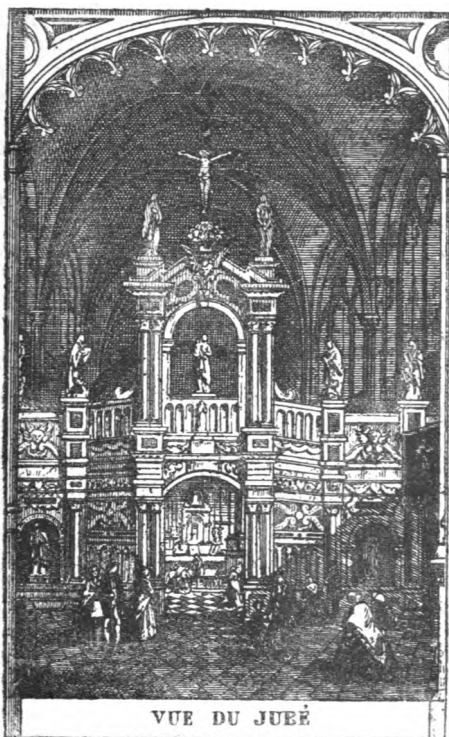
C'était encore la même famille qui avait donné le « balustre de cuivre » qui fermait le sanctuaire. Sur ce balustre, en effet, étaient gravées les armes de la maison de Guise ; elles étaient également peintes « sur le mur du sanctuaire à droite. »

Tous ces dons ou ex-voto si riches et si considérables ne parurent pas encore suffisants à l'ardent amour de cette auguste famille pour Notre-Dame-de-Liesse ; en 1654, le 1^{er} août, « très-haut, très-puissant et excellent prince, monseigneur Henri de Lorraine, duc de Guise, prince de Joinville, sénéchal général de Champagne, comte d'Eu, pair de France, pour la dévotion particulière qu'il a toujours portée à la très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, et en reconnaissance de l'assistance qu'il a reçue d'elle et ressentie en plusieurs occasions de ses pressentes nécessités, et pour donner lieu que le service divin qui se fait en la chapelle de Notre-Dame-de-Liesse y soit continué par le plus de personnes qu'il y sera possible, et pour l'entretien de ceux qui célèbrent et assistent au dit service, même de la dite chapelle, et pour l'embellissement et décoration d'icelle et avoir des ornements, luminaire, et choses qui y sont nécessaires, et pour estre, par le dit seigneur duc de Guise, participant aux prières qui se diront en la chapelle, afin, par l'intercession de la Ste-Vierge, qu'il puisse plus facilement obtenir le succès de ses desseins et entreprises, pour la gloire du Roi, de l'état et royaume de France, et prospérité de ses armes et de sa personne, donna, céda, quitta, transporta et délaissa à toujours par donation irrévocable... à la chapelle Nostre-Dame-de-Liesse..., quinze cens livres tournois de rente annuelle..., à prendre par chacun an, sur son duché de Guise... »

La famille de Condé, héritière des Guise, se fit un devoir de payer toujours les rentes de cette fondation, et M. le duc d'Aumale, héritier des Condé, tient à honneur de continuer, même encore aujourd'hui, cette glorieuse tradition (1).

(1) Villette, p. 70, 172 et 182. Manuscrit d'un curé de La Fère. Archives du département de l'Aisne et de la mairie de Liesse. De Cériseurs, p. 494. De Saint-Pérès, p. 126. *Histoire des ducs de Guise*, par de Bouillé. Lettre du R. P. Richard, curé de Notre-Dame-de-Liesse (22 novembre 1861).

NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ



VUE DU JUBÉ

55. — INVENTAIRE DU TRÉSOR DE NOTRE-DAME-DE-LIESSE (1655).

En 1665, le parlement ordonne « qu'inventaire et description sera faite du trésor de l'église Nostre-Dame-de-Liesse, par le bailli de Vermandois ou son lieutenant à Laon... »

Longtemps nous avons cru, avec M. Fleury (1), que cet inventaire n'était pas « parvenu jusqu'à nous; » longtemps nos recherches étaient restées infructueuses; enfin, un jour nous eûmes le bonheur de découvrir ce précieux document. Il était enfoui dans un des recoins de l'immense basilique de Laon, sous un tas de vieilles étoffes hors de service. Notre-Dame-de-Liesse nous avait bien inspirés. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire à peu près en entier cet inventaire; ce sera leur procurer une douce satisfaction et le sauver pour toujours de l'oubli.

	Livres.	Sols.	(*)
Un calice d'argent vermeil cizelée avec sa patine, pezant deux marcs, estimé vingt sept livres le marc, revenant à	LIII (54)		
Un autre calice d'argent blanc cizelée avec sa patine, pezant deux marcs deux onces, estimé le marc vingt-sept livres, revenans à	LX (60)	XII	
Deux autres calices d'argent blanc avec leurs patines, pezans ensemble quatre marcs deux onces, estimé vingt-sept livres le marc, revenans à	CXIII (114)	X	
Un petit bassin d'argent avec la cuvette servant à laver à l'autel, pezant un marc, une once et demy, estimé le marc vingt-cinq livres, revenant à	XXX (50)	X	
Un encensoir d'argent pezant un marc, trois onces, estimé vingt-six livres le marc, revenant à	XXXV (55)		
Un bénictier avec une croix d'argent pezant trois onces, estimée l'once soixante sols	IX (9)		
Deux petites lampes pezantes ensemble un			

(1) *Le trésor de Notre-Dame-de-Liesse, ses richesses et ses inventaires de 1655 à 1690*, par Ed. Fleury.

(*) Les chiffres indiqués dans cette troisième colonne sont des renvois aux pages de notre histoire en deux volumes.

<p>marc, quatre onces, estimé vingt-six livres le marc</p>	<p>XXXVIII (38)</p>		260.
<p>Deux petitz cœurs d'argent avec une mamelle, pezans ensemble deux onces, estimée l'once soixante sols ; icy</p>	<p>VI (6)</p>		
<p>Un ciboire d'argent doré servant à l'hostel (autel), pezant environ deux marcs, estimé vingt-sept livres le marc, revenant à</p>	<p>LIIII (54)</p>		
<p>Quatre petitz chandelliers d'argent pezans ensemble six marcs, estimé vingt-six livres le marc, revenans à</p>	<p>VII+XVI (156)</p>		
<p>Un petit ciboire d'argent pendu au-dessus de l'autel, pezant quatre onces, estimée l'once soixante sols ; icy</p>	<p>XII (12)</p>		
<p>Deux couronnes d'argent dorré, scavoir une grande et une petite, lesquelles sont posées sur l'Image, pezantes deux marcs ou environ, estimé le marc vingt-six livres</p>	<p>LII (52)</p>		
<p>Une lampe d'argent quy est journellement allumée devant le grand autel, donnée par le sieur de Saucourt (Soyecourt) pezante deux marcs, deux onces, estimé le marc vingt-sept livres, revenant à soixante livres dix solz</p>	<p>LX (60)</p>	X	341.
<p>Une petite chasse d'argent cizelé avec escaille tortue, dans laquelle il y a plusieurs reliquaires de saints</p>			
<p>Un reliquaire d'argent doré cizelé, en laquelle est un escripteau de <i>Pezona beate Marie Virginis</i> (sic), (1) pezant environ un marc, estimé</p>	<p>XXVI (26)</p>		244.
<p>Deux buirettes d'argent doré pezantes quatre onces, estimée l'once soixante solz ; icy</p>	<p>XII (12)</p>		314.
<p>Un soleil d'argent doré, enrichy de pierreries, pezant unze marcs, estimé</p>	<p>IX^c (900)</p>		291.
<p>Seize calices d'argent doré dont l'un est blanc, avec les platines, pezans ensemble trente</p>			

(1) *De zonâ beatæ Mariæ Virginis*. Relique de la ceinture de la bienheureuse Vierge Marie.

six marcs, estimé vingt-sept livres le marc, revenant en tout à	IX ^c LXXII (972)	274. 314.
Deux ciboires l'un d'argent doré, pezans cinq marcs et demy, estimez vingt-sept livres le marc, faisant	CXXXVII (137)	X
<i>Item.</i> La figure de la ville de Bourges en argent, pezant vingt marcs, estimé vingt-cinq livres le marc, revenant à	V ^c (500)	273.
<i>Item.</i> Soixante-quinze lampes d'argent tant grandes que petites, estimées vingt-six livres le marc, revenans à quinze cens cinquante livres : cy	XV ^e L (153 ^{..})	248. 249. 274. 280. 358.
<i>Item.</i> Cinquante-trois enfans d'argent pezans soixante-douze marcs, estimé le marc vingt-cinq livres, revenant en tout à	XIII ^c (1400)	512 ? 248. 265. 291.
<i>Item.</i> Un enfant d'or pezant six marcs cinq onces, estimé trois cens vingt livres le marc, revenant le tout à deux mil cent vingt livres : cy	II ^m cXX (2120)	261.
<i>Item.</i> Cinquante cœurs d'argent tant gros que petit, pezans vingt-six marcs, à vingt-cinq livres le marc, revenant le tout à	VI ^e L (650)	227. 323.
<i>Item.</i> Neuf paires de buirettes d'argent tant dorées qu'autres, pezans huict marcs, estimé vingt-six livres le marc, revenant le tout à	II ^c VIII (208)	
<i>Item.</i> Quatre grandes Images de Nostre-Dame, d'argent, pezantes ensemble cent quinze marcs à vingt sept livres le marc, revenans à	III ^m cV (3105)	297. 310.
<i>Item.</i> Une autre Image de la Vierge, d'argent doré, dont la cheaire est de cuivre doré, pezant six marcs, estimé vingt-six livres le marc, revenant à	CLVI (156)	146. 248 ? 291 ?
<i>Item.</i> Deux grandz chandelliers, quinze moiens et petit, et deux fort petit pezans ensemble quarante marcs, estimez vingt-cinq livres le marc, revenant le tout à	M (1000)	
<i>Item.</i> Dix-sept Images de Nostre-Dame tant moyennes que petites, d'argent, pezantes cinquante marcs, estimé vingt-six livres le marc revenant le tout à	XIII ^c (1300)	

<i>Item.</i> Cinq paires de potz d'argent à fleur pezans seize marcs, estimez vingt-six livres le marc revenant le tout à	III ^c XVI (416)	
<i>Item.</i> Neuf bras d'argent pezans cinq marcs, estimé vingt-six livres le marc, revenant le tout à	CLX (160)	205 ? 331.
<i>Item.</i> Quatre bassins et une cuvette d'argent pezans huit marcs et demy, à vingt-six livres le marc, revenant à	II ^c XXI (221)	314
<i>Item.</i> Cinq jambes d'argent pezans deux marcs deux onces, estimé vingt-six livres le marc revenans à	LVIII (58)	X 207 ? 237 ? 269 ?
<i>Item.</i> Deux enfans portans chacun un chandellier, une figure de Saint-Estienne, un petit garçon et quatre supplyans, le tout d'argent, pezans vingt-six marcs, estimé vingt-six livres le marc, revenans à	VI ^c LXXVI (67 ^{tr})	291 ?
<i>Item.</i> Six testes d'argent pezans six marcs, à vingt-six livres le marc, revenans à	CLVI (156)	217. 237 ? 283 ?
<i>Item.</i> Cinq croix, un encensoir et deux petites images d'argent pezans dix marcs estimé vingt-six livres le marc, revenant à	II ^c LX (260)	
<i>Item.</i> Deux machoires, une escriptoire, une cheminée, deux aureilles, une tour, deux paires d'yeux, une teste avec la poitrine, une Image de Nostre-Dame, deux autres paires d'yeux, le tout d'argent, un petit soleil aussy d'argent, deux autres yeux et deux mamelles, deux petits anges, un bénictier, une forme de châsse sur laquelle est l'Image de Nostre-Dame, Saint Martin et l'Ange Gardien, une descente de croix, une petite bouette (botte), un petit navire avec deux nancelles aussy d'argent, une bouette d'argent doré, un cœur pareillement d'argent, le tout pezant vingt-deux marcs, estimé le marc vingt-cinq livres, revenant à	(V ^c L (650)	198. 227. 285 ? 331. 260. 239 ? 209 ? 243 ?
<i>Item</i> une croix de cristal garnie d'argent doré, estimée	XV (15)	

<i>Item.</i> Quatre croix d'or de chevalier de Malte pezantes trois onces deux gros, estimées quarante livres l'once, et une petite croix à cœur enrichie de pierres blanches avec un petit reliquaire, revenantes les dictes quatre croix de chevalier à	VI ¹¹ X (130)	
<i>Item.</i> Trois petites paix d'argent, deux chasteaux et vingt couronnes aussy d'argent, pezant le tout douze marcs, à vingt-six livres le marc, revenant à trois cens douze livres.	III ^c XII (312)	198. 262. 300 ?
<i>Item.</i> Sept Agnus Dei estimés	XXX (30)	
<i>Item.</i> Une figure avec deux aureilles d'argent, estimée	LX (60)	227 ?
<i>Item.</i> Huict petitz tableaux en foeuille d'argent, estiméz	XXIII (24)	
<i>Item.</i> Une teste d'argent sur un pied de bois de bine (d'ébène) estimée	XXX (30)	217.
<i>Item.</i> Cinq petitz tableaux en noual (de forme ovale), pesans trois marcs trois onces, estimé vingt-quatre livres le marc.	III ¹¹ I (81)	
<i>Item.</i> Six petitz tableaux en foeuille d'argent estimez	XXIII (24)	
<i>Item.</i> Trois grandes placques d'argent en forme de tableaux, pezans douze marcs ou environ, estimées vingt-six livres le marc, revenant le tout à	III ^c XII (312)	268. 292.
Six petites placques avec une autre grande placque où est l'Image de Nostre-Dame, celle de Sainte-Geneviève et deux cœurs, le tout d'argent, pezant trois marcs et demy à vingt-cinq livres le marc, revenant à	III ¹¹ VII (87)	X 549. 292.
<i>Item.</i> Un crucifix d'argent sur un bois desbaine, estimé	XII (12)	
<i>Item.</i> Une grande croix d'argent dorré par les garnisons, le crucifix dorré avec le baston d'argent, pezant le tout ensemblement dix marcs ou environ, estimé vingt-six livres le marc, revenant à	II ^c LX (260)	

<i>Item.</i> L'image de Saint-Quentin pezante douze marcs, à vingt-six livres le marc, montant à	III ^e XII (312)		322.
<i>Item.</i> Le vœu de la ville de Dieppe, consistant en ung navire d'argent pezant seize marcs, à vingt-cinq livres le marc, montant à	III ^e c (490)		280.
<i>Item.</i> Un navire d'argent donné par la Royné d'Angleterre, pezant six vingt-dix (130) marcs, revenant à vingt-cinq livres le marc à	III ^m II ^c L (3250)		332.
<i>Item.</i> Deux couronnes de cristal de roche estimées six cents livres ; cy .	VI ^c (600)		252.
<i>Item.</i> Un Saint - Lambert d'argent pezant deux marcs, estimé vingt-six livres le marc revenant à cinquante-deux livres	LII (52)		
<i>Item.</i> Trois autres petites figures d'argent pezantes un marc deux onces, à vingt-six livres le marc, revenans à	XXXII (32)	X	
<i>Item.</i> Un Saint-Florentin aussy d'argent, pezant quatre marcs et demy, estimé vingt-six livres le marc, montant à	CXVII (117)		359.
<i>Item.</i> Un cœur garny d'une molure d'argent dorré, pezant cinq onces d'or et une once et demy d'argent, estimé scavoir l'or quarante livres l'once, et l'argent soixante-cinq solz l'once, revenant à	II ^c III (204)	XVII	292 ? 359.

« ... Maistre François de Rumigny, prestre, chanoine et chantre de l'église Nostre-Dame de Laon, butillier du chapistre et député d'iceluy, » vient ensuite, « après avoir mis la main au pect, jurer et affirmer en l'âme du dict chapistre, le présent inventaire véritable et n'avoir rien caché, recellé ny l'attité (*sic*) du trésor de la chappelle de Liesse, ains tout mis en évidence (1)... »

(1) Arrest notable de Nosseigneurs de Parlement de Paris, du cinqiesme janvier mil six cens cinquante-cinq. Donné en l'audiance de la grande chambre, au profit des doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale Nostre-Dame de Laon, fondateurs, supérieurs et administrateurs de la chapelle et oratoire de Nostre-Dame-de-Liesse, contre M^e Michel de Builly, chanoine de la dite église cathédrale et vicaire perpétuel de l'église parochiale Saint-Martin de Marchais : par

36. — FONDATION DE LOUIS XIV. PÉLERINAGE DE CE ROI ET DE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE (1666-1678).

L'inscription suivante, qui fut gravée sur une lame de cuivre et placée dans le chœur de la chapelle de Notre-Dame-de-Liesse, nous apprendra ce qu'était la fondation de Louis XIV.

A LA MÉMOIRE ÉTERNELLE

de défunte très-puissante, très-excellente et très-religieuse Princesse ANNE D'AUTRICHE, Infante d'Espagne, Reine de France, épouse du très-haut, très-puissant, très-excellent Prince LOUIS LE JUSTE, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, très-auguste, très-victorieux, incomparable en piété et en clémence.

Le 15 May 1666, Messire Henri de La Motte Houdancourt, archevêque d'Auch, grand Aumônier de la Reine, étant venu en ce saint lieu pour accomplir le vœu qu'il avoit fait pour elle.

De la part et de l'ordre du très-haut, très-puissant, très-excellent Prince LOUIS XIV, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, très-chrétien, très-auguste, très-victorieux, y a laissé un fonds considérable pour y faire célébrer grand nombre de messes pour le repos de la dite Reine, sa mère.

De plus, de l'ordre de Sa Majesté, y a fondé six messes annuelles, qui seront dites à perpétuité, à l'intention de la dite Reine, savoir une le 20 janvier, jour de son décès, et les cinq autres les lendemain des cinq fêtes solennelles de la Vierge, qui sont la Purification, l'Annonciation, l'Assomption, la Nativité, la Conception, le tout ainsi qu'il est porté aux actes et contracts passez pardevant Monseignat, à Laon.

Louis XIV témoignait ainsi de sa piété filiale envers son

lequel lesdits du chapitre sont maintenus et gardez en tous leur droicts de supériorité et administration en ladite chapelle Nostre-Dame-de-Liesse. A Paris, 1655. Archives de la cathédrale de Laon. Archives du département de l'Aisne. Villette. *Le Trésor de Notre-Dame-de-Liesse, ses richesses et ses inventaires de 1655 à 1790*, par M. Ed. Fleury, Laon, 1854. Archives de l'église de Notre-Dame-de-Liesse.

auguste mère. Pour le repos de son âme, il fit distribuer d'innombrables aumônes et célébrer plus de cinquante mille messes.

L'année suivante (1667) au mois de juin, la pieuse Marie-Thérèse d'Autriche vint en pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse. Au mois d'octobre 1673, elle y venait de nouveau, accompagnant Louis XIV, qui fit à cette époque son second pèlerinage. Cinq années plus tard (mars 1678), Marie-Thérèse était encore aux pieds de Notre-Dame-de-Liesse. C'était là qu'elle puisait cette douce paix de l'âme, ces joies ineffables de la conscience pure et droite, paix et joies que des dédains injustes et cruels ne pouvaient ni ravir ni diminuer.

Au mois d'août 1680, Louis XIV venait une troisième fois à Liesse avec son épouse. Une brillante escorte les accompagnait, et les populations étaient accourues nombreuses, avides de contempler aux pieds de l'auguste patronne de la France, un roi qu'elles admiraient, une reine qu'elles aimaient.

Un ingénieur, La Pointe, suivait Louis XIV dans ses voyages et prenait les vues des villes par où le monarque passait. Son crayon nous a conservé un tableau vif et animé, une description vivante de ce magnifique pèlerinage (1).

Dans l'église de Notre-Dame-de-Liesse, encore aujourd'hui, on voit un tableau sous lequel se lisait il y a à peine quelques années :

DONNÉ PAR LOUIS XIV

AU MOIS D'AOÛT 1680,

Lors de son troisième pèlerinage à Liesse

AVEC SON ÉPOUSE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE.

Dans ce pèlerinage, Louis XIV donna, d'après Villette, « des exemples de dévotion qui ont édifié toute la France, et qui ont fait voir qu'il avoit hérité de la piété du roi Louis XIII son père (2). »

(1) Voyez dans notre histoire en deux volumes une belle gravure sur acier, reproduction exacte du dessin de La Pointe.

(2) Acte de fondation passé par devant Monseignat. Villette, p. 180 et 181. M. Ed. Fleury, *Journal de l'Aisne*, 30 juillet 1857.

37. — VOEUX DES VILLES DE LAON ET DE GUISE
(1668 et 1669).

En 1668, la peste faisait d'affreux ravages dans la ville de Laon. Se voyant impuissants contre le fléau, les principaux habitants, d'un commun accord, tournent leurs regards vers Notre-Dame-de-Liesse, et le dernier jour d'octobre, réunis dans la cathédrale, ils font solennellement le vœu de porter en procession, au sanctuaire vénéré, une « Image d'argent du poids de 24 marcs, » représentant la Ste-Vierge tenant sur ses genoux l'enfant Jésus.

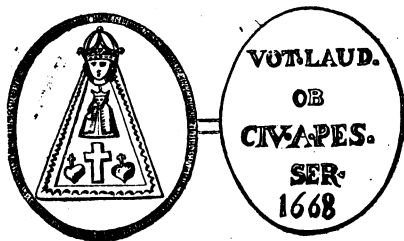
La peste « cessa comme par enchantement. »

Le 8 juillet 1669, d'après des dispositions concertées à l'avance, dès deux heures du matin, « les corps et communautés ecclésiastiques et les curés des paroisses » se trouvaient dans la cathédrale; les Cordeliers et les Capucins se joignent à eux. De leur côté, « les officiers de la ville se rangent pour marcher en corps dans les rues; en la manière accoutumée. »

A cinq heures la procession part pour Liesse. L'amour et la reconnaissance font sembler légères et douces les fatigues de la route. Dans l'auguste sanctuaire, le cardinal d'Estrées célèbre pontificalement la messe et à l'offertoire prononce un discours « de trois heures entières. »

« MM. Belotte et Alart, maire et échevins » s'avancent ensuite vers l'autel et offrent à Notre-Dame-de-Liesse, en reconnaissance de sa protection, l'Image qu'ils lui ont vouée. « Elle est en argent, représentant la Sainte-Vierge assise sur une chaize et tenant sur ses genouils l'enfant Jésus posé sur un pied d'estale, le tout d'argent. Sur le pied d'estale qui est à huit pans, il y a une petite croix et au-dessous cette inscription :

EX VOTO CIVITATIS LAUDUNENSIS
OB CIVES A PESTE SERVATOS. ANNO M. VI^o LXVIII.



Médaille en plomb frappée à l'occasion de la peste de Laon.
(Collection et dessin de M. Hidé.)

La ville de Guise, elle aussi, eut recours contre la peste à la puissante intercession de Notre-Dame-de-Liesse ; le 2 février 1669, elle lui fit solennellement un vœu public dont bien vite elle ressentit la consolante efficacité. Aussi, par délibération du 17 avril, ses magistrats reconnaissants résolurent d'aller à son glorieux sanctuaire, « lui rendre grâces de la conservation (*sic*) du mal contagieux. »

La procession fut fixée au mercredi d'après Pâques ; tout le clergé séculier et régulier, tous les habitants valides en firent partie et l'on porta comme offrande « deux cierges de quinze livres et six petits de trois livres, avec deux armoiries de la ville (1).

58. — RICHES PRÉSENTS OFFERTS PAR MARIE DE LA GRANGE, REINE DE POLOGNE (1671-1675).

« Le 6 juin 1671, madame Marie de la Grange, fille du marquis d'Arquien, alors grande-maréchale de Pologne, qui est devenue depuis reine de ce royaume, vient en la chapelle, et y présente à la Sainte-Vierge un enfant d'argent représentant le prince Alexandre Sobieski son fils, avec une chaîne d'or enrichie de diamans, symbole de ce qu'elle le dévouoit à la Sainte-Vierge, comme son esclave.

» Le 11 juin 1675, de la part de la même dame Marie de la Grange, alors reine de Pologne, une mammelle d'or est offerte à la Sainte-Vierge (2). »

59. — IMPOTENTS GUÉRIS ET FEMME QUI PARLAIT SANS LANGUE APRÈS UN VŒU FAIT A NOTRE-DAME-DE-LIESSE (1618-1692).

« Il n'est pas possible, dit le Père Crasset, de la Compagnie de Jésus ; de rapporter tous les miracles que Dieu a faits par les prières de la Sainte-Vierge, en faveur de ceux

(1) Registre aux délibérations du conseil particulier de l'Hôtel-de-Ville de Laon (copie authentique). Devisme, *Histoire de Laon*, t. II, p. 171. Villette, p. 49 et 159. *Histoire de l'abbaye de Saint-Vincent*, de D. Wyard, p. 555. *Journal de l'Aisne*, 17 octobre 1854. Dom Lelong, p. 537. *Pestilentia urbem Laudunensem invadentis, mense Augusto, anni 1668, vera descriptio*, par François Fondeur, curé de Saint-Pierre-le-Vieil, etc ... Registres aux délibérations de la ville de Guise.

(2) Registres de la chapelle, d'après Villette, p. 159.

qui visitent ses églises. J'ai vu des hommes qui avoient marché toute leur vie sur leurs mains et sur leurs genoux, ne pouvant se tenir sur leurs pieds, retourner de Notre-Dame-de-Liesse, droits et en bonne santé, après avoir accompli leurs vœux.

» Toute la ville de Rouen, et quantité de nos pères qui sont encore vivants, ont vu une fille qui a parlé près de cinquante ans sans avoir de langue. Elle la cracha toute entière jusqu'à la racine, étant jeune et malade de la vérole. Son pauvre père voyant cet accident, fit vœu pour elle à Notre-Dame-de-Liesse, et, à son retour, il la trouva qui parloit sans langue aussi bien que lui.

» Ce miracle a duré jusqu'à sa mort qui arriva plus de quarante ans après. Elle demouroit en un village nommé Romare, près de Rouen, chez M. Vaignon, greffier (1). »

60. — SECOND VŒU ET SECOND PRÉSENT DE LA VILLE DE
GISORS (1702).

Déjà une première fois, en 1634 (p. 314), la ville de Gisors avait dû à la puissante intervention de Notre-Dame-de-Liesse, la disparition du fléau de la peste. Elle lui en avait, à cette époque, témoigné sa reconnaissance par de riches présents.

En 1702, cette ville était de nouveau ravagée par une maladie contagieuse. Les habitants savaient qui était en état de les en délivrer ; aussi leur vœu est bien vite adressé à Notre-Dame-de-Liesse ; bien vite aussi le fléau disparaît, et au mois de septembre le curé de Gisors sortait de la ville, accompagné de la plus grande partie des habitants et venait processionnellement offrir à Notre-Dame-de-Liesse « un des plus beaux et des plus riches ornements qui soient dans la chapelle (1). »

61. — GROWESTEIN REPOUSSÉ PAR LES HABITANTS
DE LIESSE (1712).

En 1712, les ennemis étaient maîtres de la Flandre et

(1) *Dévotion à la Sainte-Vierge*, par le P. Crasset. *Pensez-y bien*, Tours 1859, p. 183.

(1) Registres de la chapelle, d'après Villette, p. 163.

des villes frontières de la Picardie. De là ils envoyaient des coureurs qui, pénétrant bien avant dans nos contrées, les rançonnaient, les pillaient, mettaient les villes et les villages à contribution, les brûlaient quelquefois.

Le 6 juin, Growstein, major-général hollandais et le plus célèbre de ces partisans, passe l'Oise à la tête de 3,000 chevaux. Il parcourt rapidement notre province, mettant à contribution vingt-trois villes et villages, Marle, Sissonne, Pierrepont, Berry-au-Bac, Neufchâtel, etc., etc. Vervins est obligé de lui payer 25,000 livres. Fier de ces succès, Growstein se dirige vers Liesse, comptant bien entrer facilement dans un village ouvert de tous côtés, espérant sans doute enlever le riche trésor de l'église et voulant peut-être renouveler le pillage et l'incendie de 1568; mais les habitants de Liesse avaient à défendre non-seulement leurs biens, mais encore et surtout leur Vierge bien aimée. En quelques heures ils organisent la défense, et lorsque Growstein arrive, il les trouve tellement résolus à lutter hardiment, qu'il fait rebrousser chemin à ses trois mille cavaliers, et recule devant une attaque dont il redoute les conséquences (1).

62. — VAISSEAU PRÉSERVÉ DE NAUFRAGE (1729).

Dans la sacristie de l'église de Notre-Dame-de-Liesse on conserve encore aujourd'hui, une grisaille peinte sur bois et représentant un vaisseau ballotté par la tempête. Dans le haut du tableau, au ciel, apparaît la Sainte-Vierge que les pauvres matelots supplient à mains jointes. Il porte l'inscription suivante :

VŒU FAIT PAR LE CAPITAINE NICOLAS BRETON,
DE ST-VALERY-SUR-SOMME, LE 3 DE DÉCEMBRE 1729.

63. — PÉLERINAGE DE LOUIS XV (1744), DE LA REINE SON
ÉPOUSE, DU DAUPHIN ET DE MARIE ANTOINETTE.

« Louis XV, sa religieuse épouse et le dauphin leur fils
vinrent à Liesse rendre leurs hommages à Marie (2). »

(1) Dom Lelong, p. 228 et 571. Devisme, *Manuel historique*, p. 311. M. Melleville, *Dictionnaire historique*. Manuscrit d'un curé de La Fère.

(2) *Les pèlerinages aux principaux sanctuaires de la mère de Dieu*, Paris, Pérusse 1840. *Dictionnaire des pèlerinages* de M. l'abbé Migne.

Le pèlerinage du Roi, nous croyons pouvoir le placer en l'année 1744. En effet, les comptes-rendus des trésoriers de Notre-Dame-de-Liesse nous montrent une somme de 136 livres, dépensée cette année, « pour médailles présentées au Roi et à Leurs Altesses Sérénissimes Mme de Toulouse et M. le duc de Penthièvre. » Quant au pèlerinage de Marie Leckzinska et du dauphin, nous n'en connaissons pas encore la date. Le duc de Penthièvre et son épouse Marie-Thérèse-Félicité d'Est, comtesse de Toulouse, offrirent à Notre-Dame-de-Liesse une somme de 240 livres, et de plus « une pièce de 19 aulnes de damas broché (1). »

Nous savons aussi, mais sans pouvoir assigner la date précise, que l'infortunée Marie-Antoinette vint aux pieds de Notre-Dame-de-Liesse se préparer aux poignantes douleurs qui devaient lui mériter les joies ineffables du Ciel.

Plus tard nous racontâmes le voyage que fit en 1821, au sanctuaire vénéré, son auguste fille Mme la duchesse d'Angoulême (2).

64. — QUELQUES MOTS SUR LE PÉLERINAGE AVANT LA RÉVOLUTION.

Pour se rendre aux pieds de Notre-Dame-de-Liesse, nos ancêtres n'avaient ni routes belles et commodes, ni les ailes rapides de la vapeur. Autour du sanctuaire vénéré s'étendaient, comme pour en défendre l'accès, d'immenses forêts aux taillis impénétrables, aux profondeurs pleines d'embûches, de vastes marais aux abîmes insondables, aux plaines impraticables. Comment le voyageur pauvre et inexpérimenté, auquel ses ressources ne permettront pas de prendre un guide, pourra-t-il passer sain et sauf à travers ces périls sans cesse renaissants, entre ces précipices multipliés dont une couche trompeuse de joncs verdoyants lui dérobe la vue ? C'est à peine si de distance en distance la main prévoyante de ses devanciers a cassé quelques branches aux maigres arbrisseaux du marais ou les a contournés en *nœuds*, indicateurs bien insuffisants,

(1) Comptes-rendus des trésoriers de l'église de Notre-Dame-de-Liesse. Archives du département de l'Aisne.

(2) Dictionnaire des pèlerinages de M. l'abbé Migne. M. l'abbé Palaut : *Bulletin de la Société académique de Laon.*

semés çà et là le long de la sente étroite et glissante. Et le pèlerin, en proie à mille incertitudes, cherchait du regard la flèche élançée du sanctuaire, et lorsqu'il l'apercevait, une joie ineffable chassant toute crainte, il se prosternait à deux genoux et couvrait de baisers cette terre qu'il était venu chercher en affrontant périls et fatigues. Et puis se relevant, avec deux petites branches détachées du buisson voisin il composait une petite croix qu'il plantait en terre ; il gravait une autre croix sur l'écorce du chêne, et dévotement remerciait Dieu et la bonne Vierge d'avoir protégé son pèlerinage, et la joie au cœur se remettait en marche.

La force et l'énergie indomptable de l'amour savaient suppléer à tout, savaient même rendre agréables aux pèlerins les obstacles et les fatigues.

« Car tant plus le chemin les ennuie et les lasse,
» Tant plus doivent avoir de mérite et de grâce. »

Aujourd'hui que le chemin de fer va chercher le pèlerin à tous les coins du monde et le dépose presque aux portes du sanctuaire de Notre-Dame-de-Liesse, 50,000 personnes environ viennent chaque année lui rendre hommage ; et autrefois, malgré des difficultés que notre hardiesse contemporaine n'oserait certainement pas affronter, ce chiffre était très-souvent dépassé.

« L'an 1633, dit de Saint-Pères, Monsieur le Trésorier m'assura que depuis Pasques iusqu'en Iuillet, plus de soixante et dix mille personnes estoient venuës à Liesse rendre leurs devoirs à la Sainte-Vierge. »

Le pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse était pour nos ancêtres comme un devoir rigoureux dont ils n'eussent pas osé s'affranchir. « Je ne sçaurois oublier, dit le Père de Cériseurs, la sainte impatience de ceux de l'Auxerrois, qui ne croiroient pas être sorti de leur maison s'ils n'ésoient venus en celle de Liesse. L'on ne sçauroit voir qu'avec une incroyable joie grand nombre de vieilles qui s'y traînent plutôt qu'elles n'y marchent. Sans parler de ce que les autres ont vu, je puis assurer que pour une fois j'y treuvé jusques à sept vingt (140) pèlerins de la seule ville d'Auxerre. Ceux de Beauvoisis ont une dévotion si tendre à cette miraculeuse maison qu'il seroit difficile de leur donner seulement le second rang sans injustice. »

Ce n'étaient pas seulement les particuliers qui affluaient à Liesse ; des confréries, des communautés, des villes tout

entières y venaient fréquemment rendre leurs hommages à l'auguste Vierge. Nous ne rappellerons pas les nombreux pèlerinages des villes de Laon, La Fère, Noyon, Compiègne, etc., etc. (1); chaque année la confrérie de Notre-Dame-de-Liesse de Rouen venait offrir à son auguste patronne un nouveau témoignage d'amour et de vénération; chaque année aussi les PP. Cordeliers de Laon se rendaient processionnellement et au nom de la ville entière au vénéré sanctuaire. Bien souvent le trésorier de Notre-Dame-de-Liesse fournit largement aux frais de leur séjour, et la ville leur remettait chaque fois, comme remerciement, une somme de 52 livres.

Les Pères Capucins de la même ville y allaient aussi tous les ans en procession. Un manuscrit unique, possédé par M. Tévenart, archiprêtre de Laon, et composé avec enjolivements à la plume par Boitelle, maître écrivain à Laon, nous a conservé un charmant et naïf dessin représentant ce pèlerinage. Nous l'avons fait graver très-fidèlement sur une plus petite échelle. Le reste du livre contient en notation les chants que les RR. PP. faisaient entendre pendant le trajet. Ça et là se trouvent quelques lignes de texte indiquant l'ordonnance de la procession. Ces renseignements sont trop curieux et peignent trop bien l'époque pour que nous les laissions de côté (2).

65. — SPOLIATION DU TRÉSOR DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DE-LIESSE.

L'Assemblée législative venait, par un premier décret, d'ordonner un inventaire scrupuleux de toutes les pièces d'argenterie inutiles au culte; par un second décret (3 mars 1792), elle enjoit d'envoyer toute cette argenterie aux hôtels des monnaies les plus rapprochés.

Les lenteurs apportées par la commune de Liesse dans l'exécution de ces ordres, ne purent sauver le riche trésor de la chapelle. Le 15 octobre 1792, on dut faire partir pour Laon, empilés, tassés dans des tonneaux, 25 enfants en argent, 34 lampes, 95 cœurs, 4 jambes, un buste et une

(1) Voyez notre grande histoire t. Ier, p. 180, 310, 323, 384, etc., et II, p. 18, 40, 62, etc., etc.

(2) Le manque d'espace nous oblige à les retrancher dans cet abrégé. Ils se trouvent dans l'histoire en deux volumes, t. II, p. 104, 105 et 106.

figure d'homme, etc., etc., en tout 1,845 marcs 5 onces et 6 gros d'argent.

La Révolution était loin d'être satisfaite. Le 1^{er} novembre 1793, « en vertu des lois et arrêtés tant du département que du district, » on procède à nouvel inventaire, à nouvel envoi. Cette fois on enlève 19 vierges d'argent qui faisaient à l'autel une si riche ornementation, les chandeliers d'argent, les croix, etc., etc., en tout 305 marcs. Le 3 frimaire, l'argenterie de table du trésorier, pesant environ 20 marcs, prend le même chemin. Le 11, ce sont les vases sacrés, 12 ciboires en argent, 3 en vermeil, 2 calices en vermeil, 6 en argent, 7 patènes en vermeil, 2 couronnes, un soleil en vermeil, etc., etc., en tout 93 marcs et 5 onces. Le 14, ce sont les objets en or que l'on expédie, 10 cœurs, 18 croix, 3 breloques, 2 couronnes, un soleil ; c'est encore 39 marcs de vermeil et 51 d'argent, ce sont 56 diamants, 23 perlès....

La Révolution n'avait garde de négliger les riches ornements tissés d'or et d'argent. Beaucoup avaient été brodés par les mains des plus augustes princesses ; dans presque tous, le mérite artistique l'emportait de beaucoup sur la valeur matérielle : mais qu'important à la Révolution l'art et les souvenirs ! Elle veut de l'or, elle veut de l'argent : elle ordonne que tous les ornements soient *dégalonnés*, que toutes les étoffes soient brûlées ! Toutefois, on devra mettre à part les doublures et respecter les étoffes qui n'auraient aucune valeur matérielle, elles serviront à l'équipement de la cavalerie ! Pour obéir aux dispositions réglées par la Société populaire du département (22 frimaire) « la municipalité de Liesse ayant requis des couturières, à l'effet de faire dégalonner les ornements qui se sont trouvés en la ci-devant église dudit Liesse, s'est transportée ce jourd'hui (3 nivôse an II) en la dite ci-devant église, à l'effet de procéder à l'inventaire, enregistrement et pezés (*sic*) desdits galons en ladite ci-devant église, en la forme ainsi qu'il suit :

« Premièrement : différentes pièces d'ornements et autres brodés en relief en or et qui n'ont pu être dégalonnés, cinquante livres, pesant cy.	50 livres.
» Différentes pièces en argent	8
» Trois galons en or	22
» Galons en argent	8
» Total général tant des pièces d'ornements en or et en argent, que galons d'or et d'argent	88

Ces objets et d'autres ornements sont expédiés à Laon, dans une malle. Au chef-lieu, on brûle tout ce qui n'est pas uniquement or ou argent, et voici les résultats obtenus par ce vandalisme et cette rapacité sans nom :

Galons d'or non brûlés	37 marcs 3
Galons d'argent non brûlés	8
Étoffes brodées en or et en argent (1). .	139

66. — GUÉRISON D'UNE PARALYTIQUE (1818).

Nous laisserons raconter ce miracle par M. Ancelin, curé de la paroisse où restait la personne envers laquelle Notre-Dame-de-Liesse fit éclater sa puissante bonté, et pour cela nous reproduirons simplement, en l'accompagnant des notes que nous jugerons utiles, la lettre que ce digne ecclésiastique écrivit à ce sujet à M. le comte de Thury.

« Carlepont (Oise), 12 novembre 1818.

» Monsieur le comte,

» Je m'estime heureux d'avoir à satisfaire votre pieux empressement pour connaître en détail la nouvelle preuve des bontés de l'auguste Mère de Dieu envers nous, et de sa puissante protection auprès de son divin fils notre Sauveur.

» Oui, Monsieur, Séraphine Varet, âgée de vingt-trois ans, fille d'un petit cultivateur de cette paroisse, a été l'heureux objet de la prédilection céleste; et sans doute nous le sommes aussi, nous qui en sommes les témoins.

» Séraphine avait une vertueuse mère, que Dieu retira de cette vallée de larmes, il y a huit mois. Cette bonne

(1) Dans notre histoire en deux volumes nous racontons en plus l'enlèvement et la destruction des livres, des tableaux, des cloches, etc., etc.; nous disons ce que fut le clergé de l'église de Notre-Dame-de-Liesse à cette époque, ce que devint le pèlerinage, les visites de l'évêque constitutionnel etc., etc. C'est avec un grand regret que nous retranchons le récit de tous ces faits; mais on comprendra facilement qu'il nous est complètement impossible de faire tenir dans 160 pages d'un volume in-12 tout ce qui est renfermé dans deux forts volumes in-8.

Au moment où nous écrivons ces lignes, notre édition sur papier de luxe est presque épuisée, aussi nous engageons les personnes qui désireraient se procurer notre grande histoire, à nous demander de préférence l'édition sur beau papier ordinaire. Nous envoyons *franco*, par la poste, les deux volumes contre un mandat de poste de 11 fr. adressé à M. l'abbé E. Duployé à Laon (Aisne).

chrétienne me disait aux derniers moments de sa vie : « Je meurs volontiers, c'est une grâce que Dieu m'accorde. » Monsieur, je vous recommande mon affligée ! » C'était Séraphine, privée depuis quatre ans de mouvement et de sentiment dans toute l'extrémité inférieure gauche.

» Pendant les deux premières années, on épuisa en vain pour elle les ressources de l'art ; plusieurs médecins la traitèrent, plusieurs autres furent consultés. Les remèdes ne furent, pour la malade, que des épreuves douloureuses qu'elle supporta avec une patience infatigable. Depuis, résignée à languir, elle se traînait sur des béquilles à une courte distance, d'où souvent il fallait la reporter à son domicile (1).

» Le Ciel avait marqué un terme à ses souffrances et un jour glorieux à la religion. Séraphine, frappée de la pensée qu'il fallait invoquer la Sainte-Vierge, et pénétrée d'une confiance toute particulière que sa mère lui avait recommandée, sollicite, intéresse ses parents pour la conduire au bourg de Liesse, près Laon, où est spécialement honorée Celle que l'Eglise appelle le *secours des chrétiens, la santé des infirmes*. J'ignorais ses desseins. Son père cède à ses désirs ; un frère s'y oppose, sous prétexte d'une dépense onéreuse à leur pauvreté, et qu'il présume inutile. Enfin, Séraphine se met en route le 24 octobre 1811, après quatre ans, trois mois et dix jours de souffrances et d'infirmité. Le second jour, elle part de Vaux-sous-Laon, n'ayant plus que trois lieues à faire. Elle sentait redoubler sa confiance à mesure qu'elle approchait ; une voix secrète lui criait : *Va, tu seras guérie*.

» A côté de sa sœur, sur la voiture, elle récitait des prières ; le père conduisait le cheval. Arrivée à trois quarts de lieue du terme désiré, Séraphine demande si bientôt elle verra le clocher de l'église ? Son père répond : le voilà devant nous. Au même instant, une vive douleur se fait sentir dans cette partie insensible ou plutôt morte depuis si longtemps, et arrache de hautes plaintes à notre infirme ; les trois pèlerins se mettent à pleurer, l'une de souffrance et de joie, les deux autres de crainte et d'inquiétude. La crise devient de plus en plus douloureuse, jusqu'à ce que parvenue à une petite chapelle où se trouve une fontaine,

(1) Voir dans notre grande histoire, t. II, p. 157, 158 et 160 les attestations des médecins.

Séraphine pousse le dernier cri. La jambe était redressée, la vie lui était rendue.

» L'heureuse fille se contient dans un humble silence. On arrive à l'hôtel des *Trois Rois* ; le père demande une chaise et prie qu'on vienne l'aider à descendre sa fille. Pendant qu'on se dispose, cette même voix intérieure ordonne à Séraphine de se lever et de descendre seule ; elle obéit et descend. Ses compagnons de voyage la regardent immobiles, les yeux pleins de larmes de joie. Mais elle ne les voit plus : ses béquilles à la main, elle court à l'église, se prosterne devant l'image de la Mère de Dieu, où elle reste interdite. La reconnaissance des pèlerins éclate ; on les interroge ; leur récit naïf touche le peuple et persuade MM. les ecclésiastiques qui n'hésitent pas à faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces. Les renseignements authentiques qui leur ont été envoyés depuis cette guérison miraculeuse, leur ont prouvé que leur piété n'avait pas été trompée. La fille de Marie donne à son église, consacre, en échange de sa guérison, les appuis de son infirmité ; elle joint à cette offrande un collier d'or, seule parure qu'elle possédât, et revient dès le lendemain dans ses foyers.

» On ne peut peindre l'étonnement, l'admiration, la joie, les sentiments religieux qui se répandirent dans toute la commune et aux environs. Mais celui qui fut comme terrassé, à la vue de Séraphine accourant pour l'embrasser, fut ce frère qui s'était opposé au voyage et dont le repentir éclata par des sanglots. Quelques habitants, en très petit nombre, après avoir tâché d'abord d'échapper à la conviction par des explications dites naturelles et qui le sont si peu, n'hésitèrent plus à rendre gloire à Dieu (1).

» Voilà, Monsieur le comte, les principaux détails de cet évènement, les uns que mes yeux ont vus, les autres recueillis de la bouche des pèlerins dont je connais la candeur.

» Recevez, Monsieur le comte, etc.

» ANCELIN. »

Pour remercier Dieu de cette guérison miraculeuse, M. Ancelin, curé de Carlepont, fit une procession solennelle, à laquelle assista toute la population du bourg et celle de plusieurs villages environnants. Les curés de ces paroisses s'étaient joints au digne pasteur, et tous ensemble chantèrent à la louange de Notre-Dame-de-Liesse un can-

tique dans lequel M. Ambroise-Polycarpe de la Rochefoucauld Surgères duc de Doudeauville, célébra la guérison de Séraphine.

L'heureuse miraculée vécut encore vingt-deux années, remerciant sa bienfaitrice par une conduite vraiment exemplaire.

Le 24 septembre 1819, « en reconnaissance de sa guérison, » elle offrait une croix d'or à Notre-Dame-de-Liesse.

Enfin, le 14 février 1840, elle quittait cette terre, « après avoir souffert longtemps d'une affection nerveuse toute différente de la maladie qui avait été l'objet de sa guérison. »

67. — GUÉRISON DE MARCELLINE DEVIN. (12 MAI 1819).

En 1815, lors de l'invasion de la France par les troupes alliées, une jeune fille de neuf ans, Marcelline-Félicité Devin, de la commune de La Bouteille (Aisne), voyant passer dans son village des soldats étrangers, « et croyant, comme elle l'avait ouï dire qu'ils ne venaient que pour la tuer, fut prise d'un tel saisissement qu'elle en contracta une paralysie complète des jambes, depuis l'extrémité des pieds jusqu'aux genoux. »

Pendant plus de trois années, « malgré l'emploi de tous les remèdes que l'art a pu ordonner, elle ne put marcher que sur les genoux (1). » En outre, son estomac était devenu tellement débile, qu'il ne pouvait supporter aucun aliment solide. « Souvent, à la moindre peur, Marcelline tombait morte, et restait ainsi une ou deux heures.

» Le voyage à Notre-Dame-de-Liesse, promis depuis longtemps, put enfin s'effectuer le 12 mai 1819. » Pour y transporter la malade, on eut recours à un âne. Les pèlerins avaient déjà dépassé Chivres lorsque, désirant voir si Notre-Dame-de-Liesse serait favorable, on descendit Marcelline de sa monture. « Pour la première fois depuis trois ans, elle sentit alors qu'elle avait des jambes. Quand on arriva au calvaire placé sur la route, on la fit descendre de nouveau ; et comme elle ne ressentait plus de paralysie, on voulut lui faire faire, à pied, le tour de ce calvaire :

(1) Attestation authentique de M. Leduc, officier de santé à Landouzy-la-Ville.

mais elle était comme un enfant qui essaie ses jambes pour la première fois, et on fut obligé de la soutenir continuellement.

A Liesse, le lendemain, c'était jour de première communion. Au moment de l'offrande, le père de Marcelline prit son enfant entre ses bras et se présenta avec elle.

Cependant, Notre-Dame-de-Liesse ne paraissait pas vouloir se laisser entièrement fléchir, et les pèlerins avaient repris un peu tristes le chemin de leur pays, lorsqu'arrivés au même calvaire de Chivres, le père voulut encore essayer ce dont sa fille serait capable ; de nouveau il lui fit faire le tour du calvaire..... la marche était devenue beaucoup plus facile. L'heureux père présente à son enfant un morceau de pain... elle le mange. C'était le premier depuis trois ans.

Quelques jours après, Marcelline était parfaitement guérie ; elle marchait très-facilement et mangeait sans difficulté toutes sortes d'aliments.

Le dimanche suivant, le père et la fille firent un pèlerinage d'actions de grâces, et l'heureuse Marcelline se mit à la procession tout près du célébrant, chantant par une marche ferme et assurée les louanges de la bonne et puissante Notre-Dame-Liesse.

« Depuis lors, ajoute le digne et vénérable pasteur de La Bouteille, Marcelline Devin n'a jamais ressenti le moindre mal ; elle est toujours bien portante (1861) et habite encore La Bouteille où elle s'est mariée (1). »



(1) Lettre de M. Chevillard, ancien curé de La Bouteille, à M. Billaudel, curé de Notre-Dame-de-Liesse (20 mai 1819). Attestation authentique de MM. Delaby, maire, et Bernier, adjoint de la commune de La Bouteille. Cette attestation est corroborée par l'approbation et la signature de M. Chevillard. Attestation authentique de M. Leduc, officier de santé à Landouzy-la-Ville. Lettre de M. Guyenne, curé actuel de La Bouteille (1861). *Des Pèlerinages de Notre-Dame-de-Liesse*, p. 12.

68. — PÉLERINAGE DE S. A. R. MADAME LA DUCHESSE
DE BERRY (1821).

Les ruines amoncelées par la Révolution dans le sanctuaire de Notre-Dame-de-Liesse avaient été réparées ; l'affluence des pèlerins, leurs dons multipliés rebâtissaient peu à peu son antique splendeur ; deux illustres pèlerinages vont rappeler ses plus beaux jours.

Déjà plusieurs fois, en 1819 et 1820, Mgr de Bombelles, évêque d'Amiens et aumônier de S. A. R. Madame la duchesse de Berry, s'était rendu aux pieds de l'auguste et puissante Vierge, d'abord pour lui confier les vœux de la princesse, ensuite pour la conjurer d'achever heureusement son œuvre.

Le 29 septembre 1820, « les vœux de la princesse, partagés par tous les Français, étaient pleinement exaucés. » Elle venait de donner naissance à Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné, duc de Bordeaux.

« C'est pour remercier le Ciel de cet insigne bienfait que S. A. R., accompagnée de Mgr de Bombelles, de Madame la maréchale duchesse de Reggio (1), sa dame d'honneur, de Madame la comtesse d'Hautefort, dame pour accompagner, de M. le comte de Mesnard, son premier écuyer, et de MM. d'Augustin et le vicomte d'Armaillé, officiers des gardes-du-corps de Monsieur, entreprit, sur la fin du mois de mai 1821 », un pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse.

A Laon, Mgr de Villèle, nouvel évêque de Soissons, attendait la princesse dans la cathédrale, à la tête du clergé laonnois. Le soir, elle part pour Marchais, où elle est reçue par M. de Talleyrand, préfet du département de l'Aisne, et par M. le lieutenant-général Bessières.

Le lendemain, 23 mai, « Madame la duchesse de Berry, escortée de la cavalerie, entra à huit heures du matin dans Liesse, où la garde nationale et les pompiers de Laon l'avaient précédée. Les rues étaient sablées. Les habitants avaient décoré leurs maisons avec goût et élégance ; des guirlandes de feuillages, attachées d'une habitation à l'autre,

(1) Madame la duchesse de Reggio (Eugénie de Coucy) descendait de l'illustre famille des anciens sires de Coucy. « Ainsi, à sept siècles de distance, l'héritière du nom et de la piété d'Enguerrand II s'agenouillait sur la même pierre où son glorieux ancêtre avait aussi fléchi le genou. » *Les Sires de Coucy*, par Carle Ledhuy, p. 125, note. (Voyez la grande histoire t. 1, p. 88).

soutenaient suspendues des couronnes de fleurs ornées d'emblèmes ingénieux, et formaient des voûtes de verdure sous lesquelles devait passer le cortège. On pouvait craindre que la pluie qui tomba une partie de la matinée ne dissipât la foule empressée sur les pas de la princesse ; ce contre-temps ne fut pas un obstacle à l'avidité curieuse de la multitude ; l'air n'en retentit pas moins d'acclamations.

» Madame la duchesse de Berry fut reçue, à l'entrée de l'église, par Mgr l'évêque de Soissons suivi d'un nombreux clergé. La garde nationale à pied, de Laon, fit le service intérieur avec la compagnie des pompiers de Liesse ; les fusilliers sédentaires, en garnison à Laon, partagèrent le service extérieur avec la garde nationale et les cuirassiers, qui restèrent à cheval tout le temps que durèrent les offices. S. A. R., pour répondre au désir de la foule, avait fait donner l'ordre de laisser entrer indistinctement autant de personnes que l'église pouvait en contenir. La princesse entendit une messe basse célébrée par Mgr de Bombelles, et reçut la communion des mains de ce prélat. Son profond recueillement passa tout entier dans l'âme des spectateurs vivement émus. Il faut avoir été témoin de cet acte religieux, pour apprécier les sensations qu'il a produites sur tous les esprits : on tenterait en vain de les exprimer.

» Après la communion, Madame la duchesse de Berry se retira au petit-séminaire. Avant la grand'messe, où officia Mgr l'évêque de Soissons, fut célébré le mariage d'une rosière, dotée par la princesse. A l'issue de l'office pendant lequel avait prêché le curé de la paroisse, S. A. R., escortée par la cavalerie, prit la route de Marchais, où elle resta en retraite jusqu'à trois heures. Elle quitta alors le château pour revenir à Liesse, et ce retour fut marqué par de nouveaux témoignages d'affection. La garde nationale qu'avait eu ordre de ne pas s'éloigner, reçut des habitants de ce bourg l'accueil le plus cordial.

» La princesse assista aux vêpres, qui furent suivies du salut et de la bénédiction. Elle se rendit ensuite à la fontaine *miraculeuse*. La garde nationale à pied l'y accompagna, et rangée en bataille à peu de distance de cette fontaine, suivit S. A. R. lors de son second départ pour Marchais. »

Elle ne devait plus revenir ; mais elle n'avait pas quitté le sanctuaire de Notre-Dame-de-Liesse sans y laisser de riches témoignages de sa reconnaissance. Elle donna une magnifique chasuble blanche, un grand et beau calice en argent sur le pied duquel est gravé :

OFFERT PAR S. A. R. MADAME LA DUCHESSE DE BERRY
A NOTRE-DAME-DE-LIESSE.

et enfin, elle fit suspendre à la voûte de la chapelle « une lampe en vermeil d'un grand prix et d'un travail achevé (1). »

69. — PÉLERINAGE DE. S. A. R. MADAME LA DUCHESSE
D'ANGOULÊME (1826).

L'auguste fille de Louis XVI, la noble et pieuse duchesse d'Angoulême ne pouvait oublier le chemin de Notre-Dame-de-Liesse, chemin que lui avaient tracé à l'avance presque tous ses ancêtres, chemin qu'avait suivi sa mère, l'infortunée Marie-Antoinette. En 1826, on apprend à Liesse que Madame la Dauphine se dispose à venir en pèlerinage : vite la municipalité se met en frais ; les inégalités de la route disparaissent sous une couche épaisse d'un sable blanc et luisant ; cinq cents arbres plantés de distance en distance forment une belle et verdoyante avenue ; un splendide arc de triomphe embellit l'entrée du bourg ; chaque maison se cache sous les feuilles et les fleurs ; chaque fenêtre livre aux ondulations de la brise les blancs replis de drapeaux fleurdelisés ; l'église a revêtu une nouvelle et complète décoration..... Mais laissons un témoin oculaire nous raconter tous les détails de ce glorieux pèlerinage :

« Dans l'après-midi du 8 mai, des détachements de hussards de la garde royale et de gendarmerie arrivent à Liesse. Le 9 mai, jour à jamais mémorable pour les Liesseois, luit enfin ; et dès six heures et demie du matin, nous nous rendîmes (2) à la porte de l'église, à la tête du corps mu-

(1) Cette lampe fut malheureusement volée peu de temps après ; quant au calice, il sert encore journallement au St-Sacrifice de la messe. *Relation du voyage de S. A. R. Madame la duchesse de Berry et de son pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse*, par M. Brayer, Paris 1821. *Lettre pastorale et mandement* de Mgr Jean-Claude de Beaulieu, évêque de Soissons et Laon, archevêque élu d'Arles, chanoine de St-Denis (14 septembre 1820). *Lettre pastorale* de Mgr de Villèle, évêque de Soissons et Laon (7 février 1822). *Journal de l'Aisne*, nos des 2 et 5 juin 1821. *Nouveau mois de Marie*, par M. Letourneur, évêque de Verdun, p. 218. Devisme, *Manuel historique*. p. 148. Inventaire du trésor, 1823 à 1822.

(2) Ce récit est une espèce de procès-verbal conservé aux archives de la Mairie de Notre-Dame-de-Liesse. C'est le maire, M. Journeaux, qui est censé parler ; mais la narration a dû être composée par le vénérable M. Jardinier, père de M. Emile Jardinier, missionnaire à la Guyanne française, et de M. Jules Jardinier, desservant d'Origny-en-Thiérache.

nicipal, pour y recevoir l'auguste et pieuse princesse. La compagnie des pompiers était sous les armes et rangée sur deux lignes, dans la plus belle tenue ; les détachements de hussards et de gendarmes s'étaient formés à sa gauche ; la population entière, augmentée de celle des communes voisines, était placée dans la rue de Laon et attendait avec impatience ce moment si désiré.

Il est près de sept heures ; les cloches sonnent et l'enthousiasme est à son comble ; des cris mille fois répétés de : Vive le Roi ! Vive Madame la Dauphine ! annoncent l'arrivée de cette digne princesse, et déjà la voiture est devant la porte de l'église où Son Altesse Royale met pied à terre, et les acclamations redoublent. Nous nous avançons et lui présentons les hommages respectueux des habitants de Liesse, en l'assurant de leur dévouement à son auguste personne. S. A. R. daigne, avec cette grâce et cette affabilité qui caractérisent si éminemment les Bourbons, répondre : Je les agrée. Une députation de douze jeunes demoiselles s'avance, et S. A. R. l'accueille avec bonté et manifeste l'intention de l'admettre dans ses appartements, à l'issue de la messe. Elle entre ensuite à l'église qui était magnifiquement décorée, accompagnée d'un grand nombre de fidèles. Elle se plaça sur le prie-Dieu destiné pour elle. La messe fut célébrée par Mgr l'évêque de Soissons, et l'auguste princesse édifia tous les spectateurs par sa piété et sa dévotion. Après la messe, M. le curé lui fit voir l'image de la Ste-Vierge, le trésor de la chapelle et les tableaux dont ses augustes aïeux ont fait don à l'église de Liesse ; ensuite elle monta dans les appartements de la trésorerie où S. A. R. daigna nous admettre, à la tête du conseil municipal, et nous lui présentâmes la députation des jeunes demoiselles. M^{lle} Lecaux lui adressa un compliment ; ensuite, deux autres demoiselles offrirent la corbeille (1) à l'auguste princesse qui l'accepta avec affabilité.

Après le déjeuner, S. A. R. redescendait à l'église et se rendit à pied à l'Hôtel-Dieu et à la Fontaine, accompagnée de Mgr l'évêque de Soissons, de M. le curé, du corps municipal, de la compagnie de pompiers et d'une foule

(1) Cette corbeille renfermait les principaux produits de la fabrication du pays : une bouteille à figures, contenant cinquante sujets différents, un chapelet monté en or, avec croix et médailles de même métal, un bouquet de fleurs artificielles, une bonbonnière, des bagues d'argent, une couronne et autres petits objets.

innombrable d'habitants qui faisaient retentir l'air de leurs cris d'allégresse et ne pouvaient se lasser d'admirer le beau coup d'œil que présentait la rue dite de Laon. Ces guirlandes transversales entrelacées de draperies, les couronnes qui y étaient suspendues, les drapeaux blancs fleurdelisés flottant aux croisées, partout des inscriptions où on lisait : Vive Charles X ! Vive Madame la Dauphine ! Vive l'auguste famille des Bourbons ! formaient un assemblage admirable. S. A. R. daigna l'observer et témoigna toute sa satisfaction. Arrivée à l'Hôtel-Dieu, elle y fut complimentée par une jeune pensionnaire (1) qu'elle accueillit avec bonté ; elle visita cet asile des pauvres, fit une courte prière à la chapelle, et en sortant, elle jeta un coup-d'œil sur l'arc de triomphe élevé à la porte dite de Laon, et tous les spectateurs applaudirent au bon goût qui l'avait dirigé. Ses colonnes étaient entremêlées de lierre et de petites branches de sapin qui faisaient un très bon effet ; des guirlandes de verdure, mêlées de fleurs, le décoraient élégamment ; il était surmonté d'écussons aux armes de France et de drapeaux blancs fleurdelisés ; on lisait sur le fronton les inscriptions suivantes, d'un côté :

A S. A. R. MADAME LA DAUPHINE
LE BOURG DE LIESSE.

» Et de l'autre côté :

VIVE CHARLES X !
VIVE L'AUGUSTE FAMILLE DES BOURBONS !

» Et au-dessous étaient suspendues des couronnes et un Saint-Ésprit. Arrivée à la Fontaine, S. A. R. y fit sa prière et but de l'eau.

» Le moment du départ de l'auguste et pieuse Princesse était arrivé ; elle daigna s'approcher de nous, et, de la manière la plus gracieuse, nous remercia de la peine que nous avions prise pour sa réception ; puis elle nous dit en termes exprès : « Monsieur le maire, je suis très satisfaite » de la bonne conduite de vos habitants ; ne m'oubliez point » dans vos prières. » Ces paroles mémorables resteront à jamais gravées dans nos cœurs. Enfin, l'illustre voyageuse monta en voiture et partit aux cris mille et mille fois répétés de : Vive le Roi ! Vive Madame la Dauphine ! emportant

(1) Près de l'Hôtel-Dieu se trouve un pensionnat dirigé par les Dames de l'Enfant-Jésus, de Paris.

les regrets d'une population qui aurait désiré la posséder plus longtemps.

» Cette belle journée fut réellement un jour de fête pour les habitants de Liesse et ceux des communes voisines, et se termina par une illumination générale.

» Fait à la mairie, à Liesse.

» JOURNEAUX (1). »

70. GUÉRISON DE MADAME ROSSIGNOL, PARALYTIQUE DEPUIS DIX-HUIT ANS (1821).

« Je m'empresse de vous transmettre les renseignements que j'ai pu recueillir sur Julie Guyot, veuve Rossignol. Le souvenir de sa guérison miraculeuse est encore vivant dans l'esprit de plusieurs personnes. Voici ce qui m'a été rapporté : Elle avait le côté gauche entièrement paralysé ; pour marcher elle s'appuyait sur une béquille et soutenait par une corde sa jambe paralysée. Elle avait consulté plusieurs médecins des environs, mais toujours inutilement, quand le parent qui lui donnait l'hospitalité lui a proposé de la conduire à Liesse. Elle y est allée dans cet état de souffrance, et elle en est revenue entièrement guérie. Un certain nombre de personnes qui habitent Sugny pourraient l'attester. Après sa guérison elle a habité Sugny encore quelque temps, puis elle est allée à Reims où elle est morte.

» Daignez agréer.....

» DEDANCE, curé de Sugny.

» Sugny, le 18 septembre 1862 (2). »

71. — GUÉRISON DE NICOLE PONCELET, D'ÉVERGNICOURT (1822).

Une maladie de nerfs avait réduit Claire-Nicole Poncelet, de la paroisse d'Evergnicourt (Aisne), à ne pouvoir se ser-

(1) Archives de la mairie et de l'église de Notre-Dame-de-Liesse. Journal *Le Monde*, 16 novembre 1860. *Dictionnaire des Pèlerinages*, de M. Migne. Lettre de M. Martin, ancien curé de Notre-Dame-de-Liesse, ex-doyen d'Oulchy-le-Château, actuellement prêtre habitué à Leuilly-sous-Coucy, *Notice sur M. J.-B. Billaudel*.

(2) Voir dans notre grande histoire T. II., p. 187 à 197, les nombreux et importants certificats qui attestent la longue infirmité et la guérison subite de M^{me} Rossignol.

vir de la jambe gauche. Du 4 mai 1818 au commencement de septembre 1822, il lui avait été impossible de marcher sans béquilles.

Dans sa détresse, voyant les remèdes humains impuissants, elle s'adresse à Notre-Dame-de-Liesse, et le 8 septembre 1822 elle venait elle-même à Liesse, marchant très-librement, apporter ses béquilles devenues inutiles. Treize jours plus tard, le 21 du même mois, M. Renard, curé de Neufchâtel et d'Evergnicourt, écrivait à M. Billau-del : « La santé présente de Nicole Poncelet est fort bonne, elle a la marche très-libre, et vaquante (*sic*) aux ouvrages de la campagne aussi aisément que toutes les autres. En un mot, son pied est absolument rétabli, malgré qu'elle eût été plusieurs années sans marcher autrement qu'avec des béquilles (1). »

72. — GUÉRISON DE DEUX FRÈRES DES ÉCOLES
CHRÉTIENNES (1829).

En 1831, deux frères des écoles chrétiennes envoyaient à Notre-Dame-de-Liesse un grand tableau, sur lequel ils sont représentés à genoux ; leurs yeux sont levés suppliants vers la Vierge qui apparaît au Ciel et qui les regarde avec complaisance. Ces deux frères avaient été guéris en 1829 par l'intercession de Notre-Dame-de-Liesse, et c'était pour lui témoigner leur reconnaissance qu'ils présentaient cette magnifique offrande.

L'un d'eux, frère Hildefonse, de la maison de Noyon, était sujet à des spasmes violents qui, fréquemment, le réduisaient à la dernière extrémité. Les remèdes humains avaient été impuissants à le guérir. Notre-Dame-de-Liesse lui obtint une si bonne et si complète santé que l'année suivante il put être nommé directeur de l'importante école de Sainte-Marguerite, à Paris.

L'autre, le frère Abdon, était assistant du supérieur général. Une santé délabrée l'avait conduit aux portes du tombeau. N'espérant plus rien du côté des hommes, il met toute sa confiance dans la puissante intercession de la Mère de Dieu. De Saint-Omer il part pour Liesse, faisant dans chaque ville de longues et douloureuses stations, pouvant à peine prendre une ou deux bouchées de pain

(1) Archives de l'Église de Notre-Dame-de-Liesse.

réduites et délayées pendant de longues heures dans de l'eau bouillante. Enfin il arrive, prie et sort du glorieux sanctuaire complètement guéri. « Lui et ceux qui l'accompagnaient, nous écrit le R. F. Philippe, supérieur général, ont toujours regardé sa guérison comme vraiment miraculeuse (1). »

73. — GUÉRISON DE THOMAS ET DE ÉLISABETH BONNEVIE DE SAULCES-CHAMPENOISES (1832 ET 1833).

L'an 1832, Thomas Bonnevie, de Saulces-Champenoises (Ardennes) venait, pour la troisième fois, en pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse. « Depuis plus de dix ans il était tourmenté par des vers qu'il rendait fréquemment par la bouche. » Deux fois il avait dû quitter le sanctuaire de Notre-Dame-de-Liesse sans avoir vu ses prières exaucées : mais enfin sa persévérance reçut une glorieuse récompense : « il fut subitement guéri et ne s'est pas senti depuis de cette maladie, et jouit d'une bonne santé. » C'est ainsi que s'exprime une attestation délivrée le 28 juin 1833 par M. Bénard, chanoine honoraire et desservant de Saulces-Champenoises ; ce certificat est de plus *approuvé* et légalisé par le maire de la commune, M. Tassin d'Hotel.

M. Doyen, desservant actuel de la paroisse de Saulces-Champenoises, a bien voulu nous écrire, le 20 juillet 1861 : « D'après les renseignements que j'ai pris, le certificat attestant la guérison de Thomas Bonnevie est exact dans son contenu ; d'ailleurs M. Bénard était trop respectable et trop vénérable pour ne pas dire l'exacte vérité ; aussi je puis vous dire que vous pouvez ajouter foi à son attestation. Thomas Bonnevie existe encore, il se porte toujours passablement depuis cette époque, quoique un peu souffrant ; mais son âge de soixante et quelques années y est pour quelque chose ; tous les jours je le vois à la Sainte-Messe. »

Thomas Bonnevie avait une sœur. « Depuis seize ans et plus, dit M. Bénard dont l'attestation est encore *certifiée* et légalisée par M. Tassin d'Hotel, Marie Elisabeth Bonnevie

(1) *Des pèlerinages de Notre-Dame-de-Liesse*, p. 18. Lettre du R. Frère Philippe, supérieur général de l'institut des frères des Ecoles-Chrétiennes (12 juillet 1861). Renseignements fournis par le R. Frère Sandoux, directeur de la maison de Laon.

est attaquée d'une espèce de maladie qui l'empêche de vaquer aux travaux de la campagne et de son état, et souvent ne lui permet pas de prendre les aliments nécessaires au soutien de sa santé ; les remèdes qu'on lui a donnés ne lui ont procuré que des adoucissements passagers. »

De retour de son heureux pèlerinage, le frère engage sa sœur à l'imiter. « Va en pèlerinage à ton tour, lui dit-il, tu seras guérie. »

« Le conseil était salubre, mais difficile à exécuter. La malade ne pouvait aller à pied faute de vigueur, ni en voiture faute d'argent. » Tout le monde la détournait d'entreprendre un voyage impossible. « Quoi, vous voulez donc qu'elle meure, reprenait le frère ; laissez-la partir, je la mènerai doucement, et vous verrez que ça tournera bien. »

Et en effet, malgré les avis et les appréhensions de la prudence humaine, les voilà qui partent tous deux à pied. Et la femme qui ne pouvait marcher dans l'intérieur de sa maison fait, « tout d'une traite, treize lieues entières sans presque éprouver de fatigue. »

En reconnaissance, Elisabeth passe huit jours entiers près du glorieux sanctuaire. Son frère était retourné publier l'heureuse nouvelle. M. le curé et M. le maire lui remettent l'attestation que nous avons citée, attestation qui ne constate que la maladie, car Elisabeth étant encore à Liesse, ils n'avaient pas pu s'assurer par eux-mêmes de sa guérison ; attestation plus que suffisante pour les prêtres de Liesse qui ne pouvaient se figurer que cette femme si bien portante eût réellement été malade pendant plus de seize ans.

74. — PARALYTIQUE DE LA FERTÉ-MILON GUÉRI
SUBITEMENT (1833).

« Aujourd'hui vingt-neuf de mai, convoqués dans l'église Notre-Dame-de-Liesse, et invités à rendre témoignage de ce que nous avons vu et entendu, nous soussignés, } déclarons ce qui suit :

« Hier vingt huit du courant, fut apporté aux pieds de la Ste-Vierge Etienne Leroux, né à La Ferté-Milon (Aisne), âgé de seize ans et demi, paralytique depuis cinquante mois, incapable de marcher seul et de se soutenir sur ses jambes, et ne pouvant se traîner qu'avec peine et lenteur sur deux béquilles.

» C'était pour la troisième fois que cet enfant était amené en pèlerinage par sa mère. Toujours on l'avait vu affligé, perclus et souffrant.

» Hier, sur le chemin de Laon, plus de douze pèlerins partis les uns de Château-Thierry, les autres du voisinage de Compiègne, ayant remarqué la paralysie de cet enfant et son état d'indigence, lui avaient, par compassion, donné quelques aumônes.

» A Gizey, les personnes qui avaient coutume de lui procurer une charitable hospitalité, avaient constaté, par ce troisième pèlerinage, que la maladie était toujours incurable.

» Apporté par sa mère dans l'église de Liesse, cet enfant était assis au milieu du chœur, près du lieu où l'on fait brûler des cierges à la Sainte-Vierge ; il pria lui-même, lorsqu'après une demi-heure il glisse de son siège et fait un mouvement en avant. Sa mère lui présente, selon l'usage, ses béquilles ; mais il les rejette, et marchant d'un pas ferme et solide, pour la première fois depuis quatre ans, il parcourt l'église, court dans la rue, se promène dans la bourgade..... »

Le 18 juillet de la même année, M. le curé de La Ferté-Milon écrivait à M. le curé de Notre-Dame-de-Liesse :

« J'affirme que depuis deux ans que j'habite cette ville, j'ai toujours reconnu que le jeune Étienne Leroux était dans l'impossibilité de se servir de ses jambes, et que je ne l'ai jamais vu en faire usage. Il ne paraissait dans les rues que sur le dos de sa mère..... »

» Comme les autorités du jour ne l'ont jamais visité, je joins à ma lettre une attestation de l'ancien adjoint qui s'est occupé de lui ; plusieurs notables ont voulu y ajouter leur témoignage, je vous en assure.

» L. F. GUILLAUME, curé desservant. »

Voici l'attestation : « Nous, soussignés, certifions que le jeune Étienne Leroux, fils de défunt Étienne Leroux et de vivante Marie-Françoise Martin, a été paralytique et incapable de se soutenir sans béquilles pendant quatre ans et demi, et que maintenant il marche d'un pas ferme et assuré.

» A La Ferté-Milon, le 8 juillet 1833.

» CHARPENTIER, ex-adjoint. »

Et M. l'abbé Hasard, curé actuel de l'église de Notre-Dame à La Ferté-Milon, nous a écrit le 25 septembre 1862 :

« Un certain nombre de personnes peuvent encore attes-

ter que le jeune Etienne Leroux a marché à la suite d'un pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse. Aujourd'hui il est à Paris, bien portant, à ce que l'on m'assure (1). »

75. — DAME DE COMPIÈGNE GUÉRIE PAR NOTRE-DAME (1833).

» Le bruit s'était répandu dans la ville de Compiègne que les moindres parcelles de la robe dont on a coutume d'orner la statue de Notre-Dame-de-Liesse faisaient des miracles ; que plusieurs malades, des poitrinaires entre autres, avaient été guéris après en avoir porté sur eux quelques morceaux (1). A ces nouvelles, une jeune dame de Compiègne, de haut rang, et qui depuis longtemps souffrait de la poitrine sans que les médecins pussent apporter aucun soulagement à ses douleurs ni calmer ses inquiétudes, demande à M. Boudeville, son curé, de vouloir bien lui procurer une de ces précieuses parcelles. M. Dutems, curé de Notre-Dame-de-Liesse, la fait aussitôt parvenir, et la jeune dame se hâte de la placer sur sa poitrine. Quelque temps après, M. Boudeville écrivait à M. Dutems :

« Compiègne, le 26 août 1833.

» Monsieur,

» Le morceau de manteau de la Sainte-Vierge que vous avez bien voulu m'envoyer a été salutaire à la personne pour laquelle je l'ai sollicité. Elle a obtenu une parfaite guérison, pour reconnaissance de laquelle elle m'a prié de vous faire remettre vingt francs en vous suppliant d'acquiescer à son intention une neuvaine de messes.

» Votre très-humble....

» BOUDEVILLE, curé de St-Germain (2). »

76. — GUÉRISON DE PÉLAGIE CHANTREL (1835).

Pour ce miracle nous allons copier, en l'abrégéant, le rapport que M. Pillon, desservant de Bailleul-sur-Thérain,

(1) Histoire en deux volumes in-8°. T. II. p. 200 à 211, etc.

(2) Archives de l'église de Notre-Dame-de-Liesse.

Ce sera toujours avec le plus grand plaisir que nous enverrons (*gratis et franco*), aux personnes qui nous en feront la demande, des parcelles de robes ayant servi à l'ornementation de la statue de N.-D.-de-Liesse.

Ecrire à M. l'abbé E. Duployé, à Laon (Aisne).

rédiéa pour être présenté à M^{sr} l'évêque de Beauvais. Ce rapport fut signé par plus de *quarante* personnes de la paroisse.

« L'an mil huit cent trente-cinq, le 18 janvier, nous soussignés, habitants de Bailleul-sur-Thérain, département de l'Oise, certifions que Marie-Pélagie Chantrel, âgée de quatorze ans et deux mois, fille de Pierre-François Chantrel, manouvrier, et de Marie-Rose-Scholastique Ménard, a été atteinte, pendant un an, d'une maladie extraordinaire qu'aucun remède n'a pu guérir. La maladie a commencé par la fièvre, la toux, des maux de tête ; ensuite des léthargies sont survenues pendant la nuit et une bouffissure universelle. Après six mois de maladie, vinrent des attaques de nerfs, des contractions de membres et des mouvements convulsionnaires qui ôtaient, le plus souvent, la connaissance à la malade.

» A cinq heures de l'après-midi, les bras se raidissaient, les mains se retournaient, les cinq doigts des mains se tenaient en crochet, et avec une telle force que ni la malade, ni d'autres personnes ne pouvaient les ouvrir. A sept heures du soir la malade perdait connaissance. Un délire furieux, qui commençait environ vers les neuf heures, durait deux heures et, à la fin de la maladie, trois heures. Pendant ce délire, la malade articulait fort mal ses paroles ; sa langue était embarrassée et comme paralysée. A ce délire succédait une léthargie qui durait jusqu'à six heures du matin. Pendant cette léthargie, les cinq doigts des mains étaient en crochet, et les bras si raides qu'on ne pouvait les plier ; les jambes étaient pliées de manière que les genoux étaient remontés aux épaules ; en sorte que la malade difforme était presque comme une boule dans son lit. Les yeux étaient ouverts, fixes et plus que de leur grandeur ordinaire ; on passait plusieurs fois la main sur les yeux, et les paupières restaient immobiles. Environ sur les six heures du matin, la connaissance parfaite de la malade revenait. De suite elle demandait à manger. Elle mangeait elle-même plusieurs pommes cuites, sans pain, avec ses doigts en crochet dont elle se servait comme elle pouvait. Pendant plusieurs mois, elle ne mangea pas de pain. Depuis sept heures du matin environ jusqu'à neuf heures et demie, la malade éprouvait des douleurs très aiguës par tout le corps. On entendait des craquements dans toutes les articulations et même à la poitrine. Alors les bras devenaient moins raides, et après

plusieurs bâillements, les jambes s'allongeaient tout-à-coup dans leur état naturel et la malade restait ainsi jusqu'à cinq heures de l'après-midi. Pendant la journée, elle ne pouvait presque pas rester levée à cause des douleurs qu'elle éprouvait. Tous les soirs, plusieurs personnes venaient passer quelques heures auprès de Pélagie, pour aider sa mère qui ne pouvait jamais la quitter le soir et qui était exténuée de fatigue...

» Le lundi neuf décembre 1834, Pélagie Chantrel partit avec son père et sa mère dans une voiture, pour Notre-Dame-de-Liesse, espérant que la Sainte-Vierge leur obtiendrait auprès de Dieu le soulagement qu'ils n'avaient pu obtenir du secours des hommes. On attendait leur retour avec impatience, pour savoir quel serait le résultat d'un si long pèlerinage. »

Ici nous allons raconter, d'après le procès-verbal dressé à Liesse par M. Mennessier et signé par le père et la mère de Pélagie, ce qui se passa aux pieds de la bonne Notre-Dame-de-Liesse.

« La malade qui était paralysée et incapable de marcher fut apportée par son père dans l'église, le jour de la Circoncision, pendant la messe de paroisse.

» Elle était assise sur une chaise, devant l'autel de la Sainte-Vierge, lorsque tout-à-coup elle se sentit travaillée dans tous les membres. Elle croyait d'abord qu'un nouvel accès de sa maladie ordinaire allait la reprendre ; mais ses craintes furent bientôt calmées. A sa grande joie et à la satisfaction de ses parents, après la messe elle était entièrement guérie. » Et, en effet, « huit jours après son départ, continue le rapport de M. Pillon, le lundi 5 janvier 1835, environ vers les six heures du soir, quelle heureuse nouvelle se répand partout ! Pélagie est arrivée ! Pélagie est guérie ! Un grand nombre de personnes courent à la maison de son père. Quelle agréable surprise ! Pélagie marche d'un pas aussi ferme que si elle n'avait jamais été malade. La plupart en avaient les larmes aux yeux, et c'était des larmes de joie. Le lendemain, jour de l'Epiphanie, Pélagie, accompagnée d'un grand nombre de personnes, vient à l'église où elle n'était pas entrée depuis une année. Elle y entend une messe d'action de grâces. En la voyant aussi bien guérie, répète encore le rapport, beaucoup en ont pleuré de joie. Depuis ce temps, ajoute-t-il, nous avons vu Pélagie marchant très-bien et parfaitement guérie. Elle travaille et fait la consolation de son père et de sa mère qui se trouvent

bien dédommagés des peines qu'ils ont éprouvées pendant un an. C'est pourquoi, nous soussignés, habitants de Bailleul-sur-Thérain, *témoins oculaires* de la maladie et de la guérison *parfaite* de Marie-Pélagie Chantrel, attestons ce fait *qui est incontestable*.

» Fait à Bailleul-sur-Thérain, le 18 janvier 1835.

» Suivent plus de quarante signatures légalisées par M. le maire de Bailleul. »

Voici maintenant le certificat délivré par le médecin qui avait traité Pélagie.

« Je soussigné, docteur en médecine de la faculté de Paris, de l'académie de l'institut national.... atteste que Marie-Pélagie Chantrel, fut, pendant plus de huit mois, en proie aux plus violents accès d'hystérie (!) qui ont résisté à tous les moyens que l'art peut suggérer, et que cette jeune fille, alors de la plus grande intensité de cette affection, alors que tout faisait craindre une paralysie incurable des extrémités inférieures, fut *spontanément* guérie, événement heureux que ses parents attribuent à une grâce de la Providence.

» Bresles (Oise), le 12 janvier 1835.

» LENTHIER, docteur-médecin, etc. »

Ce certificat est légalisé.

Pélagie vécut encore deux années et demie après sa guérison ; elle ne ressentit jamais la moindre douleur qui pût rappeler les souffrances atroces dont l'avait délivrée Notre-Dame-de-Liesse. « Elle est morte non de la maladie dont elle avait été guérie, mais de la grippe. » En 1861, sa vieille mère vivait encore (1).

77. — « EFFET PRODIGIEUX DE LA PROTECTION DE LA
SAINTE-VIERGE (1835). »

« Louis-Pierre Vivien, d'Epaux, canton de Château-Thierry, âgé de dix-huit ans, élève du petit séminaire d'Oulchy-le-Château (Aisne), éprouvait des attaques d'épilepsie depuis le commencement de janvier 1835, ordinairement plusieurs fois le jour ; la maladie a été constatée par

(1) Archives de l'église de Notre-Dame-de-Liesse. Lettre de M. Floruy, curé de Bailleul-sur-Thérain (13 juillet 1861).

plusieurs médecins. Ayant eu connaissance de certaines guérisons miraculeuses opérées par la protection de la Ste-Vierge, il désira vivement de faire le pèlerinage de Notre-Dame-de-Liesse, pour demander à Dieu, par l'intercession de sa Sainte Mère, d'être délivré du mal dont il était atteint. Plein de confiance, il entreprit ce voyage le 23 de juin dernier. Jusqu'à la veille de son départ inclusivement, il avait eu ses attaques accoutumées, et depuis cette époque jusqu'aujourd'hui, 14 septembre, il n'en a ressenti aucune. Pendant son voyage, lorsqu'il fut près de Liesse, il crut qu'il allait tomber dans l'épilepsie ; tout le lui annonçait, mais il n'en fut rien.

» Il a pour témoins de sa maladie et de sa guérison miraculeuse tout le séminaire, toute sa famille et quantité d'habitants d'Epaux.

» Cette attestation a été délivrée par nous, curé-doyen d'Oulchy-le-Château, supérieur du petit séminaire, et signée par le directeur de l'établissement et par le jeune Vivien.

HURILLON. MILLON. VIVIEN (1). »

78 . — PETITE FILLE GUÉRIE (1845).

M. Delapierre, de Montgerain (Oise), avait une pauvre petite enfant âgée de trois ans, qui ne pouvait faire un pas sans béquilles. Deux années s'étaient écoulées, deux années pendant lesquelles « tous les secours de la médecine avaient été complètement inutiles. » Les parents tourment toutes leurs espérances vers Notre-Dame-de-Liesse: ils commencent une neuvaine, et le dernier jour leur enfant quittait ses béquilles pour ne plus les reprendre. (2).

79 — GUÉRISON DE MARGUERITE BOURGAIN DE SAULCES
CHAMPENOISES (ARDENNES) (1846).

« Marguerite Bourgain, au sujet de laquelle vous m'é-

(1) Archives de l'église de Notre-Dame-de-Liesse. Lettre de M. Venant, desservant d'Epaux (20 septembre 1862).

M. Hurillon est, depuis 1848, j vicairé général de l'évêché de Soissons et Laon. M. Millon est actuellement curé de Trucy (Aisne).

(2) Cahier de M. Dantier. Lettre de M. Couzin, curé de Coivrel et Montgerain (25 septembre 1862).

crivez, est aujourd'hui mère de famille et bien portante depuis sa maladie à l'âge de 14 à 15 ans. Je l'ai vue tomber malade ; je l'ai visitée tous les jours de sa maladie, j'en ai suivi tous les progrès : elle était dans la plus triste position ; elle a été obligée de se servir de béquilles pendant onze mois. Enfin ses parents ont pris la résolution de la conduire à Notre-Dame-de-Liesse. Et lorsqu'elle sortit de l'église, elle n'avait plus besoin de béquilles. Depuis lors elle s'est toujours bien portée ; elle est grande et forte, et travaille sans aucune gêne. Je puis l'attester, ajoute le digne curé, car je la vois souvent, et je puis bien la connaître, puisque c'est moi-même qui lui ai fait faire sa première communion, qui l'ai mariée et qui, chaque année, lui distribue le pain des forts. »

Nous ajouterons, d'après M. Dantier auquel nous avons déjà emprunté quelques détails, que tous, dans le pays, ont toujours attribué cette faveur à Notre-Dame-de-Liesse (1).

80. — USAGE DE LA PAROLE RENDU A UN JEUNE HOMME
MUET DEPUIS DIX ANS (1851).

Un jeune homme de Gouroncourt, canton de Marcoing (Nord) avait, à la suite d'une maladie, perdu l'usage de la parole. Pendant dix années entières, tous les secours de la médecine furent inutiles. N'espérant plus rien du côté des hommes, ses parents viennent à Liesse implorer la bonté de Notre-Dame. « Au grand étonnement de tous ceux qui connaissaient l'infirmité de leur fils, celui-ci recouvra l'usage de la parole. »

Pour témoigner leur reconnaissance, la mère et le fils accompagnés de plusieurs personnes de leur pays, firent, le 4 avril 1851, un pèlerinage d'action de grâces. Ils racontèrent ce prodige à M. Dantier qui en rédigea le récit. La mère, Catherine Levent, son fils et deux autres personnes le signèrent

(1) Cahier de M. Dantier. Archives de l'église de N.-D.-de-Liesse. Lettre de M. Doyen, curé de Saulces-Champenoises, (20 juillet 1861).

Le manque d'espace nous fait omettre ici un très grand nombre de miracles et de faveurs obtenus dans ces derniers temps. Voyez notre histoire en deux volume in-8°.

81. — LA FÊTE DE LA PROCLAMATION DE L'IMMACULÉE-
CONCEPTION A NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ (1854).

La grande et puissante voix du Souverain-Pontife, cette voix qui, comme celle de Dieu, atteint d'un bout du monde à l'autre et porte partout les claires et pures illuminations de la vérité, venait de proclamer le dogme de l'Immaculée-Conception de Marie. Dire les transports d'allégresse, les solennités merveilleuses qui, par toute terre catholique, accueillirent la définition dogmatique d'une croyance admise et chérie depuis l'établissement du Christianisme, n'entre pas dans le plan de ce livre. Ce que nous ne pouvons omettre, c'est le récit abrégé de la manière dont la proclamation de ce dogme fut célébrée à Notre-Dame-de-Liesse.

Les Liesseois doivent tout à la Sainte-Vierge, la gloire et la prospérité de leur pays, leur pays lui-même ; ils surent montrer qu'ils étaient reconnaissants. Nous ne décrirons pas la procession solennelle par les rues du bourg. A Liesse, les processions sont toujours belles et même magnifiques lorsque les habitants le veulent ; car bien vite ils ont dressé des arcs de triomphe, tendu des guirlandes, caché leurs maisons sous la verdure, déployé aux caprices du vent de gracieuses oriflammes ; c'est un talent qu'on ne peut leur contester. Or, ce jour de la grande fête de leur Mère, ils avaient voulu se surpasser et ils avaient créé des rues splendides et ravissantes.

Le soir, l'église entière, extérieur et intérieur, était en feu, et chaque maison projetait les éblouissants reflets de mille bougies, de mille lampions. Partout se lisaient, brillants, étincelants, le chiffre et les louanges de Marie. Partout d'élégants transparents lançaient les flammes colorées de leurs devises ingénieuses. Toutes les lignes architecturales de l'Hôtel-de-Ville se dessinaient en traits de feu ; le Séminaire avait embrasé sa large façade et son gracieux campanile. A la maison des Pères Jésuites, de vigoureux falots détachaient leurs flammes larges et longues du milieu de myriades de verres de couleur, et dans une niche grandiose, semée d'étoiles étincelantes, encadrée de colonnes resplendissantes, apparaissait, enveloppée d'une douce et suave clarté, une délicieuse statue de la Vierge Immaculée.

Et toute cette fête respirait comme un parfum de fête de famille, qui embaumait les cœurs des plus agréables

émotions ; car tous les préparatifs avaient été faits non en vue d'étrangers qu'on n'attendait pas, retenus qu'ils étaient dans leurs foyers par les mêmes fêtes, mais uniquement pour témoigner à la douce Vierge Marie combien on l'aimait dans son pays de prédilection.

82. — PÉLERINAGE D'UN CARDINAL-ARCHEVÊQUE
ET DE DIX ÉVÊQUES (1855).

Le 18 octobre 1855 arrivaient à Notre-Dame-de-Liesse, venant de Laon, S. E. le cardinal-archevêque de Reims et leurs Grandeurs Nosseigneurs les évêques de Soissons, d'Amiens, d'Evreux, de Saint-Dié, de Valence, de Bruges, de Liège, de Meaux, de Beauvais et Mgr l'évêque nommé du Mans. Tous ces prélats s'étaient rendus à l'appel de Mgr de Garsignies. Ils avaient, à Soissons, consacré la nouvelle église Saint-Vaast et béni la statue qui devait remplacer la *Belle-Image* de la porte Crouy (t. II, p. 40) ; ils avaient inauguré Prémontré et Saint-Vincent de Laon. Avant de retourner dans leurs diocèses, ils voulaient mettre eux et leurs peuples sous la puissante protection de Notre-Dame-de-Liesse.

Du Séminaire ils se rendent processionnellement, crosse en main et mitre en tête à la Fontaine miraculeuse, et là en véritables pèlerins, tous, à l'exception du célébrant, boivent de l'eau de la fontaine. Les rues de Liesse étaient transformées en « bosquets de verdure, en véritable parterre, » et dans l'intérieur de l'église de nombreuses et riches décorations avaient été « déployées avec profusion. » Les prélats se rendent ensuite à l'église, au dedans et au dehors de laquelle s'agitait une foule dont il serait impossible de supputer le nombre. Le cardinal est monté à l'autel pour célébrer la messe, et les évêques ont pris place sur les fauteuils qu'on leur avait disposés en avant du sanctuaire et derrière lesquels se trouvaient des sièges pour le clergé. Des places d'honneur avaient été réservées à LL. AA. SS. Mgr le prince de Monaco et Mme la princesse, à M. le préfet, aux sous-préfets des quatre arrondissements, à plusieurs membres du conseil général et du conseil d'arrondissement.

« Pour qui connaît le riche sanctuaire de Liesse, il est facile de se faire une idée du coup-d'œil offert dans

pareil lieu par la présence du cardinal sur son trône, par cette auguste assemblée de dix évêques et de hauts fonctionnaires et par ce clergé en surplis, occupant tout le reste de l'enceinte ; puis, au-delà du jubé, l'église tellement remplie que toute circulation y était devenue impossible. Mgr l'évêque de Beauvais monta en chaire et prononça un discours magnifique, dont « tout le commencement n'était autre chose qu'une belle, mais exacte description de tout ce que ce spectacle avait de majestueux et de grandiose. » En son nom et au nom de ses vénérables collègues, il remercia avec effusion les habitants de Liesse de l'accueil sympathique et enthousiaste qu'ils avaient su leur ménager ; leur pays « se trouvait » réellement transformé dans toute son étendue en un « jardin délicieux dont le temple était le centre. » A la suite de cette allocution, Mgr l'évêque de Valence donna le Salut, durant lequel Mme la duchesse de Valentinois, conduite par M. le préfet, fit la quête.

Au sortir de l'église, les prélats, toujours accompagnés par une foule avide de les contempler, furent reconduits dans la vaste cour du Séminaire, et ce fut encore un moment solennel que celui où, groupés en demi-cercle sur le beau perron qui la domine, ils donnèrent tous ensemble une dernière bénédiction à la foule immense courbée devant eux.

83. — LE COURONNEMENT.

Le glorieux jour du couronnement de Notre-Dame-de-Liesse se lève ; les hôtels, les maisons du bourg rendent aux rues, aux places publiques les hôtes nombreux auxquels ils ont fourni un abri pour la nuit ; et déjà la circulation est presque impossible ; et cependant de tous les chemins, de tous les sentiers débouchent de longues, d'interminables files de piétons, de calèches, de voitures... « Les routes étaient noires de monde aussi loin que la vue pouvait s'étendre. » Et tous, hommes, femmes, enfants, avaient revêtu leurs plus beaux habits de fête ; et ils accouraient tous, la joie au cœur et sur le front, pour voir le couronnement de la bonne Notre-Dame-de-Liesse.

Aux abords du bourg, on eût dit un campement d'émigration. Les champs ressemblaient à des fourmillières

d'hommes. Ça et là on distinguait des agglomérations plus accentuées ; c'était des familles, des villages entiers groupés autour des voitures, des larges charriots qui les avaient amenés ; les jeunes filles se paraient de leurs robes blanches, de leurs couronnes de fleurs ; on déroulait la riche bannière qui devait distinguer la paroisse, on tirait de l'étui le précieux ex-voto, on s'organisait en processions qui tout-à-l'heure se fondraient dans l'immense cortège du couronnement.

Entrons dans Liesse. Les maisons sont cachées sous le feuillage et les fleurs ; de gracieuses et longues guirlandes courent sur nos têtes, formant une voûte verdoyante qui découpe en festons l'azur du ciel ; à chaque fenêtre ondulent de blancs drapeaux aux emblèmes de la Vierge, de riches oriflammes aux pieuses et ingénieuses devises, et de distance en distance se dressent et s'étalent, fiers et majestueux, de resplendissants arcs de triomphe, les uns de style grec, les autres de style ogival.

La foule animée et calme avance lentement, car les rues débordent ; elle se dirige vers l'église.

Du haut de la flèche, aiguë s'élançant, au souffle des vents, huit longues flammes lancéolées de blanc et d'azur et semées d'or. Les trois Chevaliers, resplendissants de vives et fraîches couleurs, dominant fièrement la foule du haut de la première galerie du portail ; près d'eux est Ismérie dans son brillant costume oriental, et au milieu la belle et suave Vierge que le doyenné de Laon offre à Notre-Dame-de-Liesse.

A huit heures, l'église avait ouvert ses portes aux membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul du diocèse de Soissons et Laon et de plusieurs villes voisines. Pendant que la foule s'agite au dehors, pendant que, dans la vaste cour du séminaire, chaque partie de la procession se groupe, s'organise, les dignes enfants de Saint-Vincent, agenouillés aux pieds de la mère de Dieu, reçoivent dans leur cœur l'auteur de toute charité, de tout vrai dévouement. Cette communion, a dit un des témoins de cette scène, rappelait d'une manière frappante les magnifiques communions pascales de Notre-Dame de Paris.

C'était Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, qui venait de resserrer encore l'admirable et sainte union de tous ces hommes, si différents d'âge, de position sociale, en leur distribuant une même nourriture spirituelle, en leur adressant une même exhortation ; M. Lefèvre, président de

la conférence de Notre-Dame-de-Liesse, ne voulut pas les obliger à se séparer pour chercher la nourriture corporelle; il la leur offrit large et abondante dans sa belle ferme de Ste-Suzanne.

Pendant le dernier coup de dix heures vient de frapper; les cloches s'ébranlent. EUGÉNIE accentue de sa voix grave et sonore les joyeux gazouillements de ses quatre compagnes; les tambours battent aux champs; les clairons sonnent; les sapeurs-pompiers de Marchais et le détachement du 79^e de ligne présentent les armes; et les portes du séminaire s'ouvrent à deux battants, laissant s'avancer majestueusement, au milieu de la foule frémissante de bonheur, les longues lignes d'une procession composée de près de huit cents prêtres, cinquante chanoines, un grand nombre de vicaires-généraux, un archevêque et huit évêques. C'était d'abord :

Mgr BARRAS, évêque de Médéah et coadjuteur de Châlons-sur-Marne;

Puis Mgr BOUDINET, évêque d'Amiens;

Mgr DE MARION DE BRÉSILLAC, évêque-missionnaire de Pruse, en Bithynie;

Mgr PALLU-DU-PARC, évêque de Blois;

Mgr DUFÊTRE, évêque de Nevers;

Mgr PARISIS, évêque d'Arras;

Mgr GIGNOUX, évêque de Beauvais;

Mgr REGNIER, archevêque de Cambrai;

Enfin Mgr DE GARSIGNIES, prélat officiant (1).

La foule, entassée, pressée sur la place et devant le portail, s'incline respectueusement sous les bénédictions multipliées des neuf prélats, et la procession pénètre dans l'église.

Le temple de l'auguste Vierge avait été splendidement décoré. La voûte, les murailles, les pilastres étaient couverts de riches peintures polychromes, dont le R. P. Pier-rart avait dirigé l'exécution. Le jubé ressemblait à un diamant à mille facettes; la pierre avait disparu sous d'étincelants bandeaux diaprés d'or, et les brillants contours du marbre lui-même étaient enlacés de guirlandes

(1) Mgr de Falloux, chanoine du Chapitre de St-Pierre de Rome, avait accepté l'honneur d'imposer les couronnes; la maladie l'empêcha de se rendre à Liesse. Leurs Eminences le cardinal de Villecourt et le cardinal Gousset, archevêque de Reims, et plusieurs autres prélats devaient également se trouver à la cérémonie; des obstacles imprévus les en empêchèrent.



NOTRE-DAME-DE-LIESSE.

d'or ; et tous ces bandeaux, et toutes ces guirlandes jetaient aux yeux et aux cœurs, en traits de feu, les textes sacrés, les pieuses invocations qui, dans les livres saints, chantent la gloire et la bonté de la bienheureuse Vierge Marie. Et au milieu de ce riche et poétique écrin, sous l'arcade principale, apparaissait la statue de Notre-Dame-de-Liesse, revêtue d'une fine robe de dentelle semée et brodée d'or.

Du haut de la voûte et du centre d'un vaste diadème, se déployaient les larges bandes d'un immense *velum* aux draperies bleues et blanches, liserées d'or et semées de fleurs ; elles allaient en courbes gracieuses se rattacher aux quatre piliers-maîtres de l'inter-transept et servaient de grandiose baldaquin à l'autel où l'on allait bénir les couronnes. De chaque côté de cet autel, sur des estrades, étaient placés neuf fauteuils blancs et autant de prie-Dieu violets, décorés d'armoiries. Les neuf prélats s'y plaçent ; derrière eux se rangent leurs grands-vicaires et leurs officiers, puis les chanoines, les archiprêtres, les doyens ; les autres prêtres occupaient le chœur et le sanctuaire ; les membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul étaient groupés dans les transepts. En avant de l'autel, à des places d'honneur, on remarquait S. A. S. Mgr le prince de Monaco, en costume de général et escorté des officiers de sa maison ; M. Chamblain, préfet de l'Aisne ; M. le général comte de Lioux, commandant le département ; M. le vicomte de Laferté, sous-préfet de Soissons ; M. le sous-préfet de Saint-Quentin ; M. Girardin, receveur des finances ; M. Hubert, maire de Liesse, tous en costumes officiels ; M. Paul de Violaine, membre du conseil-général et maire de Soissons ; M. Elambert, président du conseil central des conférences de Reims ; M. le baron de Tugny, président du tribunal civil de Soissons et de la conférence de cette ville, etc., etc. Mme la princesse de Monaco, Mme Chamblain et Mme la comtesse de Lioux occupaient le banc d'œuvre. Le reste de l'église et les tribunes élevées au-dessus des orgues et dans les deux bras du transept étaient garnies par un public d'élite.

Mgr l'évêque de Soissons se rend à l'autel sur lequel on venait de déposer les deux couronnes, et se tournant vers le corps municipal et le conseil de fabrique, il leur demande de s'engager, en leur nom et au nom de leurs successeurs, à conserver soigneusement ces couronnes, à veiller à ce qu'elles soient toujours placées sur la tête de

la Vierge et de l'Enfant Jésus. Les membres des deux conseils lèvent la main et jurent.

M. Blat, de Notre-Dame-de-Liesse, pour lors doyen de Vermand et actuellement doyen de Crécy-sur-Serre, monte en chaire et lit d'une voix forte et émue le diplôme autorisant le couronnement solennel de la statue de Notre-Dame-de-Liesse.

Monseigneur l'archevêque de Cambrai monte alors à l'autel et célèbre le saint sacrifice de la Messe ; et pendant ce temps un chœur, composé de Pères Jésuites et accompagné par le R. P. Basuiou, faisait planer sur l'auditoire doucement ému des chants et des accords suaves et délicieux, comme la piété qui les inspirait. Les solis furent dits par le R. P. Sucher avec une onction et un charme qui firent tressaillir les fibres les plus délicates des cœurs chrétiens. Le Père Lavigne vint ensuite, du haut de la chaire, proclamer les gloires ineffables de Marie, ses grandeurs incomparables. Sa bouche éloquente traduisit en brillantes périodes les sentiments qui surabondaient dans tous les cœurs, et il appela la puissante et maternelle protection de Notre-Dame-de-Liesse sur l'auguste sénat de pontifes réunis à ses pieds, sur l'assemblée d'élite qui les entourait, sur la foule immense accourue pour célébrer son triomphe et qui frémissait, impatiente, aux portes de son glorieux sanctuaire.

Elles s'ouvrent enfin ; les membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, les prêtres, les pontifes se reliaient à l'immense procession organisée et échelonnée sur la place de l'église ; on se met en marche.

Un peloton de cavalerie allait en avant ; puis venaient toutes les députations du diocèse, ordonnées par archiprêtres. Chacun des trente-sept doyennés avait envoyé comme représentation officielle M. le curé doyen et deux autres prêtres du canton, et aussi plusieurs membres des confréries organisées dans les paroisses.

A l'ombre d'innombrables et riches bannières, proclamations symboliques d'autant de paroisses, s'avançaient les jeunes filles vêtues de blanc et couronnées de fleurs ; au nom des populations, elles portaient sur des coussins de velours bleu aux franges d'or les présents et ex-voto offerts à Notre-Dame. Autour d'elles se groupaient des chœurs d'autres jeunes filles, elles aussi vêtues de blanc et portant à la main de gracieuses oriflammes blanches et bleues, des députations de jeunes gens livrant au souffle

de la brise des flammes rouges, des guidons roses (1).

Cette première section de la procession se déployait sur une longueur d'environ un kilomètre, et des flots pressés de peuple, formant de chaque côté et sur tout le parcours comme deux haies épaisses, vivantes, animées et respectueuses, contemplaient avec avidité et bonheur, admirait défilant devant eux les riches présents, les magnifiques ex-voto.

En tête de la seconde section marchait la paroisse de Notre-Dame-de-Liesse.

Les habitants du pays privilégié de la Vierge si magnifiquement glorifiée en ce beau jour, n'avaient pas cru faire assez pour leur auguste patronne en prodiguant sur leurs maisons et dans leurs rues les plus riches décorations ; ils avaient voulu être dignement représentés dans son glorieux cortège, et une splendide bannière d'argent moiré ne le cédant à aucune autre ni pour la richesse ni pour la beauté, proclamait aux yeux de tous leur dévouement, leur piété. Suivaient d'autres bannières, signes de ralliement d'autant de Confréries. C'était celle du Sacré-Cœur, autour de laquelle se groupaient un grand nombre d'hommes et de jeunes gens qui se font un devoir d'approcher tous les mois de la Sainte-Table ; celle de la confrérie du Saint-Sacrement dont presque tous les habitants font partie ; celle de la confrérie de la Sainte-Vierge accompagnée de jeunes demoiselles vêtues de blanc.

Puis venaient les députations de toutes les *Conférences de Saint-Vincent-de-Paul* du diocèse et de celles de *Reims*. Plus de trois cents membres avaient répondu à l'appel de Monseigneur. Milice sainte, spectacle admirable aux yeux des anges eux-mêmes, ils s'avançaient gravement sur cinq de front, conduits par M. Elambert, président du conseil provincial et des Conférences de Reims, et par M. Lefèvre, président de la conférence de Notre-Dame-de-Liesse.

Un chœur de chanteurs et la musique de la garde nationale de Notre-Dame-de-Liesse fermaient cette seconde section.

En tête de la troisième brillait la croix du chapitre de la basilique de Soissons. Deux longues lignes de huit cents prêtres, tous en habits de chœur et suivis de cinquante chanoines revêtus de leurs riches costumes, formaient

(1) Voir dans la grande Histoire, t. II, p. 269 à 274, l'ordre des députations et la description des ex-voto.

l'imposant cortège de la Statue et son magnifique encadrement. Elle était là, resplendissant sous une dentelle aux broderies d'or, portée dans un élégant pinacle gothique par huit diacres aux dalmatiques éblouissantes. Vingt-quatre enfants la précédaient jetant des fleurs, brûlant des parfums ; d'autres enfants costumés comme les pages de l'antique chevalerie et portant à la main de jolis guidons, lui faisaient une suite gracieuse. Puis c'était Mgr de Garsignies, Mgr Barras, Mgr Boudinet, Mgr de Marion de Brésillac, Mgr Pallu-du-Parc, Mgr Dufêtre, Mgr Gignoux, Mgr Parisis, Mgr Regnier, qui, mitre en tête, crosse en main, vêtus de chappes resplendissantes et escortés de leurs grands-vicaires et de leurs officiers, prodiguaient à la foule, au nom de Notre-Dame, d'imposantes bénédictions. S. A. S. Mgr le prince de Monaco, M. le préfet, M. le maire de Liesse, les autres dignitaires civils et militaires que nous avons déjà nommés, un nombre assez considérable de prêtres auxquels le manque d'habits de chœur n'avait pas permis de prendre place dans les rangs et parmi lesquels on distinguait deux ecclésiastiques brésiliens, et enfin un peloton de cavalerie terminait la procession. Une foule immense suivait.

On arrive au champ du couronnement, près de la petite chapelle des *Arbres Notre-Dame*. Notre-Dame-de-Liesse allait se reposer encore une fois de plus au même endroit où sept siècles auparavant elle s'était arrêtée. Les députations des doyennés et des paroisses s'alignent en avant de l'estrade ; les conférences de Saint-Vincent-de-Paul se placent à droite et à gauche ; le clergé approche jusqu'aux degrés et se range en avant et sur les côtés ; les évêques, leurs grands-vicaires et les principaux dignitaires montent, et l'on pose la Statue de Notre-Dame sur l'autel qui lui a été préparé. Cinquante mille spectateurs étaient là pressés autour de l'estrade, accourant à travers champs, unis par une seule pensée, un seul désir : jouir du bonheur de voir couronner la bonne Notre-Dame-de-Liesse.

Mgr l'évêque de Nevers avance sur le bord de l'estrade et de sa voix puissante il lance par dessus les milliers de bannières et d'oriflammes, il fait parvenir jusqu'aux derniers rangs les louanges de la Vierge incomparable.

Alors Mgr l'évêque de Soissons entonne l'antienne *Regina cœli*, O reine du Ciel, réjouissez-vous, alleluia ! Et pendant que tous continuent le chant avec l'enthousiasme de l'amour, il prend la plus petite couronne et, la posant

sur la tête de l'enfant Jésus, il dit : Puissions-nous mériter que vous nous couronniez de gloire et d'honneur dans les cieus, comme nos mains vous couronnent sur la terre ; et prenant l'autre couronne et la plaçant sur la tête de la Vierge, il dit : Puissions-nous mériter que le Christ nous couronne de gloire et d'honneur dans les cieus, comme nos mains vous couronnent sur la terre.

Et pendant ce temps, les cloches sonnaient à toutes volées dans le lointain, la musique jouait de brillantes fanfares, les clairons résonnaient, les tambours battaient aux champs, les boîtes et les mortiers faisaient entendre de sourds et prolongés roulements, et tout le monde, peuple, magistrats, clergé, criait : Vive Notre-Dame-de-Liesse ! Ce fut un magnifique moment, un de ces moments qui font surabonder au cœur la joie, l'espérance et l'amour, qui l'étreignent des doux enlacements d'un bonheur indicible. Aussi avec quel enthousiasme fut chanté le cantique de la reconnaissance, le *Magnificat*, et ensuite le *Te Deum*, cet hymne du triomphe.

Cependant Mgr l'évêque de Soissons s'était jeté à genoux ; il avait consacré à Notre-Dame-de-Liesse tout son diocèse. M. le maire de Liesse s'était avancé, et, suivant les prescriptions du Chapitre du Vatican, il avait, au nom de tous les habitants, offert à la bonne Vierge un cerge de prix, et la procession s'était mise de nouveau en marche, reconduisant à son église Notre-Dame-de-Liesse couronnée.

Avant de lui faire reprendre le trône d'où elle allait prodiguer encore tant de faveurs, on plaça quelques instants la précieuse Statue sur un autel provisoire dressé dans la vaste cour du séminaire. Là, toutes les députations vinrent lui offrir et déposer à ses pieds les ex-voto et les présents ; puis la foule immense s'agenouilla, les neuf prélats se rangèrent en demi-cercle sur le beau perron d'honneur qui domine la cour du séminaire, et élevant la voix, tous ensemble ils invoquèrent le Seigneur, et tous ensemble ils firent descendre, sur ce peuple pieusement incliné, une dernière et solennelle bénédiction.

A six heures, les neuf prélats revenaient processionnellement à l'église pour l'ouverture solennelle du Jubilé.

Outre le couronnement de la statue de Notre-Dame-de-Liesse, Mgr de Garsignies avait obtenu du Souverain-Pontife et pour l'église de l'auguste Vierge un Jubilé de dix jours. N. S. P. le Pape accordait : « Une indulgence plénière et la rémission de tous les péchés, à tous et à

chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, étant vraiment pénitents, communies, visiteront dévotement l'église de Notre-Dame-de-Liesse et la sainte Image que l'on y vénère, le jour de son couronnement, ou l'un des neuf jours suivants.... »

C'était de ce Jubilé que les prélats venaient faire l'ouverture. Après le chant du *Veni Creator*, le P. Lavigne monte en chaire et célèbre les gloires et les beautés de ce jour incomparable : *Hæc dies quam fecit Dominus*.

Mgr Parisis chanta ensuite le Salut et donna la bénédiction solennelle du très-saint Sacrement. Mgr de Garsignies épancha alors dans une chaleureuse improvisation les sentiments de joie et de bonheur dont son cœur surabondait. Il remercia tous ceux qui avaient contribué à rehausser l'éclat de cette belle journée, ses vénérables frères dans l'épiscopat, les autorités départementales et locales, les prêtres étrangers et ceux de son diocèse, les troupes, la garde nationale, les habitants de Liesse, les populations.... Et ensuite, comme remerciement et comme souvenir, il distribua aux militaires et aux gardes nationaux des médailles portant d'un côté la statue de Notre-Dame-de-Liesse, et de l'autre cette inscription : Couronnée au nom de S. S. Pie IX, le 18 août 1857.

Le soir, LL. AA. SS. Mgr le prince et M^{me} la princesse de Monaco offraient, dans leur magnifique château de Marchais, aux évêques et aux principales autorités, un splendide dîner. Et lorsque les ombres de la nuit commencèrent à s'épaissir sur la terre, l'heureux bourg de Notre-Dame-de-Liesse salua sa glorieuse patronne par une illumination générale de toutes ses rues, de toutes ses maisons.



TABLE DES MATIÈRES.

Légende de Notre-Dame-de-Liesse.

I. — Comment les trois preux Chevaliers d'Eppe furent faits prisonniers par les Turcs.	7.
II. — L'invincible constance des trois Chevaliers frères, captifs du Soldan d'Egypte.	9.
III. — Comment la princesse Ismérie, voulant convertir les Chevaliers à la loi de Mahomet, est elle-même convertie à la loi de Jésus-Christ.	11.
IV. — De la miraculeuse image de Notre-Dame-de-Liesse.	15.
V. — La mère de Dieu se montre en songe à Ismérie et lui promet qu'elle sortira d'Egypte et recevra le baptême.	19.
VI. — Comment les Chevaliers et la princesse Ismérie furent miraculeusement transportés en France.	20.
VII. — Comment la Sainte-Image choisit elle-même l'emplacement de l'église de Liesse.	25.
Cantique de Notre-Dame-de-Liesse.	27.

Histoire du Pèlerinage.

1. — D'un pendu miraculeusement secouru par Notre-Dame-de-Liesse (1139).	33.
2. — Comment le roi Louis VII et beaucoup de villes et villages allèrent en pèlerinage à Liesse, à ce qu'il plut à la belle Dame rendre au sire de Coucy les deux enfants qui lui avaient été dérobés (1146).	34.
3. — Comment Notre-Dame tira un marchand bourguignon des mains des voleurs, rendit la vie à l'enfant qu'elle lui avait accordé et fit sortir la mère de prison (XII ^e ou XIII ^e siècle).	38.
4. — Construction et consécration de l'église actuelle de Notre-Dame-de-Liesse. Bulles du Souverain Pontife Clément VII. Indulgences.	40.
5. — Confréries de Notre-Dame-de-Liesse, à Liesse, Reims et Paris. La confrérie des goulus.	41.
6. — Les Bourguignons et les Armagnacs. Pèlerinages de Charles VI, de Charles VII et de Jeanne d'Arc. Les Anglais.	44.
6 bis. — Don et pèlerinages de Louis XI à Notre-Dame-de-Liesse. Fondation de ce roi confirmée par Charles VIII.	50.
7. — Reconstruction du portail. Charles de Luxembourg, évêque de Laon, Louis de Luxembourg, connétable de France.	52.
8. — Legs de René, roi de Sicile (1474). Fondation de Mathieu Lefèvre, de Liesse (1517).	54.
9. — François I ^{er} vient trois fois en pèlerinage.	55.
10. — Charles de Lorraine, archevêque de Reims, bâtit le château de Marchais pour recevoir les rois de France dans leurs pèlerinages à Notre-Dame-de-Liesse.	57.
11. — Nombreux pèlerinages du roi Henri II.	59.
12. — Pèlerinages de François II. (1554, 1558, 1560).	62.

13 — Comment Nicole Obry, de Vervins, fut délivrée de vingt-six démons dans l'église de Notre-Dame-de-Liesse.	63.
14. — Les Huguenots pillent l'église de Notre-Dame-de-Liesse et y mettent le feu (1568).	66.
15. — Pélerinages de Charles IX et de Catherine de Médicis.	67.
16. — La ligue. Processions solennelles de Laon, La Fère, Noyon, Reims, Amiens, Beauvais, etc. etc. à Notre-Dame-de-Liesse. Les cloches. La statue du portail.	68.
17. — La peste. Henri III et la reine son épouse vont en pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse.	70.
18. — Les processions blanches (1583).	71.
19. — La statue de Notre-Dame-de-Liesse est, à cause de la guerre, transportée dans le trésor de la cathédrale de Laon.	73.
20. — Noble dame de la Croix guérie de grièves blessures.	73.
21. — D'un château préservé d'incendie (1599).	74.
22. — Pélerinages et dons de Marie de Médicis. Chaussée de Liesse. Autel de l'église.	75.
23. — D'un garçon guéri par Notre-Dame (1608).	76.
24. — D'un cavalier qui, en une sanglante défaite, fut préservé de mort et de captivité (1609).	77.
25. — Comment deux boiteux furent guéris en faisant le voyage de Liesse (1609).	78.
26. — Comment un président du parlement de Paris fut guéri d'une maladie mortelle par Notre-Dame-de-Liesse.	79.
27. — D'un avocat guéri par Notre-Dame (1612).	80.
28. — Pélerinages de Louis XIII et de la reine Anne d'Autriche. Ils font construire la sacristie de Notre-Dame-de-Liesse. Leurs autres dons et présents (1610-1632).	81.
29. — Notre-Dame-de-Liesse de Malte (1624).	85.
30. — D'une femme protégée par Notre-Dame (1620).	84.
31. — Madame de l'Orme guérie d'un mal dangereux.	85.
32. — Le grand Condé et sa mère (1621).	83.
33. — Comment N.-D accorda un enfant à André Jourdain.	85.
34. — Monsieur et M ^{lle} de Sandras guéris par N.-D. (1625).	86.
35. — La ville de Lignières et le couvent de Bayeux protégés par Notre-Dame (1625).	86.
36. — La ville de Bourges délivrée de la peste (1628).	87.
37. — D'un avocat qui s'était cassé la cuisse.	87.
38. — Les villes de la Charité et d'Aubigny également délivrées de la peste par Notre-Dame-de-Liesse (1629).	88.
39. — Vœux publics de Dieppe et de Beaumont (1630).	89.
40. — Comment le R. P. Artus du Monstier, prédicateur récollet, fut guéri par Notre-Dame (1631).	89.
41. — Quatrième pèlerinage de Louis XIII. Naissance de Louis XIV. Mort de Louis XIII et d'Anne d'Autriche.	90.
42. — Vœu de la ville de Chablis (1632).	93.
43. — Faveur reçue par le vicomte de Tincourt (1632).	93.
44. — D'une femme qui en partant pour Liesse était portée par ses potences et qui, en arrivant, les portait (1633).	94.
45. — Vœu de la ville d'Amiens (1633).	95.
46. — Vœu de la ville de Gisors (1634).	97.
47. — Vœu de la ville de St-Quentin (1636).	98.

48. - Vœu de la ville de Compiègne (1637).	99.
49. — Henriette d'Angleterre préservée de naufrage (1642).	101.
50. — Legs de M. de Soyecourt (1649).	102.
51. — Guérison miraculeuse de Marie Coutant, de Reims.	102.
52. — Pélerinage de Louis XIV, de Marie Thérèse, du duc d'Anjou et du cardinal Mazarin (1652-1654).	104.
53. — Guérison et don du maréchal d'Estrées (1654).	105.
54. — Dons et ex-voto de la famille Guise-Lorraine. Jubé.	107.
55. — Inventaire du trésor de Notre-Dame-de-Liesse (1655).	107.
56. — Fondation de Louis XIV. Pélerinage de ce roi et de Marie-Thérèse d'Autriche (1668-1678).	113.
57. — Vœux des villes de Laon et de Guise (1668-1669).	115.
58. — Riches présents offerts par la reine de Pologne.	116.
59. — Impotents guéris et femme qui parlait sans langue après un vœu fait à Notre-Dame-de-Liesse (1618-1632).	116.
60. — Second vœu et second présent de la ville de Gisors.	117.
61. — Crowstein repoussé par les habitants de Liesse.	117.
62. — Vaisseau préservé de naufrage (1729).	118.
63. — Pélerinage de Louis XV (1744), de la reine son épouse, du Dauphin et de Marie-Antoinette.	118.
64. — Quelques mots sur le pèlerinage avant la Révolution.	119.
65. — Spoliation du trésor de l'église de N.-D. Liesse.	121.
66. — Guérison d'une paralytique (1818).	123.
67. — Guérison de Marcelline Devin (12 mai 1819).	126.
68. — Pélerinage de S. A. R. Mme la duchesse de Berry.	128.
69. — Pélerinage de S. A. R. Mme la duchesse d'Angoulême.	130.
70. — Guérison de Mme Rossignol, paralytique.	135.
71. — Guérison de Nicole Poncelet, d'Evergicourt (1822).	135.
72. — Guérison de deux frères des écoles chrétiennes.	134.
73. — Guérison de Thomas et de Elisabeth Bonnevie.	135.
74. — Paralytique de la Ferté-Milon guéri subitement.	136.
75. — Dame de Compiègne guérie par Notre-Dame (1833).	138.
76. — Guérison de Pélagie Chantrel (1835).	138.
77. — Effet prodigieux de la protection de la Sainte-Vierge.	141.
78. — Petite fille guérie (1845).	142.
79. — Guérison de Marguerite Bourgain.	142.
80. — Usage de la parole rendu à un muet (1851).	143.
81. — La fête de la proclamation de l'immaculée-conception.	144.
82. — Pélerinage d'un archevêque et de dix évêques.	145.
83. — Le Couronnement (18 août 1857).	146.



Notre Histoire en 2 vol. in-8° renferme *trois cents quinze* articles, non compris les notes, pièces justificatives, prières, étude sur les gravures et médailles, etc., etc.



QUELQUES-UNES DES APPRÉCIATIONS
DE L'HISTOIRE EN DEUX VOLUMES IN-8°.

Revue du Monde Catholique, n° du 10 septembre 1862.

.... Le pèlerinage de Notre-Dame-de-Liesse est célèbre en tous lieux, mais l'histoire de ce pèlerinage à travers les siècles, les causes de son immense et incontestable popularité sont assez peu connues ; c'est pour remédier à cette ignorance et satisfaire en même temps la pieuse curiosité de tous les cœurs dévoués à Marie, que M. l'abbé Duployé s'est senti pressé d'écrire *l'Histoire de Notre-Dame-de-Liesse*.....

L'auteur a voulu composer un livre qui pût rester comme un monument chargé de publier partout les louanges de Marie et de redire les merveilles de son inépuisable bonté. Pour cela rien ne lui a coûté, il n'a épargné ni le temps ni l'argent ; il a fouillé toutes les archives et toutes les bibliothèques où il espérait trouver des renseignements pour le travail qu'il allait entreprendre. Comme Notre-Dame-de-Liesse avait prodigué ses faveurs dans les deux hémisphères, il est allé frapper à toutes les portes ; il s'est mis en rapport avec des personnes de toutes les classes et de toutes les conditions. M. l'abbé Duployé n'a pas été déçu dans ses espérances ; des pièces curieuses, inconnues, originales sont arrivées entre ses mains. Il a retrouvé des documents que l'on croyait détruits. Ces matériaux, amassés à grands frais et venus de toutes les parties du monde, ont été étudiés avec soin par l'auteur, et il en est sorti l'ouvrage qui est aujourd'hui entre les mains du public. Pour donner à son récit toute la certitude historique désirable, M. Duployé n'a jamais négligé de remonter aux sources... Le récit est souvent empreint d'une grande naïveté et de beaucoup d'originalité, car M. Duployé, toutes les fois que la chose était possible, a laissé parler les auteurs qui lui servaient de guide. L'ouvrage y a gagné en intérêt et en agrément .. On ne peut rien de plus complet et de plus consciencieux que l'histoire à laquelle nous venons de consacrer quelques lignes. N'oublions pas de dire, en finissant, qu'un grand nombre de gravures rehaussent la beauté de l'édition et aident à l'intelligence du récit.

(1) Les quelques lettres dont nous donnons ici des extraits, comme spécimens d'une infinité d'autres, ont été reçues avant l'envoi du deuxième volume.

Soissons, 20 Juillet 1862.

« J'ai lu votre premier volume (1), et je ne puis que vous féliciter sur votre travail. Vous avez fait d'immenses recherches ; elles sont complètes ; je ne vois pas ce qu'on pourrait y ajouter....

» L'histoire de la légende est très-bien et fort bien racontée....

» Aucun autre que vous ne peut être désormais l'historien de Liesse. Vous avez pris rang et vous avez fait toutes les avances sous le rapport de l'exactitude, des recherches, etc.... »

Soissons, 27 Juillet.

« Je ne vous ai pas dit tout le bien que je pense de votre *Histoire de Notre-Dame-de-Liesse*. Il y a dans la deuxième partie des histoires charmantes.... Votre dissertation sur la vérité de la légende est fort bien présentée et développée. Vous ne forcez pas les preuves. La bonne foi s'y fait sentir d'un bout à l'autre....

» Henri CONGNET,

» Chanoine de la basilique de Soissons. »

(Auteur de *Soldat et prêtre* et d'un nombre considérable de livres classiques justement estimés).

Nancy, 5 Juillet 1862.

« ... J'ai reçu le premier volume de votre ouvrage sur Notre-Dame-de-Liesse, et je me fais un plaisir de vous en accuser réception. Je n'ai pu encore que feuilleter ce beau volume ; mais le peu que j'en ai lu m'a prouvé combien il était intéressant, et les nombreuses et savantes recherches qu'il a dû vous coûter. J'ai dans ma bibliothèque l'ouvrage de Villette, mais qu'il est peu de chose à côté du vôtre !

» DE MYON. »

Bazoches, 20 Juillet 1862.

« La lecture de votre premier volume m'a vivement intéressé. Je ne connaissais pas assez Notre-Dame-de-Liesse ; votre livre m'a instruit et édifié ; j'aime maintenant davantage Notre-Dame-de-Liesse et ma confiance en elle est de beaucoup augmentée.

Vous avez mis au service de la bonne Vierge un style concis quoiqu'imagé, parfois ferme et vigoureux et néanmoins toujours modéré par l'onction de la piété : *Omne tulit punctum qui...* Merci pour les heures agréables et pieuses que j'ai passé à vous lire...

» JACQUIN, curé. »

Mont-Notre-Dame, 26 Juillet 1862.

« Recevez mes chaleureuses félicitations. Je savais bien que votre travail serait bon, ce n'est pas une raison pour que je ne vous fasse pas mon compliment. Un succès conserve sa valeur, bien qu'il soit attendu ..

» A. DÉJARDIN, curé. »

Archevêché de Besançon, le 16 septembre 1862.

« J'espère que vous ne vous arrêterez pas en aussi bon

chemin et que vous achèverez ce que vous avez si bien commencé. Non-seulement tous les fidèles serviteurs de Marie qui connaîtront votre ouvrage vous en seront reconnaissants, mais il ne sera pas possible que cette bonne Mère ne vous en bénisse et ne vous en récompense pas....

» PERRIN, vicaire-général. »

Fluquières, 18 septembre 1862.

« J'ai lu en grande partie votre premier volume et avec plaisir ; je me délecte dans ces bons vieux récits de nos pères....

» A. BRANCOURT, curé. »

Château-Thierry, 30 octobre 1862.

« J'ai lu le premier volume de votre histoire et je fais écho avec la *Revue du Monde catholique* : « On ne peut rien de plus complet, de plus consciencieux. »

» USSON, curé-archiprêtre. »

Voir l'annonce et le prix des différentes éditions de l'*Histoire de Notre-Dame-de-Liesse* au commencement de ce volume.

Les Prédicateurs et Catéchistes trouveront dans l'histoire en deux volumes un très-grand nombre de faits propres à être racontés aux réunions du mois de Marie et dans les catéchismes.

Les éditions in-12 et in-18 peuvent être données comme récompense et encouragement aux catéchismes et dans les écoles. Pour en faciliter l'acquisition nous donnerons 7 exemplaires pour 6, 16 pour 12, 35 pour 25, 75 pour 50, 160 pour 100.

Ainsi pour 2 fr. 40 on recevra, *franco*, 7 exemplaires de l'histoire format in-18, histoire ornée de 28 gravures ; 16 exemplaires pour 4 fr. 80, 35 pour 10 fr., 75 pour 20 fr., 160 pour 40 fr. Pour 9 fr. 60 on recevra 7 exemplaires de l'histoire format grand in-12, 16 pour 19 fr 20, 35 pour 40 fr., etc.

Nous faisons les mêmes conditions pour notre *Méthode pratique de Sténographie*, *franco*, 0 fr. 40 cent. l'exemplaire.

Adresser les demandes à M. l'abbé E. Duployé, à Laon (Aisne).

On peut envoyer en paiement un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

A SAINT-JOSEPH.

DUPLOYÉ

M^d d'objets de Pélerinage à Notre-Dame-de-Liesse (Aisne).

Fabrique de Chapelets, Bagues et Médailles, Images, Bouteilles à figures, Croix et Crucifix, Paroissiens, Livres de piété, Colliers, Statues en plastique, stuc et ivoire, Bouquets artificiels, Jouets d'enfants, Scapulaires, Tableaux, Miroirs, Bénitiers, Cabas, Paniers, Couronnes et Tableaux mortuaires, Canes, Porte-monnaie, Rabats, Ceintures, Barettes, Canons d'autel, Boucles à souliers, Encens, etc.

Prix fixe et très-modéré, marqué en chiffre connus.

Laon. — Impr. de Éd. Fleury

